

Pierre-Amiel Giraud

Les

TERRITOIRES DU LIBRE

en Aquitaine



UNIVERSITÉ DE
BORDEAUX

Université Bordeaux 3 — Michel de Montaigne
UFR de Géographie et aménagement

Les Territoires du libre en Aquitaine

Composition du jury

Référent : RETAILLÉ Denis, professeur de géographie, Bordeaux 3.

Examinateur : DUFÉAL Marina, maître de conférence en géographie, Bordeaux 3.

Pierre-Amiel Giraud

Mémoire de master 2 recherche de géographie et aménagement

Année universitaire 2009 — 2010

Sous la direction de Denis Retaillé

Soutenu le 25 juin 2010



Cette œuvre est mise à disposition selon le contrat *Attribution-ShareAlike 3.0 Unported* disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

Introduction : ouverture, fermeture, interface	1
I. L’Aquitaine, un territoire du libre	23
II. Les espaces de sociabilité des libristes aquitains	61
III. Le territoire, brique de base du logiciel libre	100
Conclusion : fermeture, ouverture, interface	121
Annexes	125

Résumé

La liberté logicielle est un dispositif juridique qui assure aux utilisateurs le droit de consulter, modifier, et redistribuer les logiciels ainsi que leur code source. Cependant, le libre essaime aussi dans les autres couches des systèmes informatiques. Nous allons tenter, dans ce mémoire, de démontrer que ce dispositif comporte à son fondement une dimension territoriale forte. Il s'agit donc d'un véritable enjeu pour les acteurs syntagmatiques. L'Aquitaine est une région pionnière et volontariste sur ce sujet. À travers trois angles d'attaque complémentaires, le libre finit par émerger comme convergent avec le développement durable. En tant que milieu associé, il favorise l'existence de territoires cyborgs.

Mots-clés : logiciel libre, territoire, milieu associé.

Avant-propos

On ne peut pas dire que ce mémoire soit rédigé dans les meilleures conditions. Pressé par le temps, j'ai dû laisser au beau milieu du gué bon nombre de mes recherches en cours, donnant au résultat final un très fort goût d'inachevé. J'ai également le sentiment d'écrire dans le feu de l'action, sans suffisamment de recul, sans que mes idées aient eu le loisir de décanter. Quand bien même dans quelques mois j'aurais également trouvé que je devais beaucoup approfondir mes recherches, le planning que je m'étais fixé a été grandement bouleversé. Ce que je présente donc ici risque fort de ressembler davantage à un rapport d'étape certes élaboré qu'à un mémoire en bonne et due forme. Je ne saurais donc trop conseiller à d'éventuels lecteurs de prendre avec précaution tout ce qui pourra être dit ou tenté d'être dit plus bas. Ainsi, ce mémoire, tout au plus, mérite-t-il le titre de *beta*, ce qui est aussi le cas de mes pensées sur le sujet. J'ai donc de nombreux scrupules à écrire ces lignes et celles qui vont suivre.

Ces analyses *in situ* qui me paraissent si fines ne sont-elles pas le fruit d'un grossier contresens ? De quel droit puis-je contredire, ou ne serait-ce que préciser les propos d'un chercheur dont je n'ai peut-être pas compris la pertinence ? Et surtout : à quoi bon ? En sciences humaines, une autre interrogation offusque l'écriture, lui fait scandale, obstacle : qu'est-ce que tout ceci sinon une vaste et insidieuse tentative d'incarcération générale des individus ? En effet, chaque étude de groupe humain est un recensement dont le dénombrement n'est qu'une partie, recensement qui permet « *d'accroître son information sur un groupe et donc son emprise sur lui* » [Raffestin, 1980, p.59]. Ce serait un comble, en voulant rendre compte de l'action de personnes qui mettent au premier plan la liberté et dont je partage les idées, que de les enfermer dans ma pensée et de participer à leur asservissement.

Cependant, il faut bien se lancer. D'une certaine manière, la lecture de *Stupidity* [Ronell, 2001] a été pour moi libératrice, car l'auteur y pose comme base que toute action est le fruit de la bêtise, en tout cas d'une mise en sommeil de l'intelligence qui, quant à elle, ne saurait être que tourment. En faisant de la bêtise une fatalité ou, pour mieux dire, une dimension essentielle de l'être-au-monde, je me suis retrouvé comme déculpabilisé des innombrables défauts que je trouve à mon travail.

Je profite également de cet avant-propos afin de préciser quelques éléments pratiques.

AVANT-PROPOS

D'abord, Les citations en anglais n'ont pas été traduites. Bien qu'on puisse considérer que cela rend le propos incohérent, j'ai opté pour cette solution afin de ne pas devoir proposer à chaque fois la version originale entre parenthèses, et pour ne pas risquer de trahir le sens voulu par l'auteur.

Les prénoms des membres enquêtés ont été modifiés, afin de préserver leur vie privée. Cependant, j'ai conservé les noms réels des personnes publiques, qu'il s'agisse de personnels administratifs comme Michel Eimer, de libristes engagés dans la vie politique comme François Pellegrini, ou des membres des bureaux d'association comme Pierre Jarillon ou Jean Peyratout.

Ce mémoire contient des « je » et des « nous ». Ce n'est pas par manque de rigueur ou par hasard. Quand je dis « je », cela signifie que les propos qui suivent relèvent de ma démarche de recherche, tandis que lorsque nous lirons « nous », ce nous comprendra le lecteur et tente de l'impliquer dans la lecture....pour mieux lui imposer mon point de vue ?

Introduction : ouverture, fermeture, interface

Toute introduction est une ouverture : une ouverture du sujet, de la problématique et des thématiques, mais aussi et de manière indissociable une fermeture — je ne suis plus capable de dire si je suis redevable de cette réflexion à Claude RAFFESTIN , Franco FARINELLI ou François MANCEBO, et à vrai dire je n'ai pas vraiment le temps de mener l'enquête sur ce sujet. En effet, le choix d'un sujet, d'une action, se fait à l'exclusion de tout autre : la délimitation du sujet implique de poser des frontières, dont l'établissement est le rôle de l'introduction. Cette dernière est donc bel et bien une interface dont le double but est d'intéresser le lecteur — en créant du lien entre lui et le sujet — et d'inter-esser, c'est-à-dire s'interposer, entre l'objet de recherche et le reste du monde. Elle est donc pleinement une frontière, à la fois couture et coupure.

Cette introduction répondra à ce modèle. Après avoir montré comment j'en suis arrivé à choisir ce sujet (phase d'ouverture), il s'agira de montrer comment les difficultés méthodologiques et épistémologiques que j'ai pu rencontrer m'ont amené à circonscrire le sujet de manière à la fois notionnelle et spatiale (phase de fermeture). Enfin, nous tenterons de justifier notre mémoire et les limites que nous lui avons posées, de montrer sa pertinence (phase d'interface).

Chapitre 1

Cheminement vers le sujet

Cela fait de nombreuses années que je suis utilisateur, partisan même du monde du libre, et dans une certaine limite contributeur. Ma sensibilisation a été très progressive et, comme la plupart des personnes que j'ai interrogées, j'ai commencé par utiliser du libre pour des raisons techniques, sans comprendre ni le dispositif légal ni le modèle de société sous-tendu. Ce n'est qu'ensuite, par le biais des standards — notamment le XHTML — et de l'interopérabilité que j'en suis venu à m'intéresser au sujet et finalement par adhérer à la cause. Ainsi, depuis 2006, mes différentes machines utilisent une distribution GNU/Linux ; et depuis le mois de janvier 2009 j'appartiens à l'Association Pour la Recherche en Informatique Libre (APRIL), que l'on pourrait qualifier de principal lobby français du logiciel libre. Depuis août 2008, j'adhère également à l'Association Pour l'Internet Non Commercial (APINC), par ailleurs elle-même membre de l'APRIL depuis ce printemps. De manière très irrégulière dans le temps, je participe à divers *fora* d'entraide, où tantôt je demande de l'aide, tantôt j'en dispense moi-même.

Cette appartenance à ce que l'on pourrait appeler le monde du libre, ou, en utilisant un vocable qui reste à élucider et à déconstruire, à la « communauté», m'a fortement incité à vouloir faire des recherches géographiques sur le sujet, et ce pour plusieurs raisons.

D'abord, il m'a semblé que la géographie comme le libre pouvaient bénéficier d'une telle approche. En effet, des avancées épistémologiques sont à attendre de l'étude de sociétés construisant des territoires utilisant des métriques souvent passées sous silence en géographie. En retour, cela pourrait accroître la visibilité et la pénétration des idées du libre en géographie comme dans les sciences humaines françaises en général.

Ensuite, me sentant appartenir à ce milieu, et maintenant une veille quotidienne sur le sujet depuis plusieurs années, je me sentais maîtriser à la fois ses grands enjeux et les allants-de-soi de ses acteurs, qui sont la « *clé de compréhension* » des groupes humains [Luze, 1997, p.23] selon les tenants de l'ethnométhodologie. D'ailleurs, « *l'ethnométhodologie pose comme condition sine qua non, pour tout travail d'enquête, que l'observateur soit membre (ou tente de le devenir) du*

CHAPITRE 1. CHEMINEMENT VERS LE SUJET

groupe qu'il va décrire » [Luze, 1997, p.25]. Le travail de recherche me paraissait dès lors assez aisé, mais c'était sans compter de nombreux problèmes.

Chapitre 2

Problèmes méthodologiques rencontrés et éventuelles solutions

Lorsque j'ai commencé à vouloir mettre de l'ordre dans mes pensées, à les structurer de manière scientifique, je me suis rendu compte que ma démarche n'allait finalement pas être simple du tout. La veille que j'avais effectuée depuis plusieurs années était une veille de militant, pas une veille scientifique. Certes, je possépais un grand nombre d'informations, mais celles-ci étaient partielles, partiales, et la manière dont elles avaient été construites relevait le plus souvent davantage de l'intuition formalisée — fût-ce par un graphique ou un organigramme — que d'une démarche un tant soit peu rigoureuse. Mon fort engagement sur mon domaine d'étude fut donc plutôt un obstacle. Par ailleurs, et peut-être du même coup, je me suis rendu compte que l'approche géographique que j'envisageais n'était pas la plus pertinente, et j'ai mis beaucoup de temps à trouver une méthode et un angle d'attaque qui me paraissent à la fois géographiques et compatibles avec les contraintes d'un mémoire de M2.

2.1 L'implication du chercheur dans son objet de recherche

Je pensais que mon implication dans le libre ne serait pas un obstacle et qu'il me suffirait d'invoquer le principe de neutralité axiologique pour que l'intégralité de mon travail se révèle valable scientifiquement [Weber, 1919]. Cependant, je me suis vite rendu compte qu'une note de bas de page ne saurait suffire à transformer une démarche partisane en une démarche scientifique. Non pas que les deux soient à opposer : on compte bon nombre de géographes engagés, notamment dans la géographie du développement. Il s'agit plutôt d'être capable de prendre de la hauteur par rapport à ses propres opinions, de les soumettre à un tamis et de les reformuler

de manière adéquate sans que cette démarche ne fasse que singler celle de la science. J'ai donc dû, d'une certaine manière, désapprendre un certain nombre de choses, laisser de côté des problématiques que je souhaitais aborder, ou bien les aborder différemment. Ceci m'a demandé une discipline intellectuelle constante.

Par ailleurs, lors de mes recherches, j'ai été amené à fréquenter des membres de Groupes d'Utilisateurs de Logiciels Libres (GULL ou GUL) et à les interroger. Je suis alors tombé des nues. La manière dont ils construisaient leur territoire, leur territorialité, n'avaient rien à voir avec celles que j'avais envisagées. De même, leur engagement et donc leurs intentions prennent des formes bien différentes des miens. Et même entre eux, malgré un accord d'ensemble sur ce que l'on pourrait appeler la philosophie du libre, des visions très différentes voire divergentes se font jour. Pour l'individu, il s'agit plutôt d'une constatation rassurante : personne ne peut être réduit aux préoccupations du groupe auquel il appartient. Pour le chercheur, il s'agit d'une constatation effrayante : aucun schéma, aucun modèle explicatif ne saura se révéler exact, ne pourra rendre compte de la diversité des situations particulières. Par ailleurs, j'espère ne pas avoir de manière inconsciente déformé — fût-ce par omission — la pensée des enquêtés pour la faire entrer dans les moules que je m'étais élaborés *ex-nihilo*, mais qu'au contraire j'ai su adapter une vision des choses construite de manière informelle mais longue à des points de vue souvent riches et marqués qui parfois venaient grandement la perturber.

In fine, il me semble que j'aurais eu beaucoup plus de facilités à traiter d'un sujet sur lequel je ne connaissais rien. J'étais en quelque sorte mon propre individu-étalon, ce qui n'a fait que rendre plus pénible l'adaptation de mes représentations.

2.2 Des publications scientifiques sur le sujet souvent très engagées

Chose assez rassurante cependant, le peu de publications scientifiques sur le sujet semblent elles-aussi engagées. Je mettrai d'abord de côté les rapports parlementaires ou de grands cabinets d'étude, dont la dimension scientifique est parfois discutable.

Je tiens à profiter de cette occasion pour briser une idée reçue au sujet d'un rapport du Gartner Group daté de 2005 [Driver, 2005]. Je n'ai pas pu le consulter directement, car il coûte \$495 pour 12 pages. Il a souvent été compris comme un rapport hostile à l'*open-source*, y compris dans des ouvrages scientifiques sur le sujet. Yvon RASTETTER affirme ainsi que ce rapport « *critique de façon très négative le logiciel libre, qui peut endommager le marché* », et suit une analyse répandue selon laquelle ce groupe « *est fortement influencé par sa dépendance vis à vis des éditeurs propriétaires* » [Rastetter, 2008, p.56]. Pourtant, ce n'est pas du tout ce que laisse entendre le résumé de l'article de DRIVER : « *IT organizations and technology vendors shouldn't ignore the potential threats and opportunities of open-source software, which will have a profound, and positive, effect on the IT software industry* ». Sauf à croire que le résumé a été modifié entre temps — ce qui reste au demeurant possible surtout que le *and positive* semble comme ajouté au reste de la phrase — cet exemple montre bien comment la circulation rapide

de l'information parvient parfois à la corrompre, et explique une partie des difficultés que j'ai rencontrées avec certaines sources scientifiques sur le sujet.

Bien souvent, les auteurs utilisent dans leurs ouvrages des sources et des méthodes très diverses, ne tentant pas vraiment de prendre du recul par rapport à un sujet qui les passionne. Même, ces auteurs sont souvent également des acteurs majeurs du monde du libre, et malgré leurs titres universitaires leurs ouvrages ressemblent parfois à des plaidoyers. C'est le cas non seulement d'Yvon RASTETTER, conseiller dans les TIC, mais aussi de François ÉLIE, président de l'Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales (ADULLACT), dont l'ouvrage *L'Économie du logiciel libre* [Élie, 2009] met beaucoup d'emphase à expliquer le rôle clé des collectivités locales dans la production et la diffusion des logiciels libres, notamment les logiciels libres métier. Comme dernier exemple, je citerai les différents ouvrages de Lawrence LESSIG. Rédacteur principal des licences *Creative Commons*, il prône dans ses travaux une refonte du droit d'auteur et de la « propriété intellectuelle » en général.

Il ne s'agit pas là d'une dénonciation mais de la continuité de ma démarche de neutralité axiologique : il ne faut pas seulement indiquer clairement sa posture idéologique mais aussi, dans la mesure du possible, celle que peuvent avoir ses sources. Par ailleurs, il serait mesquin de critiquer des ouvrages qui m'ont fortement inspiré, d'autant plus que ce mémoire est lui aussi engagé.

2.3 Une masse de données protéiformes

Au delà des sources scientifiques, se pose le problème des données recueillies sur le terrain, des paroles d'acteurs, des articles engagés sans prétention scientifique, etc. J'ai eu beaucoup de mal à les structurer, à les hiérarchiser et pour parler franchement, dans l'urgence qui est la mienne actuellement, j'en ai révoqué une bonne partie. Ces données proviennent d'une accumulation longue et personnelle, pour ainsi dire de la sédimentation, de marque-pages, de fichiers divers, dont le classement et le référencement laissent le plus souvent à désirer. Après avoir expliqué en quoi la structuration de ces données s'est révélée très ardue, je proposerai de les classer en fonction de leur destinataire, ce qui introduira la possibilité d'une étude des jeux d'acteurs et donc d'une géographie.

2.3.1 Le passage du synoptique au panoptique

Cette masse de données et la difficulté que j'ai ressentie à la structurer vient probablement du *medium* même par lequel je les ai récupérées. Jusqu'au mois de décembre, mon principal terrain d'étude était Internet. Je possédais au moins plusieurs dizaines d'articles, d'entrées de blog, de schémas proposant une vision du logiciel libre ou d'un point beaucoup plus précis, qu'il s'agisse de leurs conséquences sur la géopolitique, le développement, ou encore de questions internes comme le renouveau de la guerre des navigateurs. Aucun ne proposait une vision d'ensemble, cohérente, mais je pensais pouvoir, par comparaison, parvenir à faire émerger une figure, une

forme géographique de cette mosaïque, notamment en montrant les différentes tensions qui peuvent exister entre différents groupes, appelés souvent communautés, et les tenants de telle ou telle stratégie de territorialisation.

On peut par exemple opposer la stratégie de Novell à celle de Debian. D'un côté, l'entreprise Novell, éditrice de la distribution SUSE Linux, a choisi d'établir en 2006 un partenariat avec Microsoft afin de plus facilement pénétrer les marchés et de se mettre à l'abri d'une guerre des brevets qui lui serait fatale. De l'autre, la communauté Debian compte parmi ses principaux soucis qu'aucun logiciel et qu'aucune donnée non libre ne soit présente sur l'ordinateur de l'utilisateur lors de l'installation initiale, ce qui a conduit par exemple au retrait du logo et du nom Firefox, qui sont déposés. L'essentiel du code de Firefox est bien présent sous Debian, mais sous le nom Iceweasel.

Cette complexité et cette multiplicité des opinions des acteurs sur le sujet s'explique probablement par le caractère entièrement synoptique de l'espace qu'est Internet. Il est en effet très difficile d'en dresser un paysage, de prendre de la hauteur, et on ne peut procéder que par accumulation successive de points de vue différents, sans être capable d'entrevoir forcément leur contexte d'énonciation.

En revanche, la recherche demande d'adopter un point de vue panoptique, ce que montre bien l'expression courante « dominer son sujet ». Il s'agit de pouvoir en dresser un panorama — notamment en géographie d'établir des cartes — et d'en décrire le paysage. Or, le passage du synoptique au panoptique ne peut se faire simplement. Il ne s'agit pas de prendre de l'altitude, mais d'ajouter véritablement une dimension à l'espace dans lequel on se trouve, et de regarder depuis et par cette dimension. L'ajout de cette dimension, étrangère à l'objet d'étude, transforme ce dernier et amène à en parler depuis des points de vue mais aussi à l'aide de concepts qui ne lui appartiennent pas, et qui ont toutes les chances de ne pas être reconnus par les acteurs comme rendant véritablement compte de la réalité. C'est pourquoi il est d'ailleurs très difficile d'ajouter cette dimension, qui au passage réifie l'objet d'étude en en faisant une ressource, lorsque l'on est soi-même acteur. Il faut donc ici souligner la qualité de l'analyse menée par François ÉLIE, qui a réussi à réaliser une typologie synthétique et opératoire des différents acteurs de la production de logiciels libres [Élie, 2009].

2.3.2 Tentative de classification en vue de l'exploitation

Trouver une classification m'a paru nécessaire pour produire cette nouvelle dimension, celle qui allait me permettre de faire la transition de mon point de vue d'acteur à celui de chercheur. Certes, chaque classification, en cela même qu'elle exclue toutes les autres, conditionne le point de vue de celui qui l'établit et le limite. Or, il s'agissait justement pour moi de parvenir à circonscrire le sujet et à le décomposer en éléments par eux-mêmes porteurs de sens. Finalement, ce passage nécessaire du synoptique au panoptique ressemble à ce qu'on pourrait appeler, en reprenant les mots sinon les analyses d'Alexandre KOYRÉ [Koyré, 1957], à une contre-révolution copernicienne où l'on passerait d'un univers in(dé)fini à un monde clos.

Quitte à circonscrire le sujet, j'aurais pu me limiter à un type de source. Cependant, j'ai

CHAPITRE 2. PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES RENCONTRÉS

préféré combiner tout ce dont je disposais — ou pouvait disposer — afin de posséder une riche banque d'informations et de ne pas risquer de prendre pour une caractéristique de mon objet d'étude un biais lié au *medium* qui supporte les données recueillies. Par ailleurs, cela me permettra de montrer des parallèles mais aussi des divergences entre des sources dont l'origine et la finalité diffèrent grandement. On peut ainsi distinguer :

- les sources qui s'adressent spécifiquement à moi : entretiens semi-directifs, entretiens libres, appels téléphoniques, courriels, discussions informelles ;
- les sources qui s'adressent aux/à des partisans ou sympathisants du logiciel libre : entrées de blog, bandes dessinées, *mailing-list*, discussions de *fora*, voire des ouvrages comme ceux d'Yvon RASTETTER ou François ÉLIE [Rastetter, 2008; Élie, 2009], ou même encore la biographie autorisée de Richard Stallman [Masutti *et al.*, 2010] bien que cette dernière ait bénéficié d'un écho et d'une publicité jusque dans les médias généralistes, y compris la télévision ;
- les sources libristes qui s'adressent au grand public, avec une vocation que l'on pourrait qualifier de prosélyte, qu'elles soient directes (*flyers*, affiches) ou indirectes (articles de journaux) ;
- les ouvrages scientifiques de libristes, dont il a déjà été question plus haut page 5 ;
- les ouvrages scientifiques non libristes, traitant de problèmes géographiques ou plus généralement de sciences humaines.

Ces sources, parce que de nature différente, doivent faire l'objet d'un traitement spécifique. Si l'usage des ouvrages scientifiques généraux permet de donner à cet essai d'analyse quelques grandes lignes paradigmatisques pour une réflexion un tant soit peu générale — ce qui n'entre donc pas dans le cadre de l'ethnométhodologie, qui est destinée à « *l'étude des phénomènes [...] en s'abstenant de tout jugement sur leur pertinence, leur valeur, leur importance, leur nécessité, les possibilités de les pratiquer, leur succès ou leurs conséquences* » [Luze, 1997, p.25] — les ouvrages libristes sont utilisés de manière à apporter un éclairage un peu plus interne sur certaines réalités.

Outre le fait que j'ai choisi de ne pas discriminer les ouvrages de libristes, il faut noter ici que, dans l'optique qui est la nôtre, j'ai favorisé des discours d'acteurs locaux aux dépens d'entrées de blogs ou de discussions dont la situation géographique des auteurs n'est pas connue et dont il est donc difficile d'évaluer la territorialité, c'est-à-dire « *l'ensemble des rapports qu'entretiennent les individus appartenant à une collectivité avec leur territoire* » [Raffestin, 1980, p.145].

Fort heureusement pour moi, les différents acteurs que j'ai pu interroger se sont révélés avoir une territorialité très marquée, facilitant ainsi ma démarche géographique. Par ailleurs, il se trouve que cette année les Rencontres Mondiales du Logiciel Libre (RMLL) auront lieu à Bordeaux, et que cela donne l'occasion à des acteurs divers, épars, de se doter d'un projet commun dans lequel ils font territoire : on assiste à la transformation temporaire d'un acteur paradigmatic, fournissant un simple cadre d'étude (ex : la population) en un acteur détenteur d'un projet qu'il territorialise (ex : l'État), pour reprendre une distinction éclairante [Raffestin, 1980]. J'ai pu récupérer quelques *flyers* et affiches sur les sites des événements mais aussi lors

d'*install-parties* ou d'autres rencontres comme les Deuxièmes journées des cultures libres, qui se sont déroulées au cinéma Jean Eustache (Pessac) le 27 mars 2010.

2.4 Un sujet par défaut, venu dans un second temps

Enfin, je devais traiter mon sujet de manière géographique. Je pensais à l'origine pouvoir montrer comment se structurent en ligne des territoires du libre, marqués par un certain modèle de gouvernance. J'ai donc d'abord voulu me consacrer à l'étude des relations-de-pouvoir au sein d'OSGEO, une plateforme regroupant des logiciels, des bibliothèques et des données libres pour les Systèmes d'Information Géographique (SIG). Par exemple, les logiciels GRASS et mapserver en font partie. Cette organisation me paraissait être idéale pour mon étude car elle est un concentré des problèmes géographiques que posent le logiciel libre, et notamment celui de la continuité territoriale de part et d'autre de l'écran. Cela m'aurait aussi permis d'étudier facilement le rôle des standards ouverts, le lien entre logiciel libre et géopolitique internationale, et laissait envisager une analyse de l'impact des modes de production des logiciels de SIG sur les politiques d'aménagement des territoires qu'ils peuvent servir à définir ou à mettre en œuvre.

Seulement, après quelques semaines d'immersion dans la communauté et de recherches sur quelques uns de ses membres, je me suis rendu compte qu'il s'agissait là d'une tâche bien trop complexe et trop chronophage étant donné mon emploi du temps professionnel. Ces problématiques me semblent néanmoins très intéressantes et pertinentes, surtout à l'heure où la géolocalisation se généralise sur Internet et où la différence entre SIG et *webmapping* (entre archéo-géographie et néo-géographie, pour emprunter le vocabulaire du milieu) est de plus en plus mince [Meng et Malczewski, 2009]. J'espère donc pouvoir un jour retourner vers ces problèmes qui me semblent centraux aussi bien d'un point de vue politique qu'épistémologique.

En attendant, j'ai décidé de bousculer mon projet et de me recentrer sur l'Aquitaine, tout en élargissant le domaine de la SIG libre au libre dans son ensemble, comme porteur de valeurs.

Chapitre 3

Délimitation et description de l'objet de recherche

Ainsi, j'en suis venu à délimiter mon sujet de mémoire autour d'un projet de société — le libre ; d'un espace que j'espère ne pas être qu'un cadre dicté par les limites de mes moyens mais aussi un territoire opérationnel et pertinent — l'Aquitaine ; et de quelques lignes épistémologiques transversales — quelques invariants que je crois avoir repérés au sujet des constructions territoriales.

3.1 Le libre

J'emploie ici à dessein le simple terme de libre plutôt que de logiciel libre. Bien que mon point de départ et mon angle d'attaque principal soient le logiciel, le libre en tant que projet de société a essaimé bien au-delà, à la fois du côté des données et du matériel, se retrouvant ainsi dans toutes les couches des systèmes informatiques. Cela permet en outre de rendre compte du caractère éminemment flou de cet objet, dont les frontières peuvent être décrites comme des lisières. Après avoir évoqué ces lisières, nous pourrons rapidement évoquer l'historique du logiciel libre, récit dont la structuration est l'enjeu de relations de pouvoir entre différents acteurs. Ceci met clairement en lumière l'hétérogénéité du libre : en tant que mouvement, il est pénétré par des acteurs nombreux, aux intentions et projets variés, parfois contradictoires. Enfin, nous tenterons d'évaluer la place de la France, souvent présentée comme *leader*, au sein de ce mouvement.

3.1.1 Un objet flou dont les limites sont des lisières

Le libre est un objet flou, et il est presqu'impossible de trouver un ou quelques critères simples qui permettent de différencier ce qui est libre de ce qui ne l'est pas tout en gardant un semblant d'unanimité. Après avoir tenté une définition du logiciel libre, nous montrerons que cette question est loin de n'être que sémantique et porte des enjeux de société, par essence géopolitiques, notamment à travers la distinction entre logiciel libre et *open-source*. Nous nous intéresserons enfin à la diffusion de l'idéologie du libre dans les différentes couches des systèmes informatiques.

La définition qui cache le sujet

« *Pour faire bref, un logiciel libre est un logiciel dont l'auteur a rendu les secrets de fabrication (code source) librement accessibles et réutilisables* » [Élie, 2009, p.3]. Derrière cette simplicité apparente se cache une complexité effarante, due au jeu des différentes licences sous lesquelles peuvent être publiés les logiciels libres, lui-même très lié à celui des représentations autour de l'idée de liberté mais aussi des objets eux-mêmes : les logiciels. Nous pouvons tenter d'appréhender cette complexité, et tout à la fois lui donner d'emblée un contenu géographique, en réinvestissant la théorie des lisières [Mancebo, 2001].

Les couches des systèmes informatiques ou les lisières verticales du logiciel

Dans son article, François MANCEBO part du fait que toute frontière est zonale pour en faire un territoire à part entière, celui de la confrontation de deux influences (ou plus), deux conceptions du monde, etc. Il appelle cette zone lisière. Elle sépare mais permet aussi l'inter-pénétration. En un mot, nous dirons qu'elle *inter-esse*, dans le sens le plus littéral du terme : toute limite tracée est un trait d'union, fût-il conflictuel. Se posant en espace autonome avec ses propres dynamiques, il existe également une discontinuité délimitant la lisière du « centre » du territoire. Par récursivité, cette opération peut en théorie être réitérée à l'infini, offrant ainsi à voir le territoire comme un pool de lisières et de discontinuités emboîtées : « *les territoires sont traversés de lignes de clivages jusqu'en leur centre topographique* » [Mancebo, 2006, p.174].

Poser le logiciel libre en tant que centre de notre étude amène à définir la place et les limites du logiciel dans un système informatique.

Classiquement, un système informatique est divisé en trois couches : le matériel (*hardware*), le logiciel (*software*) et les données (*data*). La figure 3.2 page 12 met bien en évidence les zones frontalières et les lisières qui émergent des contacts entre ces trois couches. Ces lisières, que j'appellerais volontiers solutions de discontinuité, permettent également de comprendre pourquoi les enjeux portés par la libération des codes sources sont pervasifs à la fois vers le haut (*data*) et vers le bas (*hardware*), justifiant que je substantive le terme « libre ». Au sein des logiciels même, on peut distinguer plusieurs couches, et décrire la diffusion historique du logiciel libre à travers celles-ci comme une montée depuis les couches basses (au contact direct du matériel) jusqu'à l'applicatif (au contact direct de l'utilisateur) [Élie, 2009, p.31]. Enfin, il

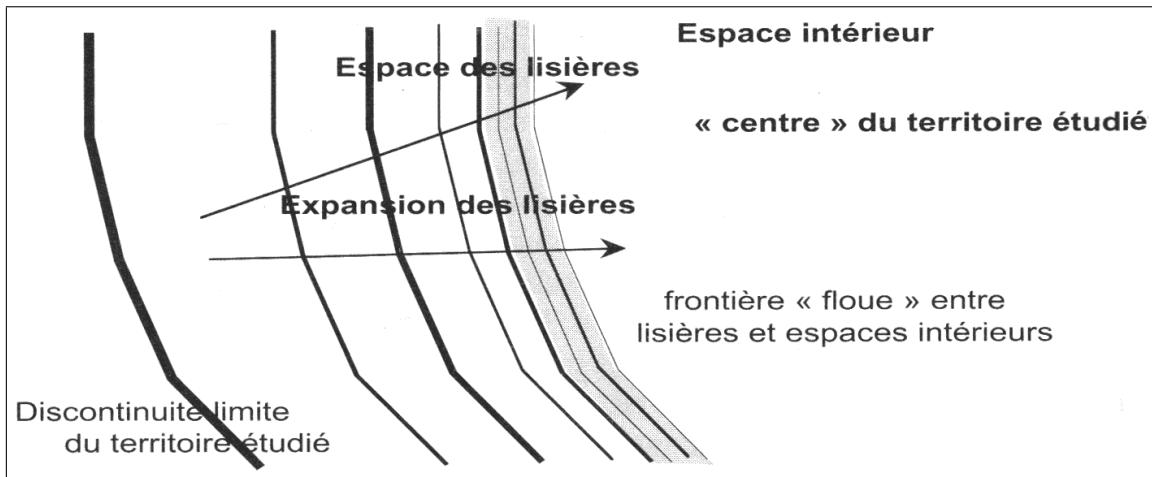


FIGURE 3.1 – Lisières et discontinuités [Mancebo, 2001].

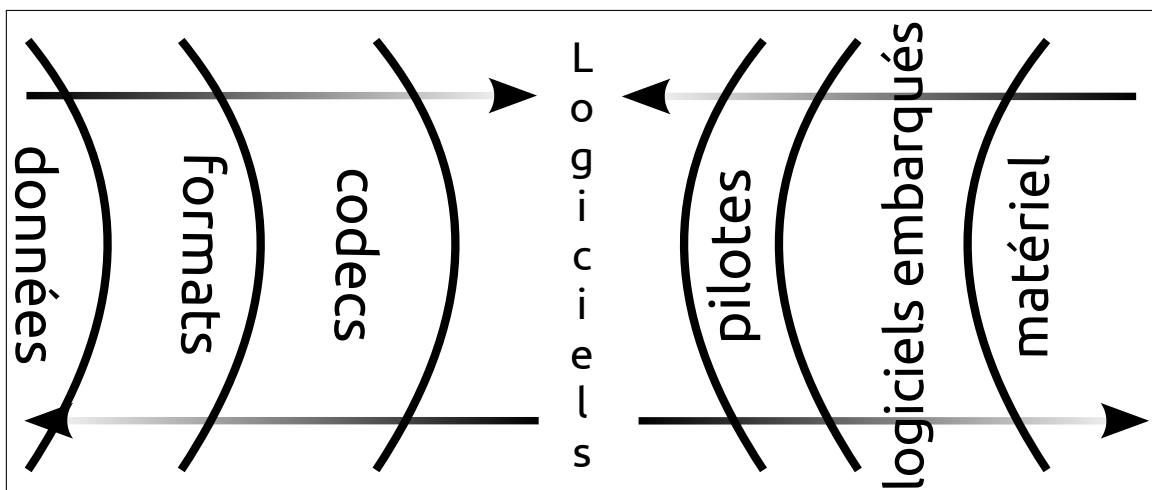


FIGURE 3.2 – Les lisières internes aux systèmes informatiques.

faut souligner la dimension herméneutique du code et des données : ils ne sont pas différents par nature, mais bien par l’interprétation, le point de vue selon lequel on les aborde (voir page 118).

On peut à bon droit poser la question de la place de l’utilisateur dans ce modèle. Pour l’heure, nous dirons qu’il est à la place du lecteur, et que le représenter dans le système peut paraître aussi absurde que de dessiner l’œil de l’observateur dans le champ de vision [Wittgenstein, 1922, p.94]. Nous développerons néanmoins plus tard cette question au cœur à la fois d’enjeux logiciels et territoriaux.

Les licences et la conception du libre : des lisières horizontales

Cependant, ces lisières verticales se doublent de lisières horizontales, faisant de l’espace de définition du libre un cube voire un hypercube (car nous avons volontairement oblitéré des paramètres). En effet, la définition même de ce qu’est un logiciel libre est porteuse d’enjeux, et donc de conflits territoriaux. Notamment, la définition du logiciel libre selon la *Free Software Foundation* (FSF), fondée sur les quatre libertés de l’utilisateur, s’oppose à celle de l’*Open*

Source Initiative (OSI), qui met l’emphase sur la neutralité. Dans les faits, les licences reconnues comme libres par la FSF sont considérées comme *open-source* par l’OSI, mais la réciproque n’est pas vraie : cette dernière est moins restrictive. Je n’analyserai nulle part dans ce mémoire la manière dont le dispositif juridique qu’est la licence influe sur la structuration des communautés et des territoires du libre, notamment par la présence ou non d’un *copyleft*. Pourtant, dans la mesure où cette licence établit les règles selon lesquelles le code-source peut être exploité, par qui, et dans quelles conditions, sa dimension territoriale est très forte. J’espère donc pouvoir traiter cette question dans des travaux ultérieurs.

Le logiciel libre selon la FSF (1986)	L’<i>open source</i> selon l’OSI (1998)
<ol style="list-style-type: none"> 1. The freedom to run the program, for any purpose (freedom 0). 2. The freedom to study how the program works, and change it to make it do what you wish (freedom 1). Access to the source code is a precondition for this. 3. The freedom to redistribute copies so you can help your neighbor (freedom 2). 4. The freedom to distribute copies of your modified versions to others (freedom 3). By doing this you can give the whole community a chance to benefit from your changes. Access to the source code is a precondition for this. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Free Redistribution 2. Source Code 3. Derived Works 4. Integrity of The Author’s Source Code 5. No Discrimination Against Persons or Groups 6. No Discrimination Against Fields of Endeavor 7. Distribution of License 8. License Must Not Be Specific to a Product 9. License Must Not Restrict Other Software 10. License Must Be Technology-Neutral

TABLEAU 3.1 – Les définitions de la FSF et de l’OSI.

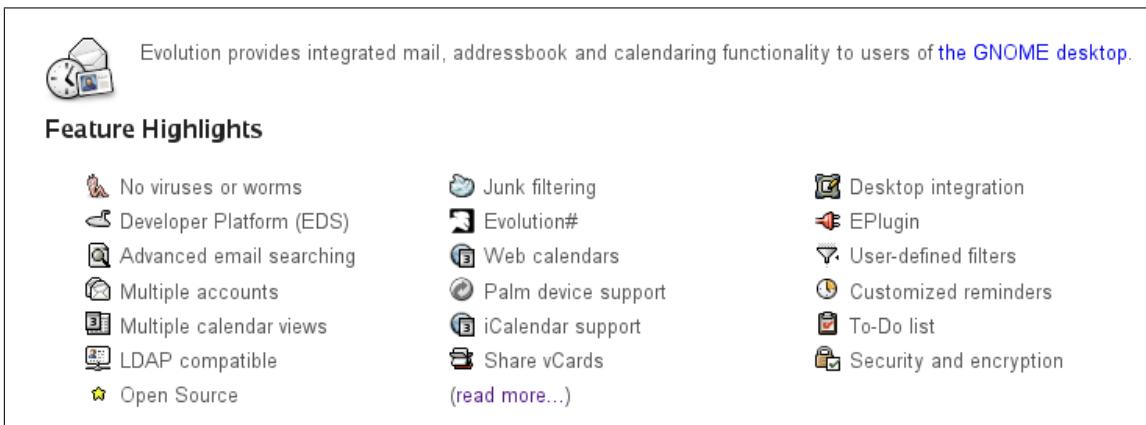
Il existe plusieurs dizaines de licences *open-source*, offrant une très grande finesse aux initiateurs de projets pour les mener, surtout qu’il est possible de publier un même programme sous de multiples licences, et ce simultanément. Cela permet de se rapprocher de différents types d’acteurs et d’instaurer de véritables gradients au sein de la communauté de développement. Il y a donc de véritables lisières autour du logiciel libre, jusqu’au logiciel propriétaire (dont le code source demeure totalement inconnu). Un néologisme est même apparu pour désigner des logiciels qui se réclament de l’open-source mais dont la licence n’est conforme à aucune des définitions ci-dessus : les logiciels fauxpen-source.

Le libre comme projet de société

Malgré tout, le nombre de logiciels non-libres mais *open-source* est tout à fait négligeable. De fait, l'assimilation de l'un à l'autre est assez courante, y compris dans la littérature scientifique qui préfère généralement éluder le problème en lui préférant l'anagramme FOSS ou FLOSS (*Free/Libre Open Source Software*), le justifiant parfois en le décrivant comme la réunion des deux tendances [Chopra et Dexter, 2008, p.xiv]. Ceci me paraît cependant être un non-sens : la différence entre les deux termes ne réside pas dans l'objet qu'ils désignent mais dans le référentiel, le système, selon lequel cet objet est pensé.

Historiquement, le terme logiciel libre est apparu le premier. L'accent a d'emblée été mis sur la liberté, valeur première loin devant une éventuelle supériorité technique du modèle de développement logiciel qu'elle infère. Il s'agit d'une question éthique, d'une question de modèle de société. C'est bien le sens du titre du recueil d'essais *Free Software, Free Society* [Stallman, 2002]. Encore, pour reprendre le slogan du site Framasoft : « *ce serait peut-être une l'une des plus grandes opportunités manquées de notre époque si le logiciel libre ne libérait rien d'autre que du code* ».

L'*open-source*, quant à lui, est né de la volonté de certains développeurs de favoriser l'intégration du logiciel libre dans l'économie. En effet, l'idéologie liée à l'idée de logiciel libre était pour elles un frein à l'adoption et à la contribution (voir figure 5.1 page 25). L'anglais *free* peut renvoyer à la liberté comme à la gratuité, deux notions qui à l'époque au moins ne permettaient pas d'envisager de *business-model*. L'argument central des tenants de l'*open-source* est qu'il s'agit d'une méthode de développement plus rentable, plus efficace, produisant des logiciels de meilleure qualité que les modèles à sources fermées. Le potentiel sociétal et géographique du logiciel libre se retrouve ainsi neutralisé. Du coup, le fait qu'un logiciel soit *open-source* finit par n'être plus qu'un argument *marketing*.



The screenshot shows the Evolution application window. At the top, there is a small icon of a mail and calendar. Below it, the text reads: "Evolution provides integrated mail, addressbook and calendaring functionality to users of the GNOME desktop." Underneath this, there is a section titled "Feature Highlights" with two columns of icons and descriptions:

 No viruses or worms	 Junk filtering	 Desktop integration
 Developer Platform (EDS)	 Evolution#	 EPlugin
 Advanced email searching	 Web calendars	 User-defined filters
 Multiple accounts	 Palm device support	 Customized reminders
 Multiple calendar views	 iCalendar support	 To-Do list
 LDAP compatible	 Share vCards	 Security and encryption
 Open Source	(read more...)	

ILLUSTRATION 3.1 – Être *open-source*, un argument commercial parmi d'autres pour Evolution.

L'illustration 3.1 page 14 montre bien en quoi l'*open-source* ne saurait être un facteur structurant géographiquement : il ne se pose pas en tant que centralité. Certes, l'un des fondateurs de l'OSI a théorisé ce que l'on pourrait appeler une géographie interne des projets *open-source*, en mettant en avant une organisation de bazar, c'est-à-dire de réseau très peu structuré et

facilement reconfigurable, où les liens entre les individus sont très faibles [Raymond, 1999]. Cependant, on ne peut comparer un manuel de gestion des ressources humaines avec un projet de société, ce pour quoi il a souvent été pris. Finalement, sur ce point, je rejoins les analyses de Philippe AIGRAIN : « *La figure du bazar développée par Eric Raymond a fait beaucoup de mal à la compréhension du fonctionnement des logiciels libres* » [Aigrain, 2010]. Nous verrons néanmoins plus tard que cette figure est souvent convoquée par de nombreux libristes.

Pour cette raison, je préférerais pour la suite le vocable logiciel libre à *open-source* ou à FLOSS, sauf dans des cas spécifiques.

3.1.2 Entre histoire et historiographie du libre : la construction d'un mouvement et la construction d'un récit

Tenter une histoire du logiciel libre me paraît relever de la gageure. La dimension extrêmement floue de l'objet autorise des lectures multiples, parfois contradictoires, et qui dépendent souvent des convictions propres à l'auteur, tant la littérature, même scientifique, est engagée. Chacun tente de fixer une date au début du mouvement. De nombreux auteurs toutefois font commencer la logique libre, en tant que partage du code source d'un logiciel en vue de l'intensification de l'indépendance de ceux qui partagent vis-à-vis d'un fournisseur tiers, entre les années 1940 et les années 1970. Par exemple, certains considèrent la naissance en 1955 du groupe *Society to Help Alleviate Redundant Effort* (SHARE), qui désirait continuer de mettre les logiciels des IBM 701 à jour alors que Big Blue ne supportait plus que les IBM 704, comme l'origine du logiciel libre [Chopra et Dexter, 2008, pp.4-8]. Cependant, certains auteurs, comme Philippe AIGRAIN, font remonter les origines à 1838 [Aigrain, 2010] voire, comme le philosophe Bernard STIEGLER, à Socrate, présenté comme le premier des *hackers* [Stiegler, 2010].

Selon la temporalité choisie, plus ou moins longue, c'est le contour même du logiciel libre et donc son territoire qui se dessine. Car les histoires du logiciel libre, telles qu'elles sont écrites actuellement, sont une recherche des origines, une tentative de mythe de fondation. Or tout mythe de fondation d'un groupe humain fonde justement l'horizon de sens et de compréhension que ce groupe humain a de lui-même. Car, sous couvert d'un mythe fondateur, c'est avant tout un projet voire une destinée que l'on cherche : le discours sur les origines est en réalité un discours sur les finalités, voire une eschatologie.

Il faut alors souligner que les dates évoquées plus haut sont présentées sans exception comme des origines non de l'histoire mais de la pré-histoire du logiciel libre. Autrement dit elles disent d'une période où le mouvement du logiciel libre n'avait pas conscience de lui-même, et donc où il n'existe pas *en tant que* mouvement, voire n'existe pas du tout, dans le sens où l'ek-sistence est justement la prise de conscience de soi en tant que soi. La plupart des ouvrages, articles, ou propos informels traitant du logiciel libre tombent unanimes pour fixer l'année zéro du logiciel libre. Ils se fondent tous sur un acte fondateur, qui est justement une prise de conscience : l'épisode de l'imprimante (voir annexes, texte A.2 page 127) qui, par sa fonction et sa structure, est une véritable parabole. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'elle n'est jamais datée, ni dans les essais de STALLMAN [Stallman, 2002] ni dans sa biographie [Masutti *et al.*,

2010]. La seule date repère, présente chez CHOPRA & DEXTER [Chopra et Dexter, 2008], est 1977, mais rien n'indique combien de temps après cette date l'épisode a lieu. Pour ma part, je choisirai plutôt comme acte vraiment fondateur le lancement du projet GNU (une implémentation libre d'Unix), toujours par Richard Stallman, par un message sur un *newsgroup*, le 27 septembre 1983. La place particulière jouée par Richard Stallman dans la territorialité des libristes sera d'ailleurs étudiée plus tard. Il s'agit en effet d'un véritable *leader* charismatique au sens que ce terme peut avoir au sein par exemple du pentecôtisme.

Pour ce qui est de la suite, nous avons déjà évoqué la rupture majeure qu'a constitué la naissance du mouvement *open-source*. Très succinctement, nous distinguerons avec François ÉLIE trois périodes (voir figure 5.1 page 25). D'abord 1983–1998, où le logiciel libre est seul, et où les libristes sont pour ainsi dire tous des *hackers*, des techniciens passionnés mus par une certaine éthique. On pourrait même séparer cette période en deux, avant et après 1991, soit avant et après le lancement du projet Linux par Linus Torvalds. La deuxième période voit l'arrivée des marchands d'*open-source*, à partir de 1998 : c'est à ce moment que des entreprises comme Red Hat, introduite en bourse le 11 août 1999, émergent réellement. La troisième période, celle actuelle, voit la montée en puissance des clients coalisés qui mutualisent la production des logiciels dont ils ont besoin. Son origine est beaucoup difficile à définir précisément. Pour la France, on peut évoquer 2002, année de naissance de l'ADULLACT. Ces trois acteurs ne se chassent pas les uns les autres : leur présence au sein des projets de logiciels libres est cumulative. La chronologie que nous avons proposée est donc une chronologie géopolitique, puisque ses points d'inflexion se fondent sur des changements au sein des relations-de-pouvoir. Les acteurs agissant dans les projets libres sont ainsi nombreux et ont des intentionnalités et des projets variés.

3.2 Délimitations spatiales de l'objet de recherche

Chacun de ces acteurs possède des intentionnalités et donc des territorialités différentes. Par ailleurs, ces territorialités semblent faire fi des territoires administratifs ou institutionnels. Pourtant ces territoires, et notamment les États, sont ceux à travers lesquels les dynamiques économiques et géopolitiques sont pensées, étudiées. Par ailleurs, en tant que représentants de la sphère publique, ils peuvent devenir des acteurs majeurs du libre et donc informer sa géopolitique en conséquence. Après avoir montré comment la place dans les classements peut être un enjeu pour les États, nous déployerons une double justification : pourquoi l'échelle régionale nous a-t-elle semblé pertinente ? Pourquoi parmi les régions françaises avons-nous choisi l'Aquitaine ?

3.2.1 La France, *leader* dans le logiciel libre ?

La France est perçue et se perçoit comme un pays leader dans les logiciels libres. Je pense que cette représentation est en partie le fruit de la francophilie et de la francophonie de Richard

CHAPITRE 3. L'OBJET DE RECHERCHE

Stallman. Cependant, des études scientifiques ou privées mettent en avant l'importante activité de la France dans ce domaine, notamment de la part des services publics.

Pays	Rang pour l'activité (RA)	RA gouvernement	RA industrie	RA communauté et éducation
France	1	1	25	3
Espagne	2	2	22	10
Allemagne	3	4	19	5
Australie	4	14	4	11
Finlande	5	19	1	18
Royaume-Uni	6	7	15	7
Norvège	7	14	2	29
Estonie	8	45	5	1
États-Unis	9	28	13	2
Danemark	10	12	8	31

TABLEAU 3.2 – Les dix premiers États selon leur activité dans l'*open source* (Source : Noonan et alii, 2008).

Le tableau ci-dessus est issu d'une étude menée par le *Georgia Institute of Technology* et commandée par la firme Red Hat. Elle s'est d'ailleurs beaucoup impliquée dans cette étude, et en a largement influencé les résultats. En effet, d'une part, la méthodologie suivie pour mener l'étude inclut explicitement le point de vue des responsables locaux de Red Hat, récolté lors d'entrevues [Noonan et al., 2008, p.1]. D'autre part, dans la constitution de l'indice synthétique sur l'activité des industries, l'étude semble donner le même poids au nombre de techniciens certifiés Red Hat (c'est-à-dire qui ont passé un examen professionnel qui prouve leur maîtrise des logiciels développés par la firme) qu'à celui des « autres techniciens » [Noonan et al., 2008, p.7]. Je ne détaillerai pas plus avant la méthodologie suivie. En tout état de cause, l'indice fourni est très synthétique, et sa pertinence à la fois en termes scientifiques et d'aide à la décision me paraît limitée. Néanmoins, c'est une étude souvent citée et mise en avant par les libristes.

Une autre étude, utilisant une méthode différente, parvient en effet à des résultats tout autres pour ce qui est de la place de la France. Réalisée par Pierre Audouin Consultants pour le compte de l'Europe, elle portait sur les impacts économiques et sociaux des logiciels et des services qui y sont liés. Le logiciel libre y est abordé sur 8 pages parmi les 340 que compte le rapport. Pour ce qui est du positionnement de la France, elle est classée première dans l'Union Européenne, mais l'Europe est considérée comme peu avancée dans le domaine comparativement aux États-Unis : « *Unfortunately, even though OSS holds an important role in the Europe software industry, most of the OSS software players are American, with the exception of companies such as Alfresco or Talend* » [PAC, 2009, p.110]. L'image donnée par ces deux études des rapports de force entre ces deux pôles de la triade dans le domaine de l'industrie du logiciel libre est ainsi équivoque. En l'état actuel des choses, je me considère inapte à arbitrer entre ces deux positions, surtout qu'il me semble que toutes deux négligent considérablement la part des acteurs asiatiques en ce domaine. Plusieurs petits événements dont j'ai eu vent au fil des ans lors de ma veille

technologique m'ont en effet amené à penser que l'Asie possédait un patrimoine très important de logiciels libres, très utilisés sur ce continent, mais totalement inconnus en Occident. C'est le cas par exemple de l'émergence brutale mais fugace de QZHTTP dans les statistiques des serveurs web en février 2009.

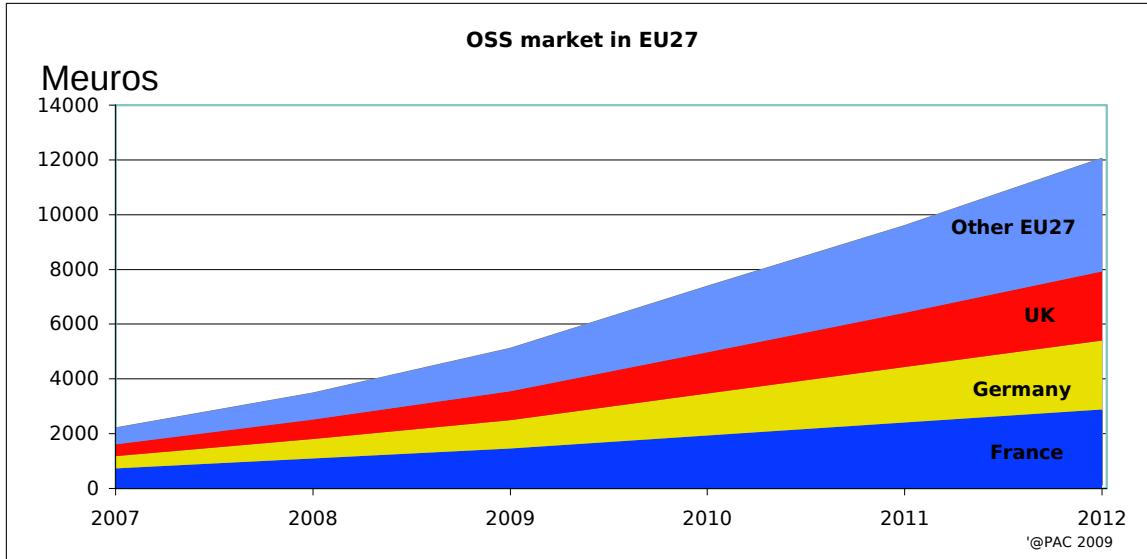


FIGURE 3.3 – La France, *leader* de l'*open source* [PAC, 2009, p.126].

La France est donc perçue comme un *leader* du logiciel libre. En outre, elle-même se perçoit comme telle. Ainsi, dans son *Plan de développement de l'économie numérique* (France numérique 2012) publié en 2008, Éric BESSON, alors secrétaire d'État chargé de la Prospective, de l'Évaluation des politiques publiques et du Développement de l'économie numérique, semble viser ces deux études sans les citer. Si c'est bien le cas, il le fait dans la plus parfaite incohérence : nous avons vu à quel point elles sont contradictoires. Ceci étant dit, ce texte montre un intérêt certain pour le logiciel libre, et une volonté de soutenir le secteur voire de faciliter son expansion [Besson, 2008, p.43-44].

L'attitude concrète du gouvernement et des services vis à vis du logiciel libre n'est cependant pas univoque, comme le montrent certains contrats passés entre Microsoft et l'Éducation Nationale ou la Défense. Affirmer sans nuance que la France est LEADER dans le logiciel libre nous paraît donc abusif. En revanche, il nous semble qu'elle est parmi les LEADERS, bien que sa place ne soit pas assurée.

Le choix d'une région, territoire politique et administratif, comme cadre de réflexion sur le libre ne va pas de soi. En effet, le libre et les libristes se pensent comme appartenant à un réseau mondial, et l'on pourrait croire en première approche que le cadre de réflexion le plus pertinent serait Internet ou ce que l'usage nomme le cyberspace. Cependant, ces libristes ont été amenés à se rencontrer physiquement, expérimentant les limites du travail à distance. Dès lors, les régions sont devenues des partenaires privilégiés de leurs rencontres, notamment des Rencontres Mondiales du Logiciel Libre (RMLL). Par là, elles ont, en tant que collectivités territoriales, été sensibilisées aux problématiques du logiciel libre, au point qu'elles en produisent elles-mêmes, ou en tout cas contribuent à des projets de logiciel libre : car l'enjeu du logiciel

Le logiciel libre représente un potentiel économique et industriel considérable. La France dispose dans ce domaine d'atouts reconnus aux niveaux européen et international. Une étude publiée par la Commission européenne en 2007 montre que les services liés à l'*open source* devraient représenter 32% de l'ensemble des services liés à l'informatique en Europe. Dans le secteur privé, plus de 40% des entreprises européennes ont adopté des logiciels libres. La France et l'Europe occupent des positions de leaders en matière de collaboration globale entre développeurs, notamment via des réseaux de PME. Plus de 50% des développeurs de logiciel libre actifs dans le monde se situent en Europe.

[...]

Par ailleurs, les mesures en faveur de la formation des professionnels du logiciel, ainsi que les travaux autour des grands référentiels d'interopérabilité de l'administration, décrits dans la partie 3, ont pour objet de favoriser le développement de l'écosystème logiciel, notamment celui du logiciel libre.

TEXTE 3.1 – Le logiciel libre dans le plan France Numérique 2012 (p.43).

libre dans les collectivités locales va bien au-delà de la simple utilisation. Certes, l'État n'est pas complètement étranger à cette dynamique. On peut évoquer le succès de la migration des 70000 postes de la gendarmerie nationale à OpenOffice.org en 2007, dû à l'implication de gendarmes dans la production et l'adaptation des logiciels aux besoins spécifiques de cette administration [Élie, 2009, p.103]. De la même façon, le Ministère de la Défense a une implication ancienne dans le secteur. Cependant, au moins en France, ce sont les régions qui apparaissent comme les acteurs institutionnels les plus dynamiques. Et, parmi elles, l'Aquitaine fait partie des plus engagées, ce qui sera longuement développé (voir section Une politique volontariste de la part du Conseil Régional, pages 24 et suivantes).

Ainsi, il nous a paru pertinent et opératoire de choisir la région Aquitaine comme cadre de notre étude et de notre réflexion, bien qu'elle n'épuise en rien la complexité du phénomène. En effet, le paradigme que sous-tend le logiciel libre est à l'œuvre chez une multitude d'acteurs et dans toutes les institutions, certes à des rythmes et à des profondeurs différents. Néanmoins, il nous semble que le logiciel libre apparaît comme un fait social total, c'est-à-dire, selon Marcel MAUSS, comme un phénomène exigeant des investigations dans tous les domaines de la vie sociale (et donc de la vie elle-même) pour être compris de manière adéquate. Il s'agit donc d'un phénomène géographique à part entière.

3.3 L'espace, point obscur des études sur le libre voire les réseaux

Pourtant, les études sur le libre voire sur les réseaux de TIC en général éludent complètement cette dimension fondamentalement géographique — sauf éventuellement lorsqu'il s'agit d'évoquer les aspects juridiques et financiers de la construction de la partie physique de ces réseaux, au premier rang desquels les câbles. Généralement, tout se passe comme si la production et la diffusion de logiciels et de données libres se produisaient naturellement, de manière transparente,

CHAPITRE 3. L'OBJET DE RECHERCHE

ou pour mieux dire comme s'il s'agissait d'objets diaphanes évoluant dans un milieu éthéré, le cyberspace.

C'est par exemple le cas de l'ouvrage de Yochai BENKLER, *The Wealth of Networks* [Benkler, 2006]. Alors même que le sous-titre de l'ouvrage, *How social production transforms markets and freedom*, ouvre une approche globale qui permettrait de placer la géographie et la géopolitique au centre de la problématique, elles ne sont jamais abordées. Même, un chapitre comme *Is the Internet too chaotic, too concentrated or neither?* [Benkler, 2006, p.237] n'aborde en fait pas la question du rhizome et de la polarisation mais traite avant tout de la structuration économique du marché des fournisseurs d'accès.

Ainsi l'espace demeure le point obscur, l'impensé des études sur le logiciel libre et plus généralement sur les TIC. Pourtant, loin de signer la mort de la géographie, ces dernières viennent bouleverser la phénoménologie de l'espace et sont porteuses d'enjeux géopolitiques de premier ordre : c'est d'ores et déjà la maîtrise de ces technologies qui assure le pouvoir. Établir une géographie du logiciel et notamment du logiciel libre nous semble donc une tâche de première importance, dont ce mémoire ne saurait être au mieux qu'une ébauche.

Chapitre 4

Objectif de ce mémoire : la mise en évidence de la composante foncièrement territoriale du libre

Nous avons tenté dans cette introduction de présenter les principaux éléments nécessaires au lecteur pour comprendre les enjeux d'une étude géographique portant sur le logiciel libre, depuis la définition même du logiciel libre, jusqu'à la pertinence du cadre principal d'étude retenu — j'évite soigneusement le terme d'échelle. Ces différents éléments nous ont amené à observer que, dans la bibliographie portant sur le libre, l'espace et les territoires n'avaient aucune place significative. Or, nous soutenons l'exact contraire : le libre ne peut être compris hors des procédures de territorialisation qui l'animent, et il est impossible de parler du cyberspace comme d'une réalité autonome et indépendante, en quelque sorte comme d'un inframonde. Nous proposons quatre axes d'étude pour évaluer cette hypothèse de travail :

- Quelle est l'implication des collectivités territoriales dans la production et la diffusion du libre ?
- Comment les libristes agissent-ils sur leur territoire, l'emprise cognitive étant comprise comme performative ?
- Les libristes forment-ils une communauté, un acteur syntagmatique ?
- Comment penser le cyberspace en tant que partie intégrante de l'espace ?

Pour répondre à cette quadruple interrogation, trois thèmes seront abordés, chacun amenant des éléments de réponse sur lesquels les suivants peuvent se construire. Tout d'abord, nous évoquerons comment l'Aquitaine, en tant que collectivité territoriale, tend à se co-déterminer partiellement avec le libre. Ensuite, nous verrons que les espaces de sociabilité des libristes aquitains sont doublement structurés : à la fois dans les forges et dans les Groupes d'Utilisateurs de Linux (GUL), ce qui aboutit à l'existence de pratiques territorialisées. Enfin, malgré cette

CHAPITRE 4. OBJECTIF DE CE MÉMOIRE

double structuration — en quelque sorte entre espaces de production et espaces de diffusion et de prédication — il apparaît bel et bien, à travers les enjeux géopolitiques qu'il recouvre, que le libre est un objet territorial de premier ordre : nous vivons dans des territoires cyborgs.

Première partie

L’Aquitaine, un territoire du libre

Cette première partie, en quelque sorte, a pour but de présenter la réalité régionale du logiciel libre, afin de donner au lecteur une compréhension suffisante des problématiques des parties suivantes, qui en dépendent. Les enjeux épistémologiques ne sont pourtant pas absents de cette tentative de description. Les notions de territoire mais aussi de diffusion spatiale seront réinterrogées. Nous nous proposons de démontrer que l’Aquitaine est une région favorable au logiciel libre, un territoire du libre, en quatre temps. D’abord, en décrivant la politique volontariste du Conseil Régional, nous voulons insister sur le rôle essentiel des collectivités territoriales dans la diffusion et la production du libre aujourd’hui. Ceci nous permettra d’aborder ensuite l’action la plus ancienne et probablement la plus connue dans laquelle le Conseil Régional s’est engagé : les RMLL, qui sont un outil de pénétration des territoires et donc de diffusion du libre. Par un nouveau resserrement sur une édition particulière de ces Rencontres, celle de 2008, nous souhaitons illustrer en quoi cette diffusion peut entraîner des catastrophes territoriales. Enfin, puisque nous insistons sur les actions qui visent à permettre ou favoriser la diffusion du libre, cela signifie qu’il ne l’est que partiellement : la figure de la fracture numérique sera alors convoquée.

Chapitre 5

Une politique volontariste de la part du Conseil Régional

Si l’Aquitaine est une région favorable à la diffusion du logiciel libre, c’est tout d’abord grâce à une politique assez volontariste de la part du Conseil Régional. L’élucidation des causes d’une telle motivation nécessiterait une étude bien plus fine que celle-ci, même si certaines hypothèses seront émises. Dans un premier temps, les collectivités territoriales jouent un rôle crucial dans la nouvelle configuration géopolitique des territoires de production et de diffusion des logiciels libres. Nous pourrons ici replacer l’action de la région Aquitaine dans un cadre plus global, en montrant en quoi, dans leur ensemble, les collectivités territoriales ont à gagner en agissant de concert, notamment à travers l’association ADULLACT. Ensuite, nous montrerons que l’Aquitaine est perçue comme une région leader dans le domaine des TIC, et ce tant aux échelles régionale que nationale. Enfin, cette perception est fondée sur la visibilité de mesures concrètes et d’annonces assez médiatisées de la part de la Région.

5.1 Les collectivités territoriales, actrices de premier ordre de la mutualisation par la demande

On peut, selon François ÉLIE, distinguer trois principaux groupes d’acteurs pour ce qui est de la production des logiciels libres : les *hackers* bénévoles, motivés par ce qu’il appelle le *fun*, les marchands d’*open-source*, qui cherchent à monétiser des produits mais surtout des services, et enfin les clients coalisés, qui cherchent à obtenir des outils adaptés à leurs besoins et surtout à ne les payer qu’une seule fois [Élie, 2009]. Selon la force relative de ces trois groupes sur le territoire du libre, ils vont transformer sa topologie.

Cette série de transitions, qui sont des bifurcation dans l’espace des phases — autrement dit

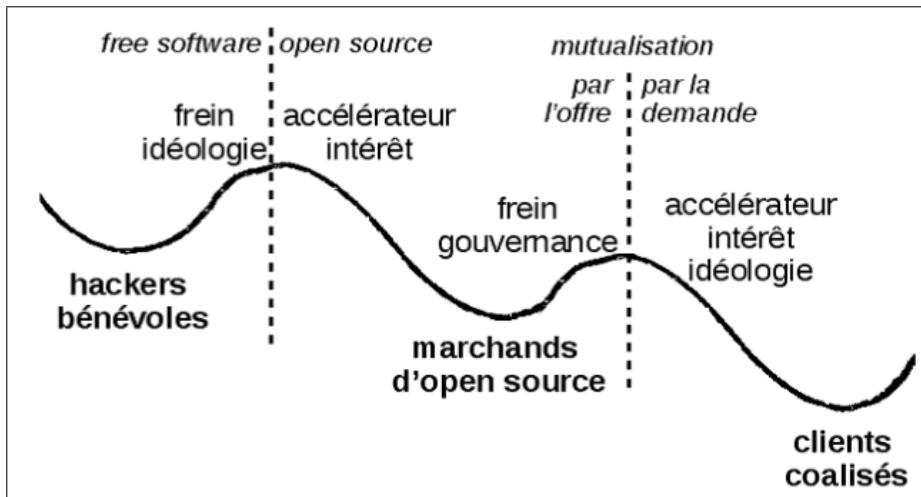


FIGURE 5.1 – Les trois métastabilités du logiciel libre [Élie, 2009].

des changements d'attracteurs — amènent ÉLIE à dire qu'aujourd'hui ce sont les collectivités locales qui sont les principaux moteurs de la production et de la diffusion du logiciel libre. La phase actuelle, caractérisée par la mutualisation par la demande, voit ainsi des collectivités mettre en commun certaines de leurs productions logicielles. En effet, selon ÉLIE, les collectivités territoriales ne considèrent plus aujourd'hui qu'elles doivent être de simples utilisatrices de logiciels libres : il s'agit pour elles d'en développer. Je pense que l'on peut poursuivre son analyse, en la replaçant dans une tendance lourde et générale pour les collectivités : celle de la mise en commun de certains postes budgétaires redondants. On peut citer par exemple, à l'échelle locale, la multiplication et l'approfondissement des intercommunalités, et ce quelle que soit leur taille.

Il ne faut cependant pas oublier que François Élie est président de l'ADULLACT, et que ses propos sont aussi — et peut-être surtout — ceux d'un acteur engagé. Cette association a justement pour but d'inciter et d'aider les collectivités locales à mutualiser leurs logiciels libres. Un exemple de logiciel libre produit par l'ADULLACT est OpenCimetiere, outil de gestion des cimetières. Il a été réalisé par la ville d'Arles, puis déposé sur la forge de l'association, une forge servant à la fois de lieu de distribution (possibilité de télécharger le logiciel) et d'espace de développement (possibilité de demander ou d'apporter des corrections, des améliorations).

J'ai tenté, à partir des données présentes sur le site de l'association, de produire une carte de répartition des membres et de l'interpréter. Certes, une carte est déjà présente sur ce site, mais elle est inexploitable à cause d'une méconnaissance totale des règles de sémiologie graphique.

La carte des membres de l'ADULLACT (carte 5.1 page 26) appelle quelques commentaires. Tout d'abord, elle donne un aperçu d'ensemble assez efficace des membres de l'ADULLACT. Elle permet une analyse plus fine qu'une simple carte du nombre de membres par département. En effet, malgré des effectifs comparables — respectivement 9 et 10 — les départements de la Gironde et du Nord présentent par exemple des profils fort différents. Ainsi, la part des collectivités membres est bien plus forte en Gironde. On peut même en conclure que l'investissement des collectivités du Nord est tout juste équivalent à celles du Calvados. Cependant, cette carte

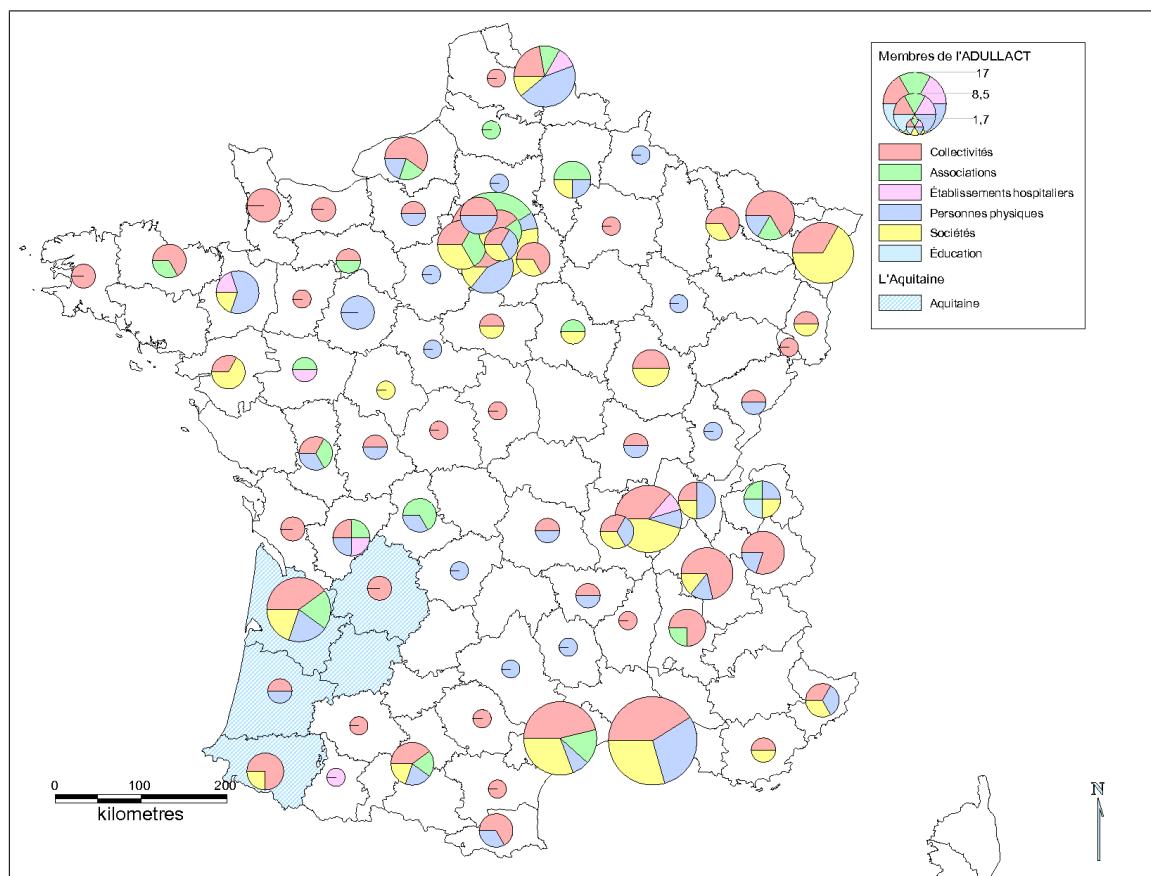
CHAPITRE 5. UNE POLITIQUE VOLONTARISTE

possède aussi ses limites. Outre le fait que les données ne sont peut-être pas à jour — elles référencent comme membre l'hôpital de Girac, alors qu'il a résilié son adhésion. Encore, elle ne fait pas de distinction dans l'échelle et la puissance des collectivités territoriales impliquées.

Il est vrai que les diagrammes circulaires proportionnels ne sont pas d'une lecture aisée. Il m'a donc semblé avantageux de compléter cette carte à la fois par un diagramme en camembert (figure 5.2 page 27) à l'échelle nationale et par une série de cartes, présente en annexe, reprenant les mêmes données (cartes pages 135 et suivantes).

Commençons par évoquer la catégorie « autre ». Il s'agit d'une catégorie fourre-tout et même discutable. En effet, je n'ai pas remis en cause la classification des membres établie par l'ADULLACT. On trouve ainsi dans cette catégorie, à titre d'exemple, l'association des maires de Seine-Maritime. Cependant, cette figure permet d'enrichir notre compréhension de la carte présente plus haut. En effet, les conseils régionaux membres sont ceux du Languedoc-Roussillon, de la région Rhône-Alpes, de la Lorraine, le Centre et le Poitou-Charentes. Or, François Élie est un homme politique charentais, et l'ADULLACT a son siège à Montpellier, ce qui explique peut-être d'ailleurs aussi la légère sur-représentation de l'Hérault parmi les membres.

Nous pouvons dès lors sans trop nous risquer émettre l'hypothèse d'une diffusion spatiale de l'innovation que constitue l'ADULLACT par proximité, pour reprendre un modèle établi depuis longtemps en géographie [Saint-Julien, 2004]. En suivant ce modèle et en nous appuyant sur les chiffres fournis par le compte-rendu déjà cité, l'ADULLACT semble à première vue en être à



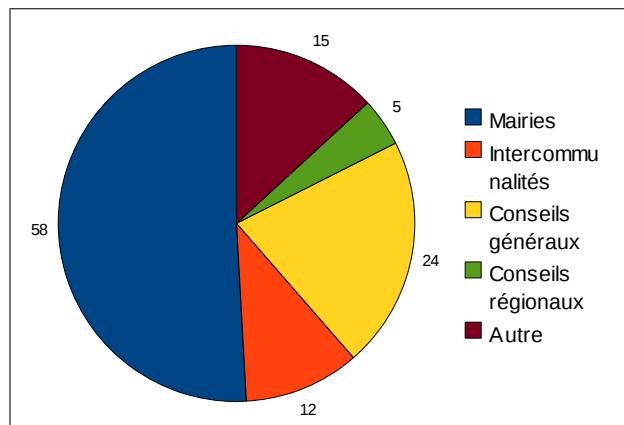


FIGURE 5.2 – Les collectivités territoriales membres de l'ADULLACT.

la deuxième phase de la diffusion spatiale, à savoir celle de l'expansion. Il nous faut cependant nuancer ici notre pensée quant au rôle des individus clés : la Charente ne semble pas être un « foyer émetteur » [Saint-Julien, 2004].

Cependant, pour reprendre une phrase connue de GARFINKEL, il suffit d'observer attentivement un mur blanc pour y voir émerger des taches, des irrégularités. J'en suis venu ainsi à penser que l'ADULLACT mériterait à elle seule une étude bien plus approfondie afin d'étudier ses mécanismes internes, les rapports de force qui l'habitent, bref sa géopolitique. Notre brève entrée en matière soulève de nombreuses questions, notamment concernant l'impact de l'adhésion d'un Conseil Régional sur les collectivités qui lui sont rattachées. En effet, une telle adhésion signifie-t-elle un engagement *de facto* des collectivités de plus grande échelle ? Il faudrait pour répondre à cette question être capable de pondérer chaque adhésion selon son influence et sa capacité de diffusion, c'est-à-dire selon sa capacité à être un pôle émetteur. Il est probable que l'adhésion de Bernières-sur-Mer, commune de quelque 2400 habitants selon le recensement 2007 de l'INSEE, n'ait pas la même signification que celle d'un Conseil Régional puissant comme peut l'être celui de Rhône-Alpes.

Pour ces raisons, constater que seules 114 collectivités — dont 58 communes — sont membres ne suffit pas pour déduire que la mutualisation par la demande est un phénomène marginal. Par ailleurs, pour François ÉLIE, « *nous n'en sommes qu'au début* ». Autrement dit, la phase « *d'amorce* » de la diffusion spatiale [Saint-Julien, 2004] — que je préfère avec HÄGERSTRAND appeler phase d'accumulation — n'a pas été franchie.

5.2 Une région perçue comme *leader* à différentes échelles

La carte 5.1 page 26 incite à penser que l'Aquitaine, tout en étant relativement bien classée, ne compte pas parmi les régions les plus dynamiques dans le domaine du libre. Cependant, il faut ici se garder de tirer des conclusions péremptoires à l'aide d'indicateurs simples, surtout lorsqu'ils sont aussi fragiles que nous l'avons montré.

Afin de réévaluer la place de la région, nous allons nous fonder d'une part sur l'article d'un

journaliste spécialisé, Thierry NOISETTE, qui a réalisé une étude comparative des politiques des régions concernant le numérique à l'occasion des dernières élections régionales [Noisette, 2010] ; d'autre part sur les représentations d'acteurs locaux du logiciel libre concernant leur région.

5.2.1 Une image dynamique au sein de la presse spécialisée nationale

Je n'ai pas opéré de recension exhaustive des articles de presse traitant du libre en Aquitaine. Je ne pense pas que les articles sur le sujet soient très nombreux. Je vais donc me contenter d'analyser l'aura de l'Aquitaine dans le domaine du libre à travers l'article de Thierry NOISETTE [Noisette, 2010]. Ce journaliste est un militant de longue date du logiciel libre [Noisette, 2004]. Son article, quoique réalisant un bilan général de la politique des régions à propos des TIC, montre une sensibilité certaine au libre (voir annexes, texte A.1 page 126). Par ailleurs, de nombreux acteurs me l'ont cité comme référence pour faire un point rapide sur l'action du Conseil Régional en faveur des logiciels libres.

Nous pouvons tout d'abord remarquer que l'Aquitaine est l'une des seules régions dont la partie de l'article consacrée à la « *production de services ou contenus sous licences libres* » soit développée, avec l'Île de France. L'accent est mis sur des actions concrètes de la région, même si le fait que « *les sites web de la région sont tous développés à partir de logiciels libres* » me semble pouvoir être dit de nombreuses collectivités territoriales. L'Aquitaine est donc comprise par ce journaliste engagé comme une région dynamique dans sa promotion du libre, tant au niveau des logiciels que des données. Or, il contribue à façonner l'opinion publique, ou du moins l'opinion des lecteurs — somme toute très divers dans leur attitude face au libre. Nous pouvons donc en conclure, ou à tout le moins supposer, que l'Aquitaine renvoie à l'échelle nationale une image de territoire favorable au libre.

5.2.2 La perception des acteurs locaux

Cette représentation est partagée par des acteurs locaux. En feignant d'ignorer la possibilité que Thierry NOISETTE ait pris ses renseignements auprès de certains d'entre eux, nous pouvons dire que les représentations de la région, tant à l'échelle locale que nationale, sont convergentes.

En effet, la plupart des acteurs locaux que j'ai pu interroger ont fait état librement, c'est-à-dire sans que je les y amène volontairement, du fait que pour eux le Conseil Régional est depuis longtemps un soutien de poids. Par exemple, en parlant des Rencontres Mondiales du Logiciel Libre, certains affirment que « *sans la Région, rien n'aurait probablement vu le jour* » ou encore qu'elle a été « *un soutien financier de premier ordre* ». Nous émettons deux hypothèses quant aux motivations du Conseil Régional pour soutenir le logiciel libre. Tout d'abord, à une échelle individuelle qui fait ressortir le côté tout à fait aléatoire de l'émergence de formes géographiques, il y a depuis 1999 à Bordeaux un GUL puissant et dynamique, l'ABUL (Association Bordelaise des Utilisateurs de Logiciels Libres) dont l'un des membres travaille depuis longtemps au Conseil Régional, ce qui a pu faciliter les contacts. Ensuite, à une échelle plus régionale, culturelle, et

qui expliquerait également la présence d'un GUL ancien puissant, on pourrait envisager une influence de l'idéologie fédéraliste girondine, méprisant souvent ce qui relève de la centralisation. Cependant, afin de ne pas émettre des hypothèses qui ne soient que de pures spéculations aux tendances ataviques, il nous aurait fallu au moins interroger des acteurs à ce sujet afin de voir si cette explication appartient à leurs schèmes de justification.

5.3 Une politique régionale qui mise sur les TIC

Selon les représentations des acteurs, la région Aquitaine est donc un *leader* dans le monde du libre. Ces représentations relèvent de l'interprétation d'actions, d'annonces d'actions ou de projets effectifs de la région. Après avoir vu comment la région a mobilisé certains de ses services pour favoriser logiciels et données libres, nous verrons en quoi le nouveau programme d'Alain Rousset laisse à penser que l'implication de l'Aquitaine en faveur du libre ne fait que s'approfondir.

5.3.1 Des services régionaux impliqués

Des services de la région sont impliqués dans la diffusion de données et de logiciels libres.

La promotion des logiciels libres

Il n'est pas possible de recenser dans ce paragraphe toutes les actions de la région en faveur du logiciel libre, d'autant que ce mémoire en est truffé. Nous allons donc essentiellement mettre l'accent sur une agence régionale, Aquitaine Europe Communication (AEC). Celle-ci se définit elle-même comme « *l'agence Aquitaine des initiatives numériques* ». Sa mission n'est pas spécifiquement — le terme n'apparaît nulle part — de promouvoir le logiciel libre auprès des entreprises. Tout au plus présente-t-elle dans certaines de ses productions écrites l'*open-source* comme un *business-model* viable [Chotard, 2009].

Le texte 5.1 page 30 montre bien que pour l'AEC, le logiciel libre, ou plutôt l'*open-source*, n'est qu'une partie de ce que l'auteur appelle l'hybridation de l'économie, c'est-à-dire, sous sa plume, la combinaison de deux ou plusieurs *business-models*. Ce texte est, par le vocabulaire et les exemples employés, assez étrange. Je pense, à tort ou à raison, être assez fin connaisseur de l'économie numérique et de la sémantique employée par ses acteurs. D'une part, cela faisait depuis 2005 ou 2006 que je n'avais pas lu le mot « consom'acteur », alors très à la mode comme son cousin le « consom'auteur ». Encore, *Second Life* est considéré par les spécialistes comme une simple bulle spéculative depuis début 2008 au moins.

Mon but n'est pas ici de critiquer un auteur que je ne connais pas. Il me semble plutôt que l'utilisation de *buzz-words* et d'exemples assez anciens ou célèbres montre que cette publication est destinée à un public d'entrepreneurs non-spécialistes, et que son but est de leur présenter cette économie numérique à l'aide d'exemples et de mots qu'ils connaissent. Par ailleurs, l'utilisation du terme *open-source* plutôt que logiciel libre peut avoir été choisie pour éviter les

Par le biais de ces intermédiaires, les technologies numériques tendent à nous faire passer d'une économie industrielle, empreinte de verticalité, à une « wikonomie » (Tapscott, 1996), une économie collaborative orientée par l'intelligence collective, horizontale, rendant plus poreuse la frontière entre fournisseurs de services et consom'acteurs. Les plateformes communautaires Flickr, Myspace, Youtube, Second Life ou encore l'encyclopédie collaborative Wikipedia en sont des exemples. Le concept de l'*open-source* est depuis longtemps un moteur de cette co-création (déplacement de la valeur sur l'innovation et non sur la rente) mais restreint à une niche de spécialistes. Cette mutualisation a, depuis, amplement gagné d'autres pans de l'activité numérisée à l'image d'une sous-traitance basée sur la collaboration de masse.

TEXTE 5.1 – Le logiciel libre vu par un auteur d'AEC (Chotard, 2009).

crispations des industriels : pour eux, comme l'ont bien compris Eric S. RAYMOND [Raymond, 1999] et François ÉLIE (figure 5.1 page 25), le modèle de société attenant au logiciel libre — son idéologie — est un frein.

L'AEC mène aussi des campagnes d'informations spécifiques sur le logiciel libre destinées des entreprises, notamment à celles qui auraient peur d'en utiliser pour des raisons légales [Tomas, 2009]. L'auteur conclut ainsi :

« Nous constatons ici qu'un logiciel, bien que libre, est protégé par le droit d'auteur. Ce droit est aménagé puisque l'auteur concède d'un droit d'usage plus étendu que celui prévu par la loi. De plus, ces licences dites libres sont juridiquement valides.

L'utilisation de logiciels libres par des clients tels que les administrations et les entreprises est de nos jours courante et tend à s'intensifier. »

Cette conclusion comporte deux phases qui, de manière discrète, visent à inciter les lecteurs et l'assistance — cet article était à l'origine une présentation — à utiliser des logiciels libres. Dans la première phase, il s'agit de rassurer sur le caractère légal d'une telle utilisation : il n'y a aucun risque à utiliser du logiciel libre. Ensuite, TOMAS insiste sur la diffusion croissante du logiciel libre. Il s'agit là de passer à l'étape suivante : suggérer qu'il s'agit d'une vague générale et que, dans un contexte de concurrence exacerbée, les acteurs risqueraient de perdre en compétitivité s'ils prennent du retard sur ce terrain.

L'AEC est une interface entre l'administration et les entreprises, qu'elle conseille et aiguille. Par des campagnes d'information, elle favorise entre autres la diffusion du logiciel libre dans le tissu industriel aquitain.

La publication de données sous licence Creative Commons

Depuis 2004, la région Aquitaine a commencé à publier certains documents qu'elle produit sous licence *Creative Commons* (CC). Il s'agit de licences pour les données, les contenus. Elles se fondent sur trois critères, en partant du principe que l'acquisition du contenu est libre, et que l'acquéreur peut le redistribuer sans demander de permission exprès à l'auteur. Leur constitution modulaire permet une gestion fine des droits d'auteur et offre un certain contrôle

CHAPITRE 5. UNE POLITIQUE VOLONTARISTE

sur ce qu'en font les utilisateurs (voir annexes, texte A.7 page 130). Il existe d'autres licences libres, comme Art Libre ou la GNU-FDL, apportant des nuances. Il faut avant tout retenir que si ces licences se sont inspirées de celles pour les logiciels, elles ne recouvrent pas la même idée de la liberté. Par exemple, une licence logicielle qui interdirait une exploitation commerciale du code serait considérée comme non libre (voir tableau 3.1 page 13). De même si une telle licence interdisait de modifier le code. Plutôt que de dire, comme certains libristes, qu'en réalité seules les moins contraignantes sont véritablement libres, il nous semble plus pertinent d'affirmer que les notions de libertés logicielle et informationnelle ne se recoupent pas totalement, ce qui interroge la lisière entre logiciel et données dans le système informatique (voir figure 3.2 page 12). Dans ce domaine encore, l'Aquitaine fait figure de région *leader*. Selon Michel Eimer,

Le développement d'Internet modifie les pratiques culturelles, le rapport au savoir et la manière dont les savoirs individuels et collectifs se constituent. Cela se mesure directement aujourd'hui pour les individus (réseaux collaboratifs, d'échanges de données, etc), mais aussi pour les services publics.

Deux notions fondent le choix de la DTIC :

- La notion de biens communs des contenus : les contenus appartiennent aux citoyens ; ils peuvent être republiés et réutilisés.
 - Favoriser l'accès et la réutilisation libre et gratuite des données publiques pour permettre aux citoyens de comprendre l'action publique et y participer ainsi que pour développer une économie fondée sur la connaissance.
- [...] Le choix des CC devient dès lors un facilitateur de ces agrégations de contenus par d'autres.

TEXTE 5.2 – Les données sous licence libre, un choix politique (source : aquitaine.fr).

délégué aux TIC, elle a non seulement été la première région à passer des données sous licence libre, mais encore elle en a fait la promotion auprès des autres régions, qui l'ont prise comme modèle.

Les licences libres sont conçues comme un outil de développement territorial favorisant les échanges et les synergies : elles ne sont pas un but en elles-mêmes. Par ailleurs, la région ne saurait imposer à ses prestataires qu'ils déposent leur production sous licence libre. Ainsi, la région diffuse sous licence libre les données qu'elle produit elle-même, mais se contente de conseiller à ses partenaires d'y placer celles qu'elle leur a commandées. En général, les partenaires acceptent quand la possibilité de vendre cher l'information une deuxième fois, par exemple à une autre région, est limitée.

Le Conseil Régional a choisi la licence *Creative Commons BY-SA* : les utilisateurs qui diffusent des contenus ou de l'information construits à partir de ces données doivent indiquer qui en est l'auteur originel (*By*) et, le cas échéant, eux-mêmes distribuer ce qu'ils ont produit sous la même licence (*Share Alike*). Ceci implique que les acteurs externes, et notamment les entreprises, peuvent monétiser les données ainsi produites, mais sont dans l'obligation de contribuer à l'enrichissement commun de l'information, des bases de données.

Il s'agit donc de favoriser une valorisation maximale des données publiques afin de renforcer le développement économique et la participation politique. Dans ce cadre cependant, il peut être

CHAPITRE 5. UNE POLITIQUE VOLONTARISTE

éventuellement pertinent de ne permettre ces échanges qu’au sein des acteurs régionaux. Ainsi Michel Eimer fait entrer dans la politique de libération des données le projet Pigma, qui propose d’acheter une licence longue durée à l’IGN pour faire bénéficier tous les acteurs publics et para-publics de la région des différentes ressources géographiques électroniques de l’institut national. En retour, les acteurs publics qui construirait des SIG grâce à ces fonds de carte seraient invités, par une « *clause de bonne volonté* », à les redistribuer à tous les autres participants au projet, et à ceux-là seulement. Michel Eimer parle d’une « *libération à l’échelle de la région* » qui instaure « *un système de troc* ». À notre avis, cette façon d’envisager le modèle économique du libre — logiciels comme données — le replace dans des expérimentations contemporaines plus larges qui découpent la valeur économique d’un objet du flux monétaire qu’il engendre directement. En effet, le projet Pigma, s’il aboutit, créera bien de la richesse. Pourtant, une partie de celle-ci ne sera pas comptabilisée dans le Produit Intérieur Brut (PIB) de la région.

Même, alors que les licences *Creative Commons* sont perçues par leurs détracteurs comme annihilant le contrôle qu’un auteur a sur son œuvre ou sa production, elles apparaissent au contraire dans le cadre européen comme une solution juridique pour éviter le pillage pur et simple des données régionales. En effet, la directive *Infrastructure for Spatial Information in the European Community* (INSPIRE) de 2007 impose de rendre publiques la plupart des données produites, notamment les données géolocalisées. Si les régions appliquent cette directive telle quelle, sans précaution aucune, alors elles perdent le contrôle de leurs données. Par contre, si elles les placent sous *CC BY-SA*, non seulement elles imposent une certaine participation — qui est une forme de paiement — aux acteurs privés, mais encore, par l’analyse de ces retours, elles peuvent mesurer la valeur des informations produites pour réorienter les futurs cycles de production de données ou les valoriser par elle-même.

Cette politique régionale nous paraît marquer une transition d’une économie de l’information vers une économie du savoir, dont le libre participe. Si, dans le langage courant, elles sont bien souvent confondues, il nous paraît essentiel, avec Bernard STIEGLER, de les distinguer. En effet, par essence, la valeur de l’information est entropique : elle diminue avec le temps. Fonder une économie sur l’information implique donc de diminuer au mieux cette entropie en créant artificiellement de la rareté — en ralentissant au maximum la diffusion de l’information. Une économie du savoir réalise l’effort inverse : elle favorise au maximum la circulation des informations afin que celles-ci se transforment en savoir « *par essence négentropique : par nature, le savoir est ce dont la valeur se maintient voire s’intensifie* » [Stiegler, 2005, p.132]. Néanmoins, dans ce cas, la richesse n’est pas produite au même niveau : elle l’est à l’échelle du système au sein duquel se produisent les échanges. Ainsi, les associations pour lesquelles l’information n’est pas une finalité mais un levier pour construire du savoir « *sont négentropiques dans la stricte mesure où [elles] intensifient l’individuation des individus psychiques aussi bien que des individus collectifs qui s’élèvent de concert* » [Stiegler, 2005, p.134].

5.3.2 Le logiciel libre comme enjeu géopolitique

Les idées liées au libre ont ainsi déjà été au moins partiellement mises en œuvre ou encouragées par les services de la région. La diffusion à la fois horizontale dans la société, et *bottom-up* vers les responsables politiques, a transformé le libre en enjeu à la fois politique — dans le cadre des élections régionales 2010 — et géopolitique : il s'agit d'en faire un outil de cohésion territoriale, au service du développement.

Une campagne électorale qui fait du logiciel libre un enjeu

L'implication de la région est également visible dans le programme d'Alain Rousset pour la période 2010-2016, où le libre a une place de choix. Ceci montre également que l'engagement sur ce thème est un critère de vote pour un nombre d'électeurs qui peut être décisif. En effet, la liste PS-PRG-MRC n'était pas la seule à afficher son soutien. La liste Europe-Écologie a elle aussi consacré une partie de son programme au logiciel libre, et a même affiché sur son site internet une vignette « *J'ai signé le pacte du logiciel libre* », dans le cadre d'une campagne menée par l'APRIL depuis les dernières élections législatives. Alain Rousset lui aussi a signé le pacte, mais ne semble pas en faire mention sur son site, probablement car il n'a été signé qu'entre les deux tours, lors de la fusion avec la liste Europe-Écologie.

LE PACTE DU LOGICIEL LIBRE Un bien commun à protéger et à développer. Je suis candidat(e) aux élections régionales J'ai conscience que Le travail des acteurs du Logiciel Libre participe à la préservation des libertés fondamentales à l'ère du numérique, au partage du savoir et à la lutte contre la « fracture numérique ». Il constitue également une opportunité pour le public mais aussi pour l'indépendance technologique et la compétitivité de la France et de l'Europe ; Le Logiciel Libre est un bien commun à protéger et à développer. Son existence repose sur le droit pour un auteur de divulguer son logiciel avec son code source et d'accorder à tous le droit de les utiliser, les copier, les adapter et les redistribuer, en version originale ou modifiée. Je m'engage donc à Faire développer et utiliser prioritairement des logiciels libres et des standards ouverts dans les établissements, administrations, services et lieux publics placés sous l'autorité de ma collectivité ou gérés par des partenaires ; Accompagner systématiquement ces initiatives en sensibilisant aux logiciels libres et aux standards ouverts les publics amenés à en bénéficier.
--

TEXTE 5.3 – Le pacte du logiciel libre signé par des candidats aquitains.

Par ailleurs, au sein de leur parti respectif, Alain Rousset et Monique de Marco sont parmi les seuls à avoir signé le pacte et à avoir, selon l'APRIL, émis des « *propositions relatives au logiciel libre* », même s'il faut remarquer que la proportion de candidats recensés ayant émis de telles propositions est sensiblement plus élevée dans le parti Europe Écologie qu'au Parti Socialiste.

CHAPITRE 5. UNE POLITIQUE VOLONTARISTE

Jean Lassalle a également signé le pacte. Autrement dit, à l'exception de Xavier Darcos, toutes les principales têtes de liste y ont souscrit. Nous pouvons dès lors émettre l'hypothèse que le logiciel libre est davantage un enjeu politique en Aquitaine que dans beaucoup d'autres régions de France, car le Conseil Régional en est un acteur majeur depuis maintenant 10 ans. Cela laisse également supposer que la connaissance des problématiques relatives au logiciel libre est très répandue en Aquitaine.

Vers un territoire du libre à l'échelle régionale ?

Cette signature, plutôt symbolique, vient en réalité donner une visibilité large au programme numérique de l'alliance qui a remporté les élections. En effet, selon François PELLEGRINI [Pellegrini, 2010],

« La signature du pacte est une conséquence logique des actions envisagées, dans ce programme numérique, concernant la mutualisation des développements logiciels nécessaires au fonctionnement des services du Conseil Régional, ainsi que pour l'équipement des lycées, dont la Région à la charge. »

Ce programme, (voir annexes, texte A.3 page 128) dont la rédaction a justement été confiée à François PELLEGRINI — l'un des organisateurs des premières RMCL et donc un libriste engagé de longue date — comporte plusieurs grands axes en rapport avec le logiciel libre. Dès le début, il est précisé que « *c'est le rôle de la Région d'accompagner la migration de tous vers des usages novateurs et pertinents des outils numériques* ». Logiciels libres et standards ouverts ne sont certes pas explicitement cités, mais l'objectif final à long terme est clairement, à mon sens, la diffusion généralisée voire exclusive de l'utilisation de tels dispositifs. Le terme « *migration* » désigne en effet souvent dans le monde des TIC le passage d'une solution logicielle à une autre équivalente, et plus spécifiquement le passage d'une solution propriétaire à une autre libre.

Parmi les grands axes développés, on pourra noter, mis très fortement en exergue, « *le développement en Aquitaine d'un pôle d'excellence en logiciels libres* », le « *soutien aux filières de reconditionnement et de recyclage d'ordinateurs à destination des personnes à revenus modestes* », qui ne peut se concevoir que par l'équipement de ces machines en logiciels libres, « *en finançant des plate-formes de dépôt de ressources pédagogiques libres* » pour les lycées, « *libérer les données* », un « *plan de migration progressive vers les logiciels libres au niveau des postes de travail* » des administrations de la région.

Certes, il ne s'agit là que d'annonces, mais il est clair qu'il n'est pas question ici d'une quelconque supériorité technique des logiciels libres, mais bien de leur intérêt social, pour la cohésion sociale pourrait-on même dire. Bref, il s'agit de montrer qu'ils sont un outil de structuration territoriale profond.

5.4 L'émergence de la région comme échelle pertinente pour le logiciel libre ?

L'objectif de la Région semble donc être la lutte contre l'illétrisme numérique. Certains parlent d'innumérisme, mais le terme désignant déjà l'équivalent mathématique ou algébrique de l'illétrisme, nous préférons l'éviter. Pour reprendre une typologie ancienne mais toujours pertinente, il s'agit pour la région de transformer des « *technologies aliénées, [...] cédées en vertu d'un droit de propriété ou d'un accord particulier* », en « *technologies socialisées, socialement disponibles et accessibles sans restriction* », afin qu'elles deviennent des « *technologies incarnées, c'est-à-dire les connaissances de base, l'expérience pratique, le savoir-faire, assimilés et incorporés par les hommes* » [Gonod, 1976, pp.19-20]. Il s'agit donc bien d'un projet de société, de territoire, où le pouvoir des acteurs locaux est augmenté, où ils sont encapacités. Il faudrait d'ailleurs plutôt parler de leurs relations-de-pouvoir et pouvoirs-de-relation, puisque la relation « *est co-extensive de tout rapport social* » et que le pouvoir est à la fois l'origine, le moyen et la finalité de toute relation [Raffestin, 1980, p.27]. Or, « *le pouvoir est très intimement lié à la manipulation des flux qui traversent la relation à savoir l'énergie et l'information* » [Raffestin, 1980, p.46]. Ainsi donc, maîtriser les TIC comme le propose le nouveau programme d'Alain Rousset est essentiel dans un contexte global où l'échelon administratif pertinent est celui des régions, au sens donné par l'Europe à la catégorie Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques de niveau 2 (NUTS2). En effet, celles-ci tendent à devenir les principaux acteurs de leur développement [Scott et Storper, 2006].

Cependant, il faut garder à l'esprit que la question de l'échelle pertinente est piégée dans sa formulation même. Non seulement la mondialisation, notamment par la généralisation des TIC, implique une nouvelle phénoménologie de l'espace et des lieux où les emboîtements d'échelles ne fonctionnent plus — Jacques LÉVY parle d'échelles sans barreaux ; mais encore la croyance en une « bonne échelle » en vient toujours à cristalliser et simplifier des relations-de-pouvoir en niant la légitimité des relations se nouant à des échelles différentes [Raffestin, 1980, p.158].

Chapitre 6

Les RMLL, ou les échelles de la fête au service de la production territoriale

Ces problèmes du choix de l'échelle d'analyse et de l'étude des interscalarités se manifestent au plus haut point lorsqu'on essaie de rendre compte, en utilisant ces notions, d'événements ponctuels, de territorialités temporaires ou pour mieux dire éphémères — car toute territorialité est variable dans le temps — qui concentrent et accentuent les territorialités et les relations-de-pouvoir entre acteurs. Les Rencontres Mondiales du Logiciel Libre sont donc un élément essentiel pour comprendre dans quel mesure l'Aquitaine peut être qualifiée de territoire du logiciel libre.

Le terme de fête ne saurait pleinement résumer ce que sont les RMLL. Cependant, nous allons nous fonder sur les analyses de Guy Di Méo [Di Méo, 2001] pour tenter de comprendre la dimension territoriale de ces rencontres, dans la mesure où la dimension festive est présente, non pas de manière anecdotique mais bien consubstantielle à l'ensemble des conférences qui y ont lieu. En effet, nous pourrions définir les RMLL comme un ensemble de conférences, d'ateliers de démonstration et de formation, dont le but premier est de permettre aux acteurs du libre de se rencontrer mais aussi de sensibiliser un large public aux logiciels libres. Dans ce cadre, la dimension festive des RMLL (concerts, projections) se révèle tout à fait décisive et stratégique. L'action et la présence des diverses échelles lors des RMLL permet donc d'en comprendre les enjeux fondamentaux. Nous verrons tout d'abord qu'à l'échelle mondiale elles agissent comme une véritable *catharsis* pour des développeurs qui n'ont que peu d'occasions de se rencontrer. Ensuite, à l'échelle nationale, les RMLL — ou plus précisément la participation aux RMLL — sont devenues un marqueur identitaire fort pour les libristes. Cependant, c'est bien aux échelles locales et régionales que leur impact territorial est le plus fort.

6.1 À l'échelle mondiale, une *catharsis*

Par leur nom même, les RMLL se réfèrent à l'échelle mondiale. Cette appellation, trouvée par Pierre Jarillon avant même la présentation de l'idée à l'ABUL (le GUL qui a porté le projet les premières années), montre bien que, dès les premières réflexions, l'échelle mondiale a été considérée comme « *la seule pertinente car celle d'Internet* ». On voit également ici poindre dans le discours une territorialité originale, dont il sera question dans le chapitre suivant, portant sur les espaces de sociabilité des libristes. Cette ambition mondiale s'est marquée dès la première année par la présence de « *45 nationalités venues des 5 continents* » et par la thématique transversale choisie en 2000, à savoir le développement — l'espace visé était explicitement l'Afrique. Les RMLL 2000 ont ainsi vu naître l'Association Africaine des Utilisateurs du Logiciel Libre (AAUL). Par ailleurs, afin de mieux se faire connaître et de ne pas rebouter les acteurs non-francophones, un autre nom, employé à l'international, a été donné aux RMLL : *Libre Software Meeting* (LSM). Il est d'ailleurs ici intéressant de noter que la notion de mondialité des rencontres disparaît dans seconde cette titulature : nous pouvons supposer que ceci est dû au caractère forcément mondial ou au moins international d'une convention ayant lieu à l'étranger.

Pierre Jarillon voyait dans la possibilité de ces rencontres un intérêt pratique. Il m'a expliqué à l'occasion d'un entretien téléphonique qu'à l'époque, soit en 1999, « *la guerre entre Gnome et KDE faisait rage* » — deux environnements de bureau libres — et qu'il pensait alors qu'une rencontre entre développeurs était nécessaire afin de dissiper les malentendus. Il a justifié sa proposition par sa propre expérience du travail à distance, qui selon lui affaiblit la confiance mutuelle des collaborateurs. Autrement dit, la proximité spatiale des acteurs est comprise comme étant par elle-même, et indépendamment du contexte extérieur, génératrice d'aménités — ici le climat de confiance — produisant *in fine* des économies d'agglomération.

Lors des entretiens certains vont même plus loin. « *Il fallait qu'on puisse manger, boire, pisser ensemble. [...] Ça améliore beaucoup les relations* ». On retrouve ici pleinement les analyses de Guy DI MÉO, qui montrent que

« la fête agit [...] comme une véritable catharsis. Le plus souvent, elle désamorce les conflits dans une sorte de rituel. Au-delà des disputes, des inégalités, des injustices, des luttes et des clivages sociaux, spatiaux, religieux ou politiques, ce rituel indique que l'unité du groupe finit toujours par l'emporter. Cette unité s'impose en tant que valeur essentielle et existentielle, que nécessité profonde de survie territoriale autant que sociale. [Di Méo, 2001, p.17] »

Le terme de rituel ne me paraît pas excessif. Ce n'est pas pour rien qu'il a été fait référence au manger et au boire. En effet,

« d'une manière générale, le repas est un facteur, sauf cas pathologique, de resserrement des liens entre les individus. [...] La nourriture est chose de partage, elle joue un rôle irremplaçable pour forger une relation durable. On ne saurait le partager de manière neutre fût-ce avec un inconnu.[Gomez, 1985, p.40] »

Claude LÉVI-STRAUSS a par ailleurs montré depuis longtemps le caractère ritualisé de tout repas. En réalité, sous sa plume, le terme de cuisson n'est rien d'autre qu'une synecdoque

de la ritualisation Les repas en commun lors d'une fête — les banquets — constituent un territoire ultra-local détaché spatialement du monde, à l'écart. Ce territoire est constitué de la table et de ses périphéries, ou plutôt d'une centralité qui se construit autour de la table. Nous pouvons appréhender ici toute la difficulté à utiliser la notion d'échelle, souvent empruntée par la géographie à la cartographie sans aucune interrogation. L'échelle convoquée, consolidée, est bien celle mondiale. Pourtant, cette consolidation ne peut se faire que par le passage à une échelle où l'espace ne peut plus intervenir comme boucle de rétroaction négative aux relations sociales.

6.2 À l'échelle nationale, une rencontre au cœur des représentations libristes

Je ne pense pas me tromper en affirmant que seule une infime minorité de la population française totale connaît les RMLL, ne serait-ce que de nom. Cependant, parmi les libristes français voire francophones, il s'agit d'une manifestation centrale, constitutive de leur identité même.

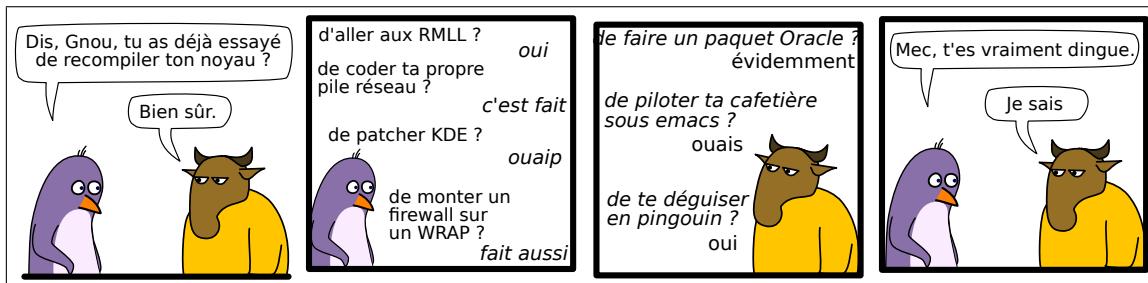


ILLUSTRATION 6.1 – Les RMLL au cœur de l'identité libriste [Dréo, 2006].

Le gnou ici présent (illustration 6.1 page 38) est visiblement un libriste très pointu, probablement une figure de Richard M. Stallman (fondateur du projet GNU, développeur d'emacs et invité régulier des RMLL). On peut même voir la dernière question comme une petite pointe ironique critiquant l'insistance de Stallman pour que les gens parlent du système d'exploitation GNU/Linux et non simplement Linux — dont le logo est un manchot, mais que les libristes français appellent pingouin, probablement par anglicisme. Il n'en reste pas moins que d'une manière plus générale, dans les *Geekscottes* [Dréo, 2006], le gnou représente les libristes les plus fervents. On peut donc en conclure que les RMLL font depuis plusieurs années, à l'échelle de la France au moins, partie intégrante de l'identité libriste.

Cette bande-dessinée vient corroborer les propos de quelques membres de GiroLL que j'ai pu interroger, et qui affirment, tel Philibert, que « *les rencontres comme les RMLL, ou d'autres, comme, euh comme Solutions Linux, c'est génial. [...] Dès que je peux j'essaie d'aller à ce genre de rencontres. Ça, ça permet de toucher les gens et en plus, ben j'y apprends beaucoup sur le logiciel libre*

. Les RMLL ne sont donc pas seulement des rencontres de libristes, mais relèvent aussi, pour reprendre une formulation de François Pellegrini, « *d'une volonté d'ouverture*.

d’*interculturalité entre toutes les cultures, entre les geeks et toutes les variétés de non-geeks* ». Ainsi les RMLL se présentent sous la forme d’une interface, voire d’une frontière si l’on accepte la définition qu’en donne Michel SERRES qui en fait une « *ultrastructure universelle* » [Serres, 2008, p.46]. Cependant, davantage qu’une interface entre deux territoires, elles sont une solution à la solution de continuité qui existe entre la territorialité libriste et celle de la société englobante, qui ne se jouent ni à la même échelle ni selon les mêmes souverainetés. C’est bien là que le rôle métaphysique de la fête intervient. J’invoquerai ici, plus que la notion d’« *interstice de l'espace-temps* » [Di Méo, 2001, p.11], l’image du retour temporaire au chaos primitif utilisée par Mircea ELIADE [Eliade, 1956]. En effet, en abolissant les distances et les solutions de continuité, la fête permet aux différentes parties conviées de se mélanger, de se rencontrer. La seule différence est que, dans la plupart des fêtes, le but visé est la perpétuation et la sauvegarde d’un cosmos établi, alors que dans le cas des RMLL ce *tohu-bohu* temporaire — le mélange des eaux du dessus et du dessous — a pour but de recomposer différemment les affinités et les territoires : il ne s’agit pas de régénérer le territoire, mais bien de le générer.

Ainsi, la ville hôte des RMLL devient chaque année un haut lieu du librisme, une place centrale dans laquelle il établit sa capitale temporaire. Bordeaux ayant accueilli cinq fois les RMLL en comptant l’édition 2010 et lui ayant donné naissance, nous émettons l’hypothèse, qui reste au demeurant à vérifier, qu’elle est probablement perçue parmi les libristes comme un lieu central si ce n’est la capitale du logiciel libre en France.

Les RMLL forment enfin un lieu stratégique pour les hommes politiques d’envergure nationale qui veulent montrer leur implication sur ces problématiques. Ainsi l’édition 2006 qui s’est déroulée à Vandoeuvre-lès-Nancy a-t-elle été le théâtre d’une table ronde à laquelle participaient notamment Michel Rocard et François Bayrou.

6.3 Aux échelles locale et régionale, la génération de territoires du libre

Cependant, la fête se manifeste avant tout aux échelles locale et régionale. En tant qu’innovation promue par les membres, elle permet d’entrer en contact avec une multitude d’acteurs locaux, contacts qui peuvent se traduire par des décisions politiques. À cette échelle, les RMLL révèlent leur succès croissant, mais montrent aussi qu’elles sont un vecteur de conquête territoriale. Enfin, leur dimension itinérante participe de l’acculturation des RMLL par les GULL locaux.

6.3.1 Une manifestation au succès croissant

C’est à cette échelle fine que se mesure le mieux le succès grandissant des RMLL. Selon des estimations concordantes de plusieurs acteurs, le nombre de visiteurs serait passé de 500 en 2000 (essentiellement des développeurs) à plus de 4000 en 2010 (avec des profils très diversifiés). De même, le budget alloué a considérablement augmenté.

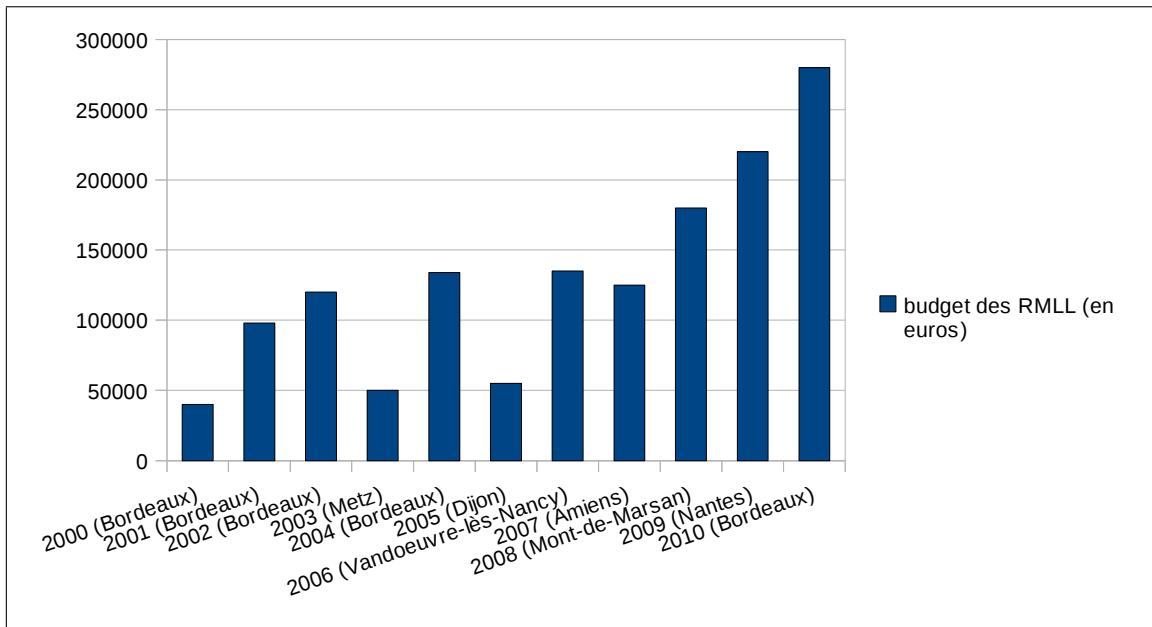


FIGURE 6.1 – Les RMLL, un budget en constante augmentation.

Les données de la figure 6.1 page 40 ne doivent pas être prises pour argent comptant. Je les ai reconstruites à partir de données éparses, notamment d'entretiens, mais aussi de certains budgets prévisionnels. Ainsi, les chiffres de 2003 sont une évaluation approximative que le président de cette édition des RMLL m'a transmise par courriel, les archives ayant été intégralement perdues. Par ailleurs, il n'a pu me fournir qu'un budget hors valorisation, ce qui n'est pas le cas des autres années. Encore, le budget apparemment très bas de cette édition semble relever d'un artifice comptable : pour cause de rénovations, aucune chambre universitaire n'a été utilisée et donc achetée puis revendue (*sic*). Les chiffres ici présentés sont donc tout à fait inexacts et ne sont là que pour montrer l'augmentation constante du budget, qui marque la crédibilité croissante de l'événement auprès des acteurs publics mais aussi d'entreprises. L'essentiel des budgets (environ 50%) est consacré au financement des transports de certains conférenciers — qui ne sont par ailleurs pas rémunérés pour leur prestation.

6.3.2 Un vecteur de conquête territoriale : la fête comme stratégie

Le rôle des collectivités territoriales, notamment de la région et du département, est unanimement souligné par les acteurs : « *sans la région rien n'aurait été possible* », car ils ont soutenu l'événement dès le début. Cette année, le Conseil Régional et la Communauté Urbaine de Bordeaux le financent chacun à hauteur de 45000 €, tandis que le département de la Gironde fournit 30000 €. Les RMLL font aujourd'hui partie intégrante de la vie des festivals. François Pellegrini m'a ainsi expliqué lors d'un entretien :

« [Il y a des] présentations au cinéma, des événements qui s'articulent autour. Et c'est rentré maintenant : tous les décideurs politiques de Bordeaux et d'Aquitaine connaissent les RMLL et savent que c'est là qu'elles sont nées, et en récupèrent une partie du prestige à bon droit : c'est eux qui ont donné cette impulsion. Enfin c'est

CHAPITRE 6. LES RMLL OU LES ÉCHELLES DE LA FÊTE

plus de la paternité que du prestige : « *c'est mon bébé* ». Grâce aux RMLL, il y a un lien affectif qui se tisse entre l'Aquitaine et le libre. »

Cet ancrage territorial progressif du libre grâce aux RMLL montre bien la dimension chorogénétique — de génération territoriale — de cet événement festif, à travers lequel s'établit une identification progressive entre une région et un modèle de société : la fête permet « *la codétermination de l'identité collective et du territoire* » [Di Méo, 2001, p.249].

C'est de là que vient, en partie, le caractère itinérant des RMLL. Certes, les acteurs d'alors commencent tous, dans leur récit, par évoquer leur grande fatigue à la suite de l'édition 2003. Mais viennent ensuite des explications complémentaires dont l'implication sur la territorialité du librisme est grande.

Une partie des discours évoque la nécessité de faire bénéficier les autres villes d'un tel événement.

Ça a été l'occasion de pouvoir former nos activistes à l'organisation de manifestations, et au cours de l'organisation de l'événement, de prises de contacts avec le monde politique local et les medias locaux, et les acteurs associatifs locaux : les RMLL ont un rôle pédagogique crucial dans leur nature même sur la préparation de l'événement. Donc il est essentiel de faire tourner le barnum, pour reprendre une expression qui avait été donnée par Thierry Laronde.[...] Aujourd'hui on a tous l'idée que faire tourner les RMLL c'est à chaque fois éduquer les politiques locaux et mettre au service des DSI de l'information gratuite [...]. Les RMLL laissent toujours des traces. Elles sont un outil essentiel de pénétration des territoires, donc il est essentiel de les faire tourner.

TEXTE 6.1 – Les RMLL, un outil de pénétration des territoires.

Le texte 6.1 page 41, extrait de mon entretien avec François Pellegrini, montre une véritable motivation stratégique des RMLL qui ne sont pas un but en soi : elles ne sont qu'un moyen pour démontrer aux collectivités territoriales et aux entreprises la vitalité du logiciel libre à l'échelle locale — celle des GULL — et à l'échelle internationale, par la venue de nombreux conférenciers. En quelque sorte, à travers cet événement, la collusion entre l'échelle locale et globale se manifeste à l'échelle régionale, par des modifications des comportements voire des attracteurs en matière de politique numérique.

Encore, la présence de concerts est là pour attirer un public aussi large que possible, éventuellement tenté par la suite, du fait de la proximité, d'aller assister à une conférence. D'une certaine manière, le succès des RMLL découle de la co-spatialité et de la co-présence d'une fête et d'une série de conférences, dont la première est l'extériorité de la seconde et ce en plusieurs sens : en effet, les organisateurs de la première édition souhaitaient plutôt faire une rencontre de spécialistes, mais ont accepté de mener des conférences grand public pour obtenir les subsides de la région.

6.3.3 L'acculturation des RMLL par les GULL locaux

D'autre part, les organisateurs des premières rencontres affirment qu'en 2003 les RMLL peinaient à se renouveler. Ils considèrent également, non seulement que le GULL de Metz a sauvé les RMLL en acceptant de le reprendre pour un an, mais encore que la dimension itinérante de la manifestation lui a permis de s'enrichir : chaque GULL a apporté sa patte personnelle, une innovation qui est restée lors des éditions suivantes. Ainsi, l'édition 2003 a apporté l'idée du village associatif, ou encore celle d'Amiens a introduit l'opération « La parole aux enfants ». On peut donc véritablement parler d'acculturation de la manifestation, à l'origine très marquée par son identité bordelaise.

Pourtant, cette identité reste très prégnante, au moins dans les représentations des responsables bordelais. En effet, jusqu'à cette année chaque affiche des RMLL présentait un élément symbolique de la ville hôte, par exemple un monument. L'affiche de l'édition 2010 représente un pissenlit. Cela peut signifier que les organisateurs ne sentent pas le besoin d'imprimer un signifiant territorial pour que le spectateur pense au signifié : les RMLL conservent donc malgré tout une identité bordelaise.

6.4 Les RMLL, une interface mondiale entre le local et le régional

Ainsi, les rencontres mondiales apparaissent comme le moyen pour des groupes locaux d'intérêts spécifiques de se faire connaître et de faire connaître leur cause au niveau régional.

J'ai tenté de résumer par la figure 6.2 page 42 l'interscalarité des RMLL. On voit qu'en

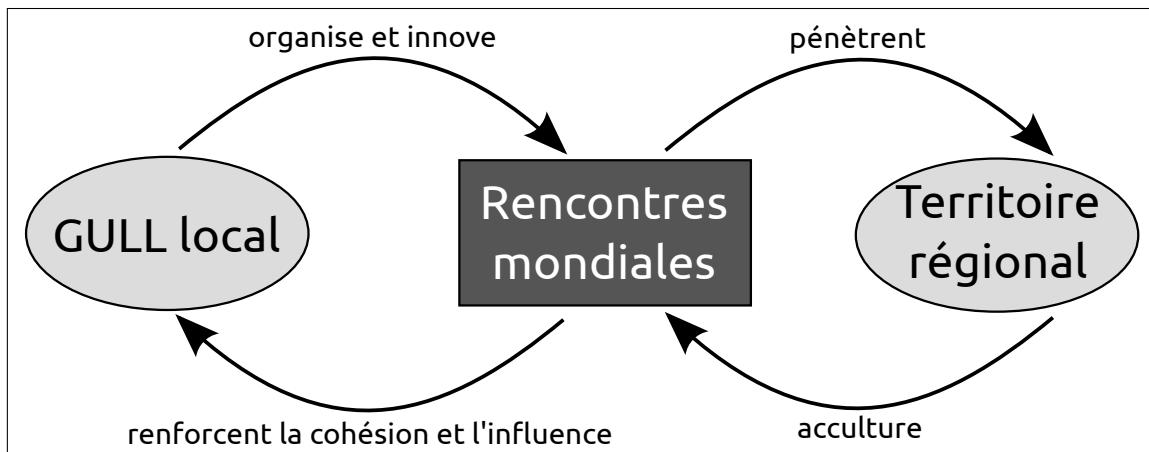


FIGURE 6.2 – Les RMLL : le mondial comme interface entre le local et le régional.

dernière analyse l'échelle mondiale apparaît comme une interface entre le local (ou le groupe ultra-minoritaire) et le régional. En tant que les RMLL permettent aux GULL locaux une véritable campagne d'évangélisation, leur captation devient pour eux un véritable enjeu : depuis 2004 il y a régulièrement des GULL qui se proposent d'organiser l'événement, parfois plusieurs pour la même année, ce qui implique des refus : ce fut par exemple le cas pour Clermont-

CHAPITRE 6. LES RMLL OU LES ÉCHELLES DE LA FÊTE

Ferrand (2005) et Pau (2008). Ce modèle d'interscalarité me semble très exactement corroborer les conclusions de Guy DI MÉO, lorsqu'il affirme que « *la fête propulse chaque collectivité festive dans l'universalité. Elle l'installe dans la globalité. Elle la projette dans une « humanité illimitée » se réalisant en un territoire et en un temps donnés* » [Di Méo, 2001, p.249].

Chapitre 7

Une catastrophe territoriale en devenir : le projet Aquinetic

Le projet Aquinetic, du même nom que l'association qui la porte, vise à fonder un pôle aquitain de compétences en logiciel libre. Construit sur la base d'une coopération étroite entre acteurs publics, entreprises et établissements d'enseignement supérieur, il est dans l'attente de subsides de la part du Fonds Européen de Développement Économique et Régional (FEDER). Le projet a pris du retard à cause du retrait du principal soutien privé à l'origine : Landes Mutualité. En effet, la mutuelle a été placée sous administration provisoire par l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles (ACAM) à compter du 19 novembre 2009.

@QuiNetiC, pour quoi faire ?

Soumis par jc.elineau le dim, 02/14/2010 — 21 :38

@QuiNetiC est une association loi 1901 dont l'objectif est l'émergence, le portage, la reconnaissance, la promotion, et le développement d'un pôle régional de compétences scientifiques, techniques et industrielles dans les domaines des services, réseaux informatiques et télécommunications pour les logiciels libres.

Regroupant des collectivités, des universités et grandes écoles, des entreprises et des associations, @QuiNetiC souhaite devenir un interlocuteur privilégié en matière de Recherche et Développement en accompagnant des projets Logiciels Libres et en participant à l'animation de la filière Logiciels Libres en Aquitaine.

TEXTE 7.1 – Le projet Aquinetic, selon son président (source : <http://aquinetic.org>).

Cette association et ce projet sont le fruit des RMLL 2008 : elles en sont la trace, la concrétisation territoriale. Ils démontrent clairement la génération territoriale induite par cet événement, la bifurcation qu'elle induit au niveau des attracteurs territoriaux dans l'espace des phases.

Le terme de catastrophe est provocateur à dessein. Il illustre bien le changement radical

que pourrait engendrer la réussite d'un tel projet. Il traduit bien la peur que les logiciels libres inspirent à certains ingénieurs ou techniciens informatiques experts en logiciels propriétaires (certifiés Microsoft pour parler clairement), qui craignent d'être les grands perdants d'une migration généralisée. Un pan entier d'Aquinetic est d'ailleurs consacré à la communication et à la formation autour des reconversions possibles de ces personnels.

Il est vrai que toute création sur de l'existant implique une destruction — c'est la façon pessimiste d'envisager SCHUMPETER. Néanmoins, ce titre fait plus précisément référence à la théorie des catastrophes [Thom, 1983]. D'usage exceptionnel en géographie [Dauphiné, 2003, p. 118], elle est pourtant la face visible, phénoménologique, de la bifurcation, son pendant mathématique — quant à elle nettement plus souvent convoquée. Son intérêt est de permettre de décrire les discontinuités de l'espace-temps à l'aide de quelques variables de contrôle. À mon avis, il est possible de formaliser cette catastrophe à l'aide de deux variables, à savoir le rôle joué par les GULL locaux (qui dépend lui-même de leur population et de leur niveau d'implication), et de la volonté de contrôle et/ou de récupération (toute connotation péjorative mise à part) des collectivités territoriales. Je pense que la concrétisation d'Aquinetic formerait alors la fronce de la catastrophe (forme typique des modèles à deux variables de contrôle), mais il me faudrait pour formaliser cette idée et ce modèle un temps dont je ne dispose pas ici.

Je vais donc conserver le terme de catastrophe pour la suite de cet exposé sans l'explorer plus avant. Cette catastrophe, pour le moment potentielle, est d'abord le fruit d'une pénétration réussie du librisme dans les Landes grâce aux RMLL. Ensuite, le projet Aquinetic montre que les GULL locaux veulent en effet reconfigurer les Landes et dynamiser le territoire grâce au libre.

7.1 Un exemple de pénétration réussie du territoire par les RMLL

Selon les acteurs que j'ai pu rencontrer, les RMLL 2008, à Mont-de-Marsan, ont été une vraie réussite. Cette réussite s'est concrétisée *a posteriori* par le projet Aquinetic, qui en est directement issu. Pour surprenante qu'elle soit, cette réussite peut être expliquée grâce à deux éléments. D'une part, le rôle des précédentes éditions et notamment de celle d'Amiens en 2007 doit être montré. Ensuite, la stratégie territoriale des acteurs locaux montre comment un même territoire possède une double nature : il s'agit à la fois d'un socle ontologique et d'un objectif politique.

7.1.1 De l'importance de la dimension diachronique dans la succession des événements

Lors des entretiens, les enquêtés présents aux RMLL ont affirmé que l'édition 2008 relevait d'un « *tour de force* », d'une « *réussite exemplaire : j'exagère à peine en disant que c'était l'événement de l'année à Mont-de-Marsan* ». L'un a même lancé : « *on a augmenté la population*

de la ville de 10% pendant une semaine, tout simplement ». En effet, faire venir du monde entier des libristes dans une petite préfecture, tout en intéressant la population locale, semble être une gageure.

Pour deux enquêtés, l'édition d'Amiens en 2007 a joué un grand rôle. À moins de deux heures de route de la capitale, elle a, selon eux, permis d'attirer enfin les libristes parisiens, jusqu'alors grands absents des RMLL. Séduits par la qualité des communications, ils se sont trouvés convaincus que les RMLL « *valaient le coup de se déplacer* ». Leur consentement à réaliser des efforts conséquents pour se rendre aux RMLL s'en est donc trouvé augmenté. La nature discrète de la fête légitime une telle explication. Circonscrite très nettement à des interstices de l'espace-temps, il est facile d'isoler les RMLL les unes des autres et d'inférer un impact des éditions successives sur les suivantes et leur territorialité.

On peut transcrire ces propos dans un langage phénoménologique qui, en retour, fera ressortir pleinement la nature géographique du phénomène. Le territoire apparaît comme l'interface, la limite transcendante, entre l'effort-pour-être de l'individu (son intérieurité) et la résistance que lui offre le monde (l'extérieurité) [Henry, 1963]. À dire vrai, Michel HENRY considère que cette limite transcendante est le corps. Le glissement du somatique au territorial est un problème de la phénoménologie en tant que tel [Franck, 1986], et dans le cadre de ce mémoire nous nous autorisons sans autre forme de procès à substituer l'un à l'autre. Dès lors, la distance — comprise dans le référentiel de la métrique topographique — apparaissait aux libristes parisiens comme une résistance. Alors même que la résistance selon ce paramètre a augmenté, car il est plus difficile de se rendre à Mont-de-Marsan qu'à Bordeaux, l'explication au succès de l'édition 2008 se situe du côté de l'accroissement de l'effort pour être.

Ainsi, dans leurs procédures d'éloignement — concept issu de la phénoménologie heideggerienne désignant la place que le Dasein assigne à une réalité quelconque dans sa construction territoriale : voir notamment Didier FRANCK [Franck, 1986] — les RMLL se retrouvent véritablement mises à proximité, alors qu'auparavant la difficulté de s'y rendre associée à des a priori qui les rendaient peu désirables provoquaient au contraire leur mise à distance. Les RMLL 2007 ont provoqué chez les libristes un basculement des valeurs et donc une catastrophe dans les procédures de territorialisation, qui peuvent toujours être résumées à une « *dialectique de mise à proximité versus mise à distance des choses, êtres, souvenirs qui composent et configurent son monde* » [Hoyaux, 2002, p.3].

7.1.2 Le rôle de l'existant : avoir le territoire comme sol... .

Je poursuis ici mon exploitation de la phénoménologie pour mieux comprendre le succès des RMLL de Mont-de-Marsan. S'en tenir au rôle joué par celles d'Amiens reviendrait à enlever toute importance à l'activité des GULL locaux qui les ont mis en place, au premier rang desquels Landinux. Ceux-ci ont su, et la compétition avec le projet palois a peut-être à l'occasion permis une saine émulation, mettre en action leurs réseaux, mettre en scène l'attractivité de leur territoire pour le présenter comme un sol solide dans lequel planter le chapiteau des RMLL. Je dérive les notions de territoire-sol et de territoire-corps de celles de Terre-sol et de Terre-corps

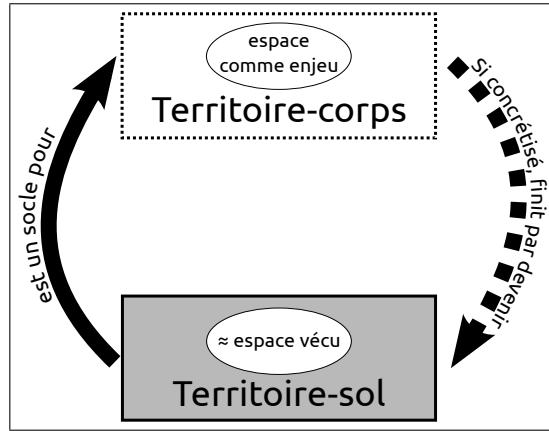


FIGURE 7.1 – Du territoire-sol au territoire-corps.

ébauchées par HUSSERL [Husserl, 1932]. Pour ce philosophe, il fallait distinguer la Terre en tant que substance fondamentale, fondatrice et donc immobile et immuable de l'être (la Terre-sol), de celle visible dans l'espace astronomique, sur laquelle on peut agir, mobile et modifiable (la Terre-corps).

Il me semble que la géographie, science de toute les interfaces, est également une interface épistémologique, capable d'adapter à son objet les discours les plus divers. Je propose donc de différencier le territoire-sol, celui auquel on appartient, socle à partir duquel l'être au monde se déploie d'une part ; et le territoire-corps, celui qui nous appartient, perçu comme ressource et visé comme enjeu d'autre part.

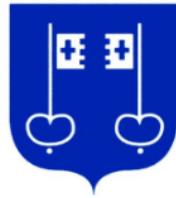
L'Illustration 7.1 page 48, tirée de la page de garde provisoire de la candidature de Mont-de-Marsan (elle n'a pour ainsi dire pas changé ensuite) montre bien cette mise en avant du territoire-sol, cristallisé dans le patrimoine à la fois monumental et festif (les ferias). Dans le dossier de candidature, les fêtes de la Madeleine sont ainsi invoquées comme preuve de « *la capacité [de Mont-de-Marsan] à organiser des événements d'importance* ». Le territoire-sol est constitué de l'ensemble des réseaux relationnels, des tissus de toutes natures qui servent de fondations aux projets.

7.1.3 ... permet de mieux viser le territoire comme corps

Cependant, un projet n'est jamais un but en soi. Dans une démarche à la fois constructiviste et géopolitique, il est toujours un objet de projection de soi en vue d'une reconfiguration — que la manifestation du soi soit corporelle ou territoriale. Autrement dit, le territoire est également l'objectif final, le projet ultime : le véritable but est toujours une catastrophe territoriale.

7.2 Un SPL qui met en tension les échelles locale et régionale

Le territoire-corps des RMLL 2008 s'est matérialisé dans le projet Aquinetic. En conformité avec la figure 6.2 page 42, il agit essentiellement à l'échelle de l'Aquitaine, bien qu'il vise



MONT DE MARSAN

Ville candidate à l'organisation des

9èmes RENCONTRES MONDIALES DU LOGICIEL LIBRE

ILLUSTRATION 7.1 – La convocation du territoire comme sol.

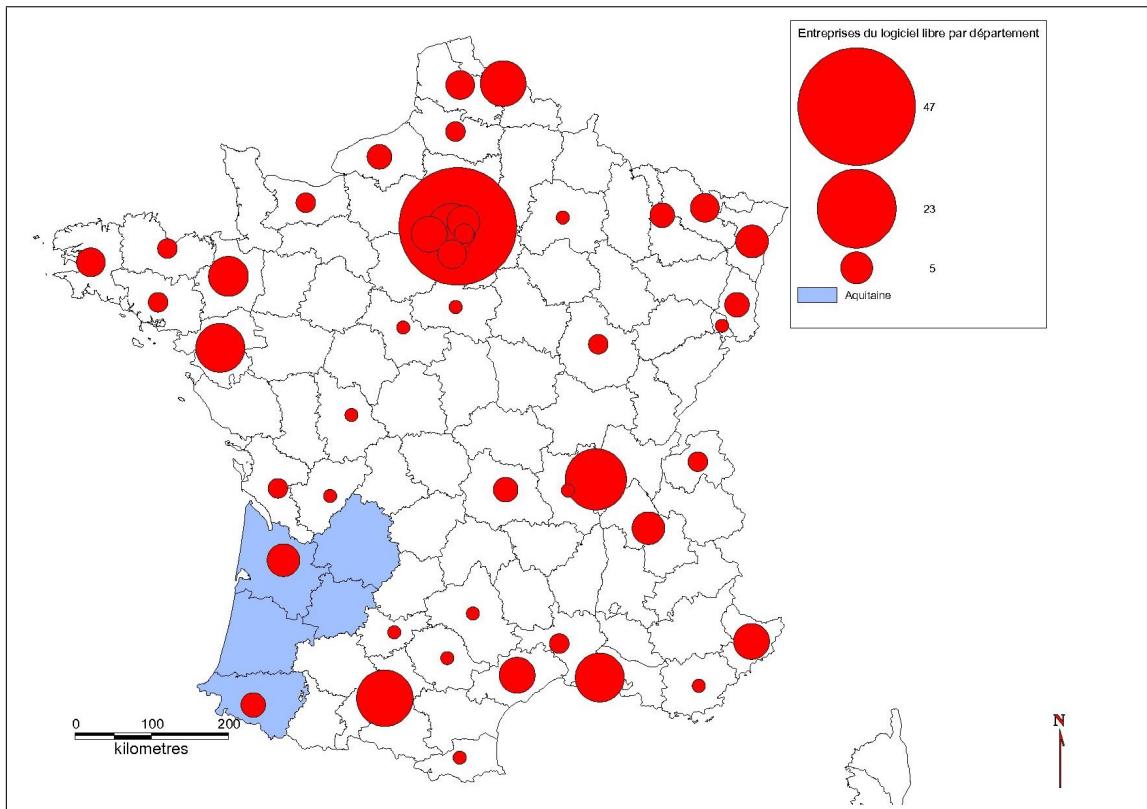
également à développer le territoire montois à proprement parler. En effet, le jeu des acteurs implique une géopolitique où les différentes échelles correspondent à différentes intentionnalités qui entrent en concurrence.

7.2.1 « *Je ne connais qu'une seule échelle, c'est l'Aquitaine* » (J.-C. Élineau)

Dans ses statuts même, Aquinetic se donne l'Aquitaine comme théâtre d'opérations (texte 7.1 page 44). Si les industries liées au logiciel libre semblaient peu nombreuses avant le lancement du projet, l'implication de la région a été constant, et commence à porter ses fruits.

Un maillage industriel insuffisant pour fonder un SPL ?

En tant que tel, ce projet semble très pertinent pour le logiciel libre, qui par ses modèles de production et de diffusion tend à brouiller voire à abolir la différence entre utilisateur et producteur : la figure du contributeur est centrale. Cependant, le choix de l'Aquitaine peut apparaître selon certains indicateurs discutables. En effet, pour qu'un Système Productif Local (SPL), qui « *se caractérise par une concentration géographique originale à l'échelle locale autour d'une — ou plusieurs — activités principales* », soit viable, il est préférable que préexiste « *un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large du terme [...] qui*



CARTE 7.1 – Les entreprises du logiciel libre par département [données : Jullien, 2007].

entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus ou moins forte ». Ce n'est que dans la formalisation de ce SPL que « *les institutions jouent un rôle important* » [Benko, 2003]. Autrement dit, pour que le SPL soit un projet territorial valide (un territoire-corps pertinent), il faut que le territoire-sol le contienne en puissance — au sens aristotélicien de l'expression.

Si l'on s'en tient aux travaux *scientifiques* — je souligne à dessein — existants, cela ne semble pas être vraiment le cas de Mont-de-Marsan ni de l'Aquitaine en général.

J'ai réalisé la carte 7.1 page 49 à partir d'une liste d'entreprise établie par un chercheur du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) breton Marsouin [Jullien, 2007]. Cette liste a été constituée sur la base d'un recensement volontaire de la part des entreprises. Cet annuaire est donc loin d'être exhaustif. Par ailleurs, il n'est plus mis à jour depuis 2007. La méthode de collecte des données induit également un biais lié à la connaissance même de l'existence de l'enquête, ce qui explique une certaine sur-représentation des entreprises bretonnes. Par leur présentation, les résultats de l'enquête sont difficiles à exploiter et à interpréter : notamment, j'ai eu beaucoup de mal à éviter les doubles comptes. J'ai par ailleurs pris la liberté de ne pas mentionner certaines entreprises : celles qui n'indiquaient aucun département comme « *localisation* ». J'aurais pu également choisir d'incrémenter de 1 la valeur de chaque département, ou bien de localiser l'entreprise par son siège, mes ces deux solutions me paraissaient pires que de ne pas mentionner l'entreprise. En effet, pour bien faire, il aurait fallu pouvoir élucider les raisons de l'absence de localisation, qui n'est nulle part justifiée dans ce travail. Ne pas mentionner une entreprise parmi un corpus très lacunaire me paraissait bien moins perturbateur. Une SSII française d'envergure internationale (Cap Gemini) n'est ainsi pas mentionnée sur la

carte. Enfin, dernière remarque concernant l'influence de la méthodologie choisie sur les résultats obtenus. En informatique l'open-source est devenu un argument commercial comme le respect de l'environnement peut l'être dans l'industrie en général. Des entreprises ont donc pu être tentées de profiter du crédit scientifique de cette enquête pour justifier leur appartenance à la « communauté ». C'est pourquoi Apple est par exemple mentionné dans cet annuaire.

J'ai bien tenté d'obtenir des renseignements plus complets par Pierre Audouin Consultants, qui est le cabinet d'études privé spécialiste de l'*open-source* au niveau européen, mais ils m'ont répondu n'avoir aucune donnée de niveau infra-étatique.

Sachant cela, cartographier les résultats d'une telle enquête permet une première approche synthétique de la géographie des entreprises du libre en France. Outre la visibilité de la diagonale du vide et de quelques autres zones d'absence, l'Aquitaine est très peu représentée, et, surtout, les Landes ne comprennent selon cette carte aucune entreprise du logiciel libre, ce qui est faux : on peut citer par exemple C-Libre à Grenade-sur-Adour ou encore Croisix à Mont-de-Marsan. Néanmoins, les entreprises du libre restent peu représentées. Pour pallier ce problème, dont les fondateurs d'Aquinetic ont conscience, le projet est replacé dans un autre projet, celui de la création d'un technopôle centré sur le logiciel libre.

Or, les « *parcs technologiques sont dotés d'institutions qui ont pour objectif de développer les liens et les fertilisations croisées entre les entreprises, la recherche et les institutions universitaires* » [Pumain, 2006]. Pour traduire ceci dans le vocabulaire que nous avons introduit plus haut, un technopôle, en tant que projet, est un territoire-corps dont la constitution en territoire-sol est conçue comme le moyen de former un deuxième territoire-corps, le SPL (voir figure 7.1 page 47).

Un soutien précoce et constant de la région

Cependant, la faiblesse du maillage industriel peut être compensé par un dynamisme accru des institutions. Les instances régionales ont très tôt soutenu le projet. En effet, des aides ont été accordées dès novembre 2009, l'association Aquinetic ayant été fondée en janvier de la même année. Dès cette période, le Conseil Régional soutient Aquinetic dans sa quête de labellisation et de financement auprès du FEDER. Les subsides européens sont censés représenter 41% des revenus de l'association. Le dossier est toujours en cours, mais Aquinetic a d'ores et déjà commencé ses actions : elle fonctionne comme si elle était déjà un projet FEDER. Il faut dire que les socialistes en ont fait l'un des piliers de leur programme concernant les TIC pour le mandat en cours (texte 7.2 page 51). En tant que SPL en devenir, Aquinetic possède des partenaires très divers (enseignement supérieur, collectivités, entreprises, associations) répartis dans toute la région, mais particulièrement autour d'un pôle bordelais et d'un autre palois, ce qui s'explique par la présence d'universités. Sous l'impulsion d'Aquinetic, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) a d'ailleurs décidé de mettre en place d'un Master d'Ingénierie en Logiciel Libre (I2L).

Cette envergure régionale fait sembler étrange le choix de Mont-de-Marsan aux dépens de Bordeaux comme siège et cœur du dispositif. Outre l'héritage des RMLL 2008, plusieurs

Une ambition : faire de l’Aquitaine une société numérique ouverte

Au nom de la liste PS-PRG-MRC, Alain Rousset a présenté son programme pour les Aquitains ce lundi 8 février 2010. [...] Parmi ces axes d’actions, il est proposé de mettre en œuvre un Plan numérique pour l’Aquitaine.

Parmi les mesures phares :

[...]

Le développement en Aquitaine d’un pôle d’excellence en logiciels libres, en soutenant la démarche initiée au sein d’@quinetic. Cette initiative privée constitue un pôle d’excellence qui, comme les autres, sera soutenu. L’objectif : lui donner les moyens d’atteindre la taille critique permettant la création d’un bassin d’emplois, générateur de richesses et d’innovation pour les autres filières et les citoyens de l’Aquitaine.

[...]

TEXTE 7.2 – Le soutien de la région au projet Aquetic.

arguments sont développés par les responsables d’Aquinetic.

7.2.2 Mont-de-Marsan comme « *barycentre de l’Aquitaine* » (J.-C. Élineau)

Une ville moyenne a déjà essayé d’associer son identité au logiciel libre, avec un succès pour le moins mitigé : en 2001 était lancé le technopôle Soissons Informatique Libre. C’est pourtant un choix comparable qui a été effectué en Aquitaine.

Jean-Christophe Élineau est président d’Aquinetic et ancien président de Landinix. Lors d’un entretien, il justifie ainsi le choix de Mont-de-Marsan comme siège du programme Aquinetic : « *c'est un des barycentres de l'Aquitaine. Aquetic est un projet aquitain mais qui doit avoir une base de projet locale. En plus ça permet d'être à égale distance de Bordeaux, d'Agen, du BAB, de Pau, on n'est pas loin de Toulouse non plus, donc on a une position qui n'est pas inintéressante* ». Explicitant ses propres dires lors d’un entretien ultérieur, Jean-Christophe Élineau leur attribue une double intentionnalité.

D’une part, d’un point de vue « marketing », il s’agit de justifier le choix de Mont-de-Marsan auprès d’acteurs externes en soulignant le point d’équilibre que peut représenter la préfecture landaise sur une carte topographique. Ceci n’est pas sans rappeler celui d’auvergnats qui souhaitaient faire du Massif Central le deuxième centre de la France, en se fondant sur un argumentaire similaire, reposant sur la métrique topographique. En effet, la carte est une construction territoriale : elle fait le territoire et n’en n’est pas la description. « *L'ensemble de la cartographie ne sert à rien d'autre qu'à cela : transformer l'invisible en visible, le software en hardware, ce qui peut être dessiné en ce qui peut être touché, même si c'est généralement le contraire que l'on croit généralement* » [Farinelli, 2003, p.39]. Outre corroborer nos propos, cette citation a l’intérêt d’utiliser un parallèle avec les systèmes informatiques qui n’est pas sans intérêt heuristique, mais que nous ne pouvons pas développer ici.

D’autre part, pour la géopolitique interne d’Aquinetic, Mont-de-Marsan représenterait « *un*

bon compromis » qui « *ne favorise personne* ». Le territoire montois semble donc avoir été choisi en tant qu'espace neutre, pour ainsi dire comme une marge de l'espace libriste aquitain, dont les pôles principaux (Bordeaux et le BAB) sont périphériques. En retour, cela justifie le terme même de barycentre. Il faut cependant noter le rôle prépondérant des acteurs montois, au premier rang desquels Jean-Christophe Élineau lui-même, au sein d'Aquinetic.

Cette double justification se place encore à l'échelle de l'Aquitaine : il s'agit de légitimer le choix de Mont-de-Marsan en tant que position relative sur le territoire régional. Cependant, une deuxième justification est mobilisée par Jean-Christophe Élineau, mettant cette fois en scène des facteurs internes à la préfecture landaise. Notamment, sa petite taille et la « *facilité pour mobiliser les contacts* » qui y est liée sont mises en avant. Comme pour les RMLL 2008, le fait qu'il soit plus facile de rendre visible le projet dans le paysage local d'une ville moyenne que dans l'agglomération bordelaise. On pourrait ici reprendre la célèbre formule de César : « *Je préfère être premier dans mon village que deuxième à Rome* ». Paradoxalement, ce choix reflète bien une stratégie et une ambition régionales. En effet, comme le soulignent les différents enquêtés, le mot-clé est la visibilité : il s'agit de faire de Mont-de-Marsan une vitrine capable de mettre en scène la capacité du logiciel libre à dynamiser les territoires.

Quoi qu'il en soit, les stratégies sous-tendues par ces discours de justification de la localisation d'Aquinetic ne sont en rien celles que j'attendais — et que je crois beaucoup auraient attendu : à aucun moment les métriques hertzianes ne sont convoquées. Il serait tentant d'en conclure à la coexistence parallèle, au sens spinozien, de deux territorialités libristes différentes : l'une dans le monde cybernétique, l'autre dans le monde concret. Je tâcherai de montrer dans la suite de ce mémoire que cette dichotomie est à dépasser (voir page 116 et suivantes).

7.2.3 Une gestion de projet qui implique une transparence maîtrisée

Malgré la faiblesse apparente du territoire-sol pour ce projet — adjectif qui ouvre la possibilité que je n'ai pas su percevoir sa force — Aquinetic a déjà des retombées industrielles et économiques concrètes sur le territoire du Marsan. Ainsi, selon Jean-Christophe Élineau, « *les caméras Elphel, qui sont celles utilisées par Google pour Book Scan et Street View sont les meilleures au monde, et elles ont choisi Mont-de-Marsan et donc Aquinetic pour planter une structure qui sera le point d'entrée en zone euro des caméras. Ce sont des caméras libres, tant au niveau logiciel que matériel* ». On peut supposer qu'il s'agit là d'une volonté d'Elphel de s'impliquer dans le développement local d'un territoire, car s'il s'agissait de bénéficier des économies d'agglomération induites par une SPL, il eût été plus simple de choisir le plateau de Sarclay ou Paris (voir carte 7.1 page 49). Cependant, l'action d'Aquinetic est encore très peu visible. Le projet le plus abouti concerne les Services en Ligne à la Personne (SLAP), mais une vingtaine d'autres sont en gestation. La teneur de ces derniers est cependant confidentielle : les responsables attendent qu'ils soient assez mûrs et que le contexte soit opportun pour les dévoiler. Ainsi, nous voyons que promouvoir le logiciel et les données libres n'implique pas nécessairement une transparence totale avec la société englobante. Une telle stratégie, où

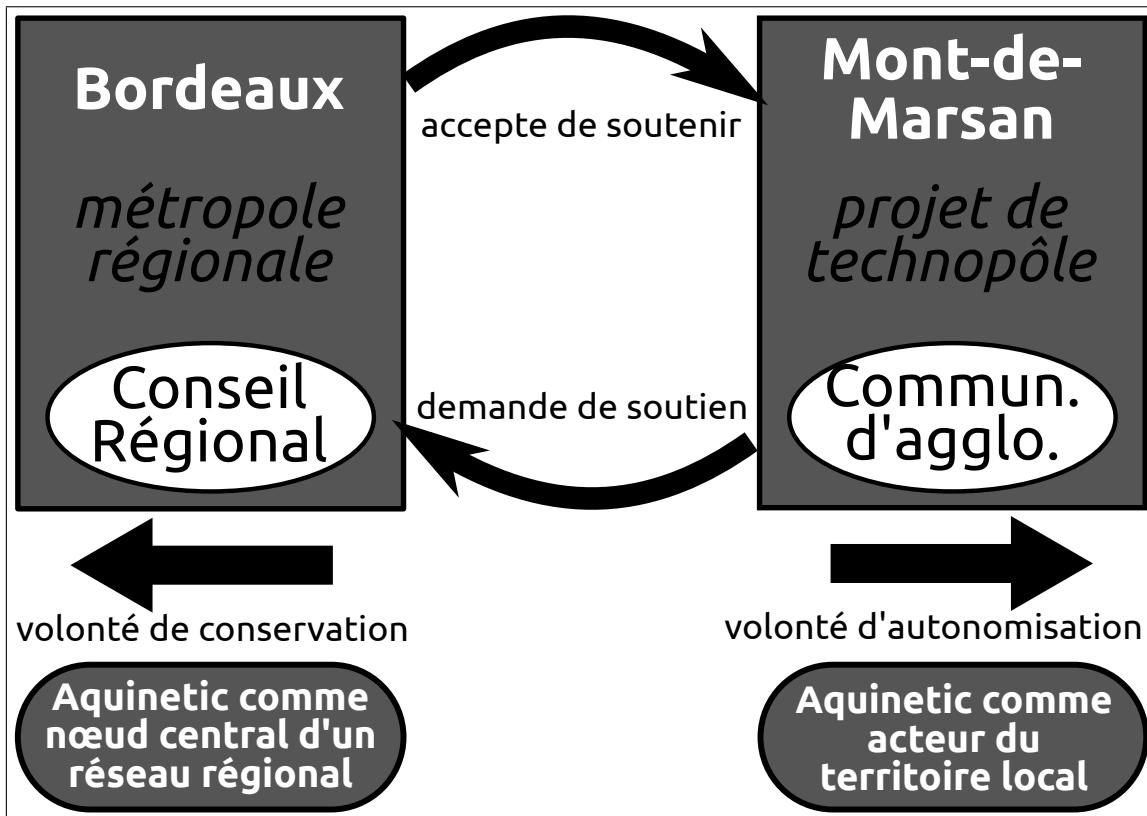


FIGURE 7.2 – Petite géopolitique du projet Aquinetic.

l'on ne dévoile un projet qu'une fois qu'il a atteint une certaine maturité, est d'ailleurs très courante dans le développement de logiciel libre. Il s'agit tout à la fois de fournir aux éventuels contributeurs un socle à partir duquel travailler, mais aussi de s'assurer une longueur d'avance concernant l'expertise du projet, l'objectif étant toujours de conserver la mainmise sur la feuille de route, de conserver la gouvernance du projet et donc du territoire.

Malgré des réalisations encore confidentielles, la renommée d'Aquinetic peut être qualifiée d'internationale : des relations ont été nouées avec des Mexicains qui souhaitent élaborer un projet du même ordre.

7.2.4 Petite géopolitique du projet Aquinetic

Nous avons tenté ici de montrer en quoi Aquinetic, en se donnant comme territoire l'Aquitaine tout en choisissant Mont-de-Marsan comme foyer diffuseur, met en tension les échelles locale et régionale. En tant qu'acteur syntagmatique, c'est bien la région qui agit sur le territoire montois, tandis que la Communauté d'Agglomération du Marsan tente d'accroître son rôle et sa marge de manœuvre au sein d'Aquinetic par une implication certaine. Il s'agit donc à la fois d'une volonté de récupération et d'autonomisation.

J'ai tenté de résumer cette géopolitique par la figure 7.2 page 53, où j'ai fait abstraction de tous les autres acteurs en jeu — au premier lieu desquels l'association Aquinetic elle-même — pour simuler une relation bilatérale, alors même que toute relation est par essence multilatérale, au sens où il y a toujours plus de deux acteurs syntagmatiques engagés [Raffestin, 1980, p74].

Chapitre 8

Usages et non-usages des logiciels libres en Aquitaine

Nous avons vu comment les libristes organisés en GULL ont réussi à convaincre un certain nombre d'institutions d'échelle régionale ou infra-régionale de promouvoir le libre. Cependant, nous n'avons que peu abordé la question des usages du grand public en Aquitaine. Elle est directement liée à la problématique de la fracture numérique. En effet, en tant qu'innovation, l'usage ou le non-usage des logiciels libres apparaît comme une fracture interne à l'usage des TIC, et nous allons tenter ici d'ouvrir des pistes qui tendent à montrer que ces deux fractures, en tant qu'espaces topologiques, sont homéomorphes.

« *L'expression « fracture numérique » est apparue au milieu des années 1990 pour décrire le risque d'exclusion lié à la diffusion inégale de l'informatique, de l'Internet et des technologies associées au sein de la convergence numérique* » [Moriset, 2006]. Un aménagement du territoire limitant voire effaçant cette fracture est d'autant plus mis en avant que les TIC sont depuis les années 1990 perçues comme un outil de désenclavement des territoires. Dans l'imaginaire des aménageurs, elles viennent ainsi remplacer les grands axes de circulation (autoroutes, LGV, ...) dont l'intérêt pour le développement local n'a jamais été démontré, bien au contraire [Subra, 2007].

La dimension spatiale de la fracture numérique en France dépend de multiples facteurs identifiés [Houzet et Grasland, 2004; Ben Youssef, 2004] mais dont les interrelations ne sont pas élucidées par les auteurs.

Le tableau 8.1 page 55 montre bien la corrélation entre les critères de diffusion des TIC en général et du logiciel libre en particulier, même si l'équivalence des termes entre les différentes classifications qu'il sous-entend est sujette à caution et demanderait une expertise plus poussée. J'ai choisi de transposer en Aquitaine et de généraliser à l'ensemble de la population les conclusions très spécifiques de MORLIER et RINAUDO. Leur étude n'a porté que sur quatre lycées

Les « niveaux » de la fracture numérique [Houzet et Grasland, 2004]	Les « dimensions » de la fracture numérique [Ben Youssef, 2004]	Les « indicateurs » de l'usage ou du non-usage des logiciels libres [Morlier et Rinaudo, 2008]
<ul style="list-style-type: none"> – Niveau des infrastructures – Niveau des services – Niveau des usages 	<ul style="list-style-type: none"> – Les équipements – Les usages – Les performances induites par les usages – Les fractures dynamiques liées au processus d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> – L'équipement personnel – Le rôle de l'entourage – L'équipement personnel (via les habitudes) – La formation et l'accompagnement – La prescription institutionnelle – L'adhésion aux valeurs

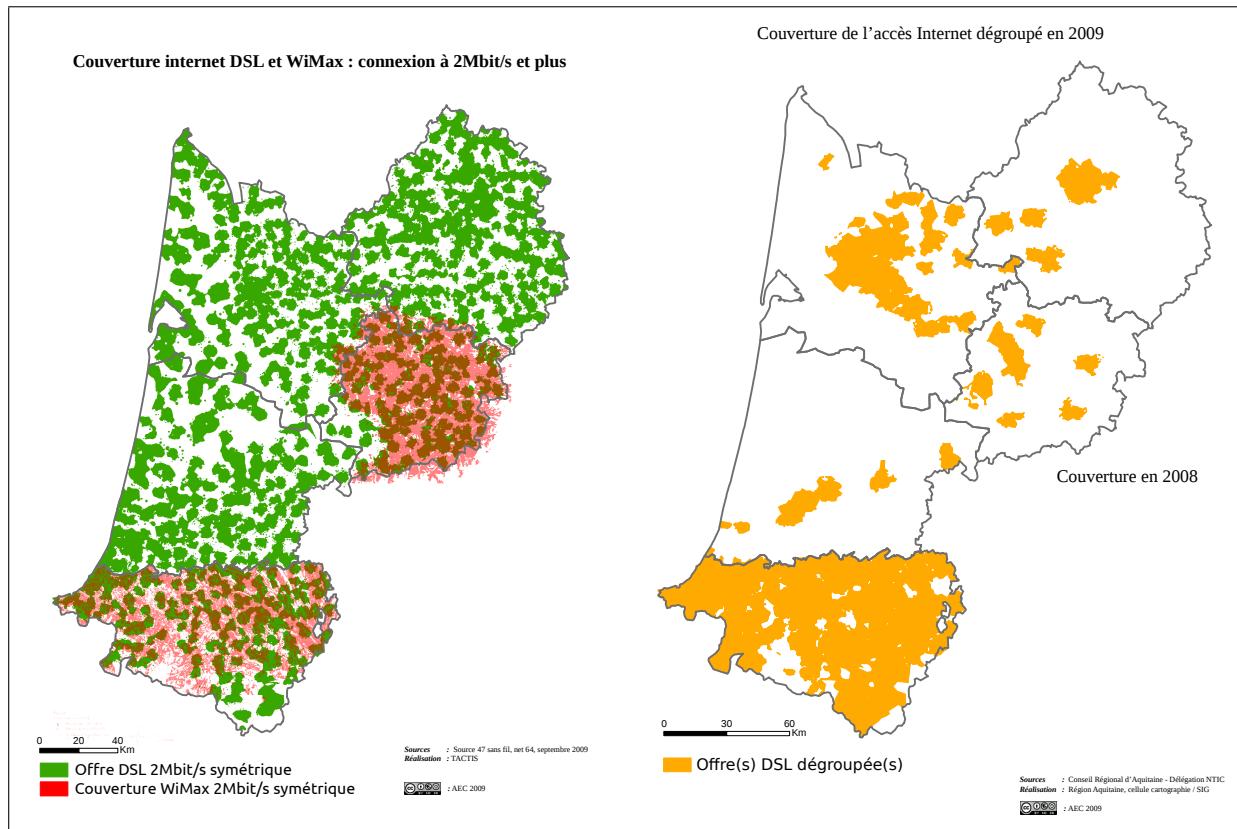
TABLEAU 8.1 – Fracture numérique et fracture du logiciel libre.

bretons et sur l'impact d'une opération menée par le Conseil Régional de Bretagne sous le nom Bureau Libre. Certes, d'un point de vue théorique ma démarche peut sembler discutable, mais d'un point de vue empirique elle me semble pertinente : elle est assez conforme à mes propres observations. Je ne discuterai pas immédiatement les rôles de l'adhésion aux valeurs ou de l'entourage : je les réserve pour la partie suivante, qui leur est en partie consacrée. Nous traitons ici du rôle des collectivités territoriales. Celles-ci peuvent influencer les usages du logiciel libre à deux niveaux : celui des infrastructures et celui de la prescription.

8.1 L'accès au haut-débit favorise-t-il l'usage du logiciel libre ?

Les auteurs commencent tous par évoquer le rôle des infrastructures dans la fracture numérique. D'ailleurs, « *au sens strict, la fracture numérique désigne l'inégalité d'accès à Internet* » [Ben Youssef, 2004, p.185]. Ce n'est pas vraiment ce qu'entendent MORLIER et RINAUDO par « équipement », puisque chez eux cela désigne les différents dispositifs que peuvent posséder les enquêtés. Quoi qu'il en soit, les argumentations mettant en récit des absences ou des insuffisances de matériel sont selon leur étude les plus importants en nombre et les premiers évoqués par les lycéens. Ceci peut paraître étonnant, lorsque l'on sait qu'un certain nombres d'associations en France (par exemple Scideralle en Gironde) rééquipent des ordinateurs considérés comme vétustes en logiciels libres pour leur donner une seconde vie. L'articulation et la remise en cohérence de ces deux discours devrait faire partie de nos recherches ultérieures.

Cependant, la limite entre le matériel que l'on possède et l'Internet auquel accède est très ténue, surtout que ce matériel conditionne l'expérience même que l'on peut en faire. Cela correspond bien à la figure de la lisière évoquée dans la figure 3.2 page 12. Même chez les auteurs cités, le flou sémantique entre la propriété et l'accès demeure. La phrase suivante



CARTE 8.1 – Le rôle de l'action publique dans l'accès au haut débit [AEC et ADES, 2009, p.83-84].

cristallise bien la confusion : « *un clivage séparerait les connectés (have) des non connectés (have-not)* » [Ben Youssef, 2004, p.185]. Il s'agit là encore d'un domaine de recherches à part entière que nous nous proposons d'investiguer ultérieurement.

Je pose ensuite comme hypothèse une relation entre taux d'accès au haut-débit sur un territoire et le taux d'usage voire de contribution au logiciel libre par ses habitants, sans préjuger de la nature et de la forme exacte de cette relation. En effet, le téléchargement est le moyen d'obtention de logiciels libres le plus répandu, et c'est sur Internet que l'aide est la plus facile à trouver pour qui n'a pas l'entourage adéquat. De même, c'est via Internet que les contributeurs peuvent accéder aux différents espaces de développement, aux forges logicielles. En cela même, l'effort du Conseil Régional pour l'équipement de la région en haut-débit a nécessairement eu un impact, même s'il m'est tout à fait impossible de le quantifier.

La carte 8.1 page 56 sur la couverture de l'accès à l'Internet dégroupé — où le haut-débit est ouvert à la concurrence — fait ressortir la place prépondérante des grandes agglomérations, où le dégroupage est le plus rentable pour les nouveaux opérateurs (Free, SFR, etc.), alors que celle de la couverture internet DSL montre une plus forte isotropie, bien que seulement 74% du territoire seulement dispose d'un accès supérieur ou égal à 2Mbits/s. Cependant, dans les deux cas, il faut noter l'originalité que présente de département des Pyrénées Atlantiques : son taux de couverture est très fort et n'est pas conforme à la répartition de la population. Tout comme dans le Lot-et-Garonne pour ce qui est du WiMax, ceci est dû à une politique très volontariste de la part des collectivités territoriales. Elle est permise par l'article L. 1425-1 du Code général

des collectivités territoriales, adopté en 2004 :

« Les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent établir et exploiter sur leur territoire des infrastructures et des réseaux de télécommunications, acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou réseaux existants, ... peuvent mettre de telles infrastructures ou réseaux à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants. »

Cet article leur permet d'offrir elles-mêmes des services de télécommunication en cas d'appel d'offres infructueux mais « *facilite également l'application de la décision [...] du 31 octobre 2002 qui permet à des collectivités ou associations d'obtenir des licences expérimentales gratuites pour exploiter des réseaux locaux de type WiFi ou WiMAX* » [Moriset, 2006]. Nous ne savons pas si une structure dédiée a été mise en place ou bien si le projet a été confié à un délégataire de service public, car nous n'avons pas pu pousser plus avant nos recherches, mais nous avons par ailleurs appris que SFR est aujourd'hui présent dans 165 répartiteurs sur 171. Cet article a donc un véritable « *effet de levier* » [Moriset, 2006] pour les collectivités locales.

Nous avons pleinement conscience que ce n'est probablement pas dans le but de favoriser le libre que les collectivités territoriales veulent élargir l'accès au haut-débit, et maintenant au très haut-débit. Cependant, nous restons persuadés que ce haut-débit transforme les usages. Même, sans parler des usages conscients, l'expansion de l'Internet dégroupé via les *boxes* (Freebox, Orange Box, SFR Box...) favorise *de facto* la diffusion de l'utilisation de logiciels libres sur le territoires : elles fonctionnent toutes avec un système d'exploitation GNU/Linux. Pour aller encore plus loin, Internet est dans son architecture même fondé sur des standards et des protocoles ouverts (à commencer par la pile TCP/IP) et la plupart des serveurs web (70%) sont libres (Apache, Lighttpd, etc.). En général, un serveur web répond au modèle LAMP : il se fonde sur Linux, Apache, PHP et MySQL, qui sont quatre logiciels libres. Autrement dit, aller sur le web équivaut à utiliser du logiciel libre.

Néanmoins, la question est de savoir si l'on peut *vraiment* dire que l'on utilise quelque chose si on ne *sait* pas qu'on l'utilise. Je pense pour ma part que c'est la mise en récit qui produit la réalité du phénomène, dans la plus pure continuité de ce que nous avons dit page 51 au sujet des cartes. On peut ici penser au fameux exemple de Bruno LATOUR sur la mort de Ramsès II : c'est bien la découverte du bacille de Koch en 1882 qui permet de dire qu'il est mort de la tuberculose, formulation qui n'a aucune réalité pour ses contemporains [Latour, 1998]. L'écoulement de l'histoire modifie la perception et du même coup la *réalité* des faits historiques.

8.2 Les collectivités territoriales prescriptrices de logiciels libres

Je dois bien avouer que c'est à la lecture des *Trois Dialogues entre Hylas et Philonous* que j'ai été convaincu de la pertinence et de la profondeur de l'idéalisme absolu, dans le sens où nous ne pouvons percevoir et agir sur les choses que parce qu'elles sont comme nous spirituelles

[Berkeley, 1713]. Cependant, et j'accepte volontiers d'éventuelles critiques qui taxeraient mes propos de simple déformation professionnelle, ce n'est pas en Dieu que je place l'origine de la résistance qui explique que je ne suis pas le maître du monde, mais dans l'espace, seule réalité transcendantale. On retrouve là les propos d'Augustin BERQUE lorsqu'il affirme que le sujet (*hupokeimenon*) n'est perceptible qu'en tant que prédicat [Berque, 2005]. Le monde est discours de part en part : ce n'est donc que par le discours, qui est un faire, qu'il peut être atteint. C'est pourquoi la prescription est une action plus sûre pour la diffusion des logiciels libres, car c'est *en tant que libres* qu'ils sont présentés. La prescription peut être impérative, comme cela semble avoir été le cas dans les lycées bretons évoqués plus haut ou des lycéens ont affirmé avoir été obligés d'utiliser le Bureau Libre [Morlier et Rinaudo, 2008, p.43]. Elle peut aussi être impérative mais dans un sens technique : il peut s'agir d'une politique interne (la Gendarmerie nationale a migré ses 70000 postes sous OpenOffice en 2005, obligeant ses fonctionnaires à l'utiliser au travail). Elle peut aussi être une prescription de conseil, soit contextualisée (un lien pour télécharger OpenOffice sur un site de mairie pour lire les documents au format ouvert OpenDocument) soit générale. C'est ce dernier cas que je me propose d'évoquer rapidement ici.

En 2008, la pénétration du territoire par les RMLL s'est traduite, outre le projet Aquinetic, par la réalisation d'un livret de 62 pages présentant plusieurs dizaines de logiciels libres et, très succinctement sur une page, la musique libre. On retrouve dans sa préface, rédigée par Henri Emmanuelli, plusieurs éléments déjà vus auparavant (voir annexes, texte A.5 page 129). D'abord, le rôle des RMLL dans la sensibilisation des acteurs publics locaux. Ensuite, l'implication des collectivités territoriales dans la production de logiciels libres à travers notamment une mutualisation par la demande. Enfin, la volonté d'autonomisation affichée par le département des Landes qui souhaite voir son identité attachée au logiciel libre. J'ai ainsi obtenu ce fascicule aux deuxièmes journées des cultures libres, qui se sont déroulées à Pessac le 27 mars 2010, dans le cinéma Jean Eustache. La diffusion du livret dépasse donc bien « *les limites administratives du département* », conformément au souhait de son préfacier. Je n'ai pas, à l'heure actuelle, les moyens de mesurer l'impact réel d'une telle opération sur les usages du logiciel libre en Aquitaine. Cependant, nous émettons l'hypothèse qu'il est loin d'être nul, et qu'il a permis d'une certaine manière de combler partiellement la fracture numérique au niveau du logiciel libre en fournissant un entourage ou une formation très succincte.

Chapitre 9

De la nécessité d'un nouveau modèle de la diffusion spatiale des innovations

Nous nous sommes attachés dans cette première partie à montrer que l'Aquitaine pouvait effectivement être qualifiée de région favorable au libre, voire de territoire du libre. Ceci passe par plusieurs éléments. D'abord, le Conseil régional mène au sein même de ses institutions une politique de développement du libre volontariste et perçue comme telle aussi bien par la presse spécialisée régionale que par les libristes aquitains. Ensuite, ce soutien s'est manifesté depuis le tout début de la décennie par un rôle clé dans l'organisation des RMML, qui sont un outil de diffusion essentiel des logiciels libres sur le territoire. Par exemple, les RMML 2008 ont donné naissance au projet Aquinetic, qui montre entre autre que l'attachement du libre à l'identité d'un territoire est le lieu d'une relation-de-pouvoir entre acteurs jouant sur des échelles différentes. Enfin, malgré tout, il existe des fractures numériques en Aquitaine qui sont homéomorphes à celles spécifiques au logiciel libre, et que des collectivités territoriales tentent de colmater par différentes stratégies.

Finalement, ce que nous avons montré dans cette première partie — outre que l'Aquitaine est bien une région favorable au libre — c'est l'extrême complexité de la diffusion spatiale de cette innovation. Il existe deux principaux modèles de diffusion en géographie. Le premier, que je qualifierai de statique, est celui de Torsten HÄGERSTRAND, popularisé en France par Thérèse SAINT-JULIEN. Le deuxième, que je qualifierai de dynamique car il comprend des boucles de rétroaction qui expliquent comment la diffusion elle-même entraîne la génération toujours plus rapide de nouvelles innovations dans le foyer émetteur, est celui de réaction-diffusion élaboré par Alan TURING [Dauphiné, 2003, pp.152-153].

Bien que ce dernier permette de décrire l'émergence de formes géographiques, il ne me semble pas plus apte que celui de HÄGERSTRAND à élucider la diffusion spatiale du logiciel libre. En effet, l'un comme l'autre supposent que l'espace reste homéomorphe à lui-même tout

au long du processus. Or, nous soutenons que le libre change la topologie même des espaces qui l'adoptent : ce ne sont pas les localisations des centres qui changent, mais bien les critères de la centralité. C'est une condition nécessaire à la possibilité d'une catastrophe telle que celle voulue par Aquinetic. François ÉLIE ne dit rien d'autre lorsqu'il affirme qu'avec le logiciel libre, « *la valeur passe de la chose à ce qu'on fait avec la chose* » [Élie, 2009, p.27]. Autrement dit, on ne passe pas d'une économie de la rareté à une autre de l'abondance : en déplaçant la valeur, on déplace la rareté. Je transcris simplement ce qu'il dit du paradigme économique (de la rareté) au paradigme géographique (de la centralité).

Pourtant, il serait bien ambitieux de vouloir dans ces pages ne serait-ce qu'ébaucher un nouveau modèle de diffusion compatible avec celle du libre. Tout au plus pouvons-nous supposer que la figure 6.2 page 42 servira de point de départ pour de futures recherches sur le sujet, et que l'échelle mondiale aura un rôle essentiel à jouer y compris dans le dessin de la diffusion aux échelles les plus fines. Notre théorie du territoire-corps et du territoire-sol qui circulent l'un dans l'autre — et qui n'est pas sans rappeler d'ailleurs la théorie de la *theoria* (procession) comme modèle de construction du monde [Gadamer, 1960] — paraît également un bon point d'entrée en ce qu'elle ouvre la possibilité d'une transformation hétéromorphe des territoires.

Deuxième partie

Les espaces de sociabilité des libristes aquitains

Tout territoire est un espace maîtrisé, habité, fût-ce *a minima*. En effet, la nomination compte parmi les toutes premières étapes de la maîtrise et donc de l'habiter. Je soutiens à ce sujet une thèse radicale : un espace est toujours-déjà territoire, car sa simple désignation comme espace suppose une maîtrise, un habiter. L'espace n'existe, ne se manifeste (*ek-siste*) qu'en tant que territoire. Nous retrouvons ici les thèses de BERKELEY : il n'existe pas de portion de l'univers qui ne soit habitée. Le philosophe formule certes sa pensée différemment : il « *est impossible de concevoir comment une chose corporelle sensible pourrait exister autrement que dans un esprit* » [Berkeley, 1713, p.117]. Ces territoires sont habités par les acteurs syntagmatiques. Nous avons montré comment les libristes tentaient de maximiser leur habitation de l'Aquitaine à travers différentes actions. Cependant, il nous faut encore traiter des espaces de sociabilité des libristes, car il s'agit de là où se co-construisent les acteurs et leurs territoires. Dans un premier temps, on pourrait penser que ces espaces se situent dans ce que l'usage nomme le cyberspace, au sein des forges et des *mailing-lists*. Cependant, les espaces de sociabilité des libristes sont bien davantage les GUL, associations ancrées dans le territoire proche, perçu comme local. À travers des procédures au caractère rituel et un fonctionnement qui cherche parfois sa cohérence et sa légitimité dans un leader charismatique, une dimension religieuse des territoires du libre émerge. *In fine*, les espaces de sociabilité des libristes aquitains apparaissent comme des milieux associés.

Chapitre 10

La « communauté », un acteur syntagmatique dont le territoire est un lieu ?

Il est très courant, dans la littérature libriste, d'entendre parler de « communauté » ou de « communauté du logiciel libre ». Il s'agit d'un vocable dont l'emploi me paraît problématique, soulevant des enjeux de pouvoir très importants. Il est donc essentiel d'étudier les contextes d'énonciation des récits mettant en scène cette communauté, avant d'en montrer les lignes de fracture, les zones de conflits, pour au final en établir une nouvelle géographie mettant en relation-de-pouvoir des acteurs sur un espace hétérogène.

10.1 La convocation permanente d'une entité unanimiste

Régulièrement, les auteurs font référence à la communauté du logiciel libre, du libre, de l'*open source*, ou en anglais à « *the FOSS* (voire *FLOSS*) community ». Souvent, ils se réfèrent même simplement à « la communauté ». Par exemple, pour décrire la logique de *copyleft* qui sous-tend la licence GNU/GPL, l'expression consacrée par le texte de la FSF sur les quatre libertés (mais absente du texte officiel de ladite licence) est qu'il s'agit de « *reverser les modifications effectuées à la communauté* ». Quelle est cette communauté sans visage mais sans cesse invoquée ? Il ne s'agit pas vraiment du très vague ensemble de tous les utilisateurs ou développeurs de tout logiciel libre à travers le monde — d'un acteur paradigmatic. Dans les faits, cela désigne les principaux acteurs du logiciel libre et de l'*« open-source »* lorsqu'ils agissent de concert, en tant qu'acteur syntagmatique.

Streaming : la communauté du libre en appelle à Google

[...] Mercredi dernier Google et On2 ont finalisé leurs accords ainsi que la transaction des brevets technologiques. Dans un communiqué directement adressé à Google, la Free Software Foundation (Fondation pour le logiciel libre) en appelle à Google pour que le géant de la Toile choisisse de libérer cette technologie tout en l'implémentant au sein de YouTube.

« *Avec le rachat d'On2, vous possédez désormais non seulement le plus gros site de vidéo (YouTube) mais également tous les brevets relatifs à un codec vidéo de haute performance — VP8* », explique la fondation en ajoutant : « *nous voulons tous que vous fassiez le bon choix. Libérez VP8 et utilisez-le sur YouTube* ». En distribuant librement le codec, cela permettrait aux internautes, aux éditeurs, aux développeurs et aux fabricants de diffuser de la vidéo sans aucune restriction de propriété intellectuelle. Pour la communauté du logiciel libre, il s'agirait alors d'une victoire fracassante d'Ogg Theora face à son concurrent propriétaire H.264.

[...] Cependant, la société Google, qui s'est souvent défendue de respecter la communauté du logiciel libre, souhaite-t-elle pour autant libérer le codec VP8 ou compte-t-elle le monétiser à des éditeurs tiers ? Parmi ses clients, On2 comptait de grosses marques telles que AOL, Skype, Nokia, Sony ou encore Yamaha. Reste à savoir si la devise *Don't be Evil* de Google saura triompher de cette nouvelle poule aux œufs d'or qui fut tout de même rachetée pour 134 millions de dollars.

TEXTE 10.1 – L’emploi du terme communauté dans la presse spécialisée [Belfiore, 2010].

De la même façon, chaque groupe constitué autour d'un projet de logiciel libre se définit comme une communauté : la communauté ubuntu-fr, la communauté Drupal, la communauté Spip, etc. Il faut d'ailleurs noter qu'il s'agit d'une tendance assez générale sur Internet : tout regroupement constitué autour d'un quelconque centre d'intérêt se décrit comme une communauté.

Le texte 10.1 page 63 (l'analyse de l'auteur est à mon sens complètement erronée mais là n'est pas le problème) montre un emploi caractéristique du terme communauté : il s'agit d'opposer le logiciel libre au reste du logiciel, afin surtout de réduire des relations-de-pouvoir extrêmement multilatérales — où une myriade d'acteurs s'entremêlent — à une relation bilatérale, toujours beaucoup plus facile à comprendre et à se représenter. Pour ce faire, les auteurs n'hésitent pas à présenter une communauté à géométrie variable. Par exemple, ici, la « communauté » est présentée comme s'adressant à Google. Dans d'autres articles, Google est considéré comme un acteur majeur de celle-ci. Cependant, si lorsque le terme est employé par un acteur extérieur pour décrire une situation, l'impact sur la territorialité des membres de ladite communauté est faible — provoquant essentiellement un sentiment d'unité — il n'en va pas de même lorsqu'un membre prétend se prononcer en son nom : pour cela, il lui faut une légitimité.

10.2 Les forges comme territoires de communautés productives

Il n'y a pas de modèle unique pour la gouvernance des projets de logiciel libre. Celle-ci dépend d'un nombre conséquent de paramètres parmi lesquels l'identité des principaux membres est déterminante. Nous pouvons néanmoins tenter de brosser une rapide géopolitique des communautés, que nous nous proposons d'affiner largement dans des travaux ultérieurs.

Dans la mesure où nous définissons ici la communauté comme l'ensemble des contributeurs à un projet donné de logiciel libre, la première question à se poser est celle de son territoire : quel espace commun est-il dessiné par leur communauté d'intérêt ? Si un acteur quelconque au sein d'un groupe humain veut y gagner en pouvoir, il doit viser le lieu du territoire où s'accumule le savoir. « *Tout point d'exercice du pouvoir est en même temps un lieu de formation et d'injonction du savoir* » [Raffestin, 1980, p.48]. Or, dans notre cas, le savoir est constitué par le code, déposé en des lieux dénommés forges :

« Une forge est un atelier logiciel, en général en ligne, qui permet de gérer les versions d'un logiciel et surtout le travail collaboratif de nombreuses personnes sur le même code, en aidant la gestion des arbitrages, la remontée de bugs et leur répartition, la publication de la documentation et des paquetages, et bien sûr le téléchargement. [Elie, 2009, p.115] »

Nous devons ensuite définir ce que signifie accroître son pouvoir au sein d'une telle communauté. Essentiellement, cela se traduit par un droit plus ou moins direct en écriture sur le code. Ceux qui ont le plus de pouvoir sont ceux qui peuvent écrire sans devoir auparavant soumettre leur production à audit par les pairs. Cela peut aussi se traduire par des priviléges secondaires, qu'il s'agisse d'accès à des lieux réservés, ou de l'octroi d'un espace personnel (de stockage par exemple). Cette idée que le faire est à l'origine du pouvoir, que la quantité de pouvoir détenue est fonction de la quantité et de la qualité du savoir déposé sous forme de code a donné lieu à un modèle de gouvernance original, nommé méritocratie. Ce terme helléno-latin, si reformulé totalement en grec, devient aristocratie : le pouvoir aux meilleurs. Cette organisation élitaire des projets libres rejoint ainsi les propos de BEN YOUSSEF sur leur part de responsabilité dans la fracture numérique (voir texte 12.2 page 94).

Néanmoins, ce modèle est un mythe, au sens où il est un récit de justification de pouvoirs acquis ou conservés par d'autres moyens. Il découle de l'idéal *hacker* des années 1980. Déjà, au sein de la communauté qui sert d'archétype au modèle méritocratique, à savoir la communauté de développeurs Debian, il a été observé que trois modèles de gouvernance sont combinés : la règle démocratique majoritaire, la méritocratie, et la recherche du consensus [Coleman, 2005]. Globalement, le modèle de gouvernance se construit *ad hoc*. Il s'agit de l'adapter à des contraintes et des jeux de pouvoir souvent changeants voire mal connus par les gestionnaires de projet eux-mêmes. Tout l'enjeu pour ces derniers est d'assurer une gouvernance qui leur assure une main-mise pérenne sur la gestion de la feuille de route, et d'éviter ce que l'on appelle le « *fork hostile* ». Un *fork*, ou bifurcation, est une décision lourde dans la géopolitique du logiciel libre : il s'agit pour certains développeurs de continuer un projet existant mais en l'amenant dans un

sens différent, qui correspond à d'autres intérêts ou intentionnalités. Souvent, il est la traduction d'une crise au sein d'un projet, dont certains membres font sécession, notamment d'une crise de la gouvernance. D'une certaine manière, il me semble que l'on peut rapprocher la pratique du *fork* de celle du *spatial fix* identifiée par David HARVEY à propos des expédients utilisés pour résoudre les crises structurelles du capitalisme. Pour l'auteur, cette expression permet « *to describe capitalism's insatiable drive to resolve its inner crisis tendencies by geographical expansion and geographical restructuring* » [Harvey, 2001, p.24]. Cette parenté, que je ne fais ici que proposer, mériterait d'être explorée plus avant, d'autant qu'elle me semble être une entrée intéressante pour aborder les questions de l'ici et de l'ailleurs, donc du déplacement et de la limite dans le cyberspace, bref de sa territorialité.

10.3 Dans l'antre des forges : de la coopétition à la co-optation

Il est très difficile d'établir quels sont les réels enjeux qui se jouent sur une forge, comme j'ai pu le constater lorsque j'ai voulu étudier le fonctionnement d'OSGEO. En effet, un nombre conséquent de contributeurs sont rémunérés par des entreprises, mais ce fait n'est que très rarement précisé. Par exemple, un audit interne [Kidman, 2010] a permis d'estimer que 75% des lignes du code source de Linux étaient rédigées par des développeurs rémunérés pour cette activité.

Entreprise	Contribution (en % des lignes de code écrites)
Red Hat	12
Intel	8
Novell	6
IBM	6
Oracle	3

TABLEAU 10.1 – Les principales entreprises contributrices au noyau Linux [données : Kidman, 2010].

Ces firmes qui coopèrent sont également concurrentes, d'où le néologisme coopétition. L'existence même de ce phénomène traduit un déplacement de la valeur marchande du logiciel vers les services qui y sont liés. Ainsi, y compris dans l'économie du logiciel propriétaire, la part des revenus des entreprises issue de la vente de licences diminue fortement depuis dix ans au profit de ceux issus du support et des services [PAC, 2009, p.115]. Les entreprises du logiciel libre ont donc tout intérêt à produire ensemble un grand nombre de briques avant de fournir séparément du support. Elles ne sont cependant pas égales face au logiciel produit : en effet, elles ont une maîtrise bien meilleure des portions de code qu'elles ont elles-mêmes rédigées, éventuellement à leurs fins propres. Ceci explique la faiblesse des entreprises *free-riders*, qui vendent du support sans déposer du code en parallèle. Leur méconnaissance du cœur du code

les rend moins efficaces, et leur impossibilité ou leur refus d'en déposer les empêche d'accéder à certaines demandes de leurs clients. Ainsi, Red Hat et Novell sont à la fois des contributeurs majeurs au noyau Linux, des éditeurs de distributions prisées en entreprise, et des sociétés de services en logiciels libres.

La lutte plus ou moins ouverte entre les différentes entreprises fait de la forge un territoire et du code une ressource, tous deux étant des enjeux. Cependant, le paradigme de la coopétition ne suffit pas à épuiser la totalité des relations-de-pouvoir qui se font jour au sein des forges logicielles. En effet, la coopétition suppose que les différents acteurs syntagmatiques en jeu sont comparables dans leur nature, définie par leur intentionnalité. Pour parler en termes aristotéliens, l'essence d'un objet correspond à son entéléchie, elle-même équivalente à sa cause finale. En effet, pour qu'il y ait affrontement, confrontation, il faut que les différents acteurs en présence partagent au moins une certaine représentation du front, de la limite, de l'intérêt, toutes choses qui à la fois séparent et réunissent. Dit autrement, il faut que leur territorialité repose sur une même métrique. J'ai le souvenir d'avoir lu il y a quelques années un article d'un géographe expliquant que la guerre en Irak ne pouvait aboutir car l'armée américaine tentait de détruire un réseau (métrique topologique) en envahissant un territoire, au sens administratif du terme (métrique topographique). Malheureusement, je ne parviens pas à retrouver les références de cet article. Quoi qu'il en soit, cet exemple va dans le sens de ma démonstration : des acteurs syntagmatiques ne peuvent s'affronter qu'en tant que leur territorialité est au moins partiellement homéomorphe. Cette métrique est fonction de la valeur qui est assignée à la ressource territoriale ou présente sur le territoire. Pour les firmes en coopétition, il s'agit d'une valeur d'exploitation. J'entends par là que pour elles le code source n'a de valeur qu'en tant qu'à un certain moment, même indirectement, il permettra une monétisation : un retour sous forme d'énergie de l'information insufflée dans le code par la firme.

Cependant, les développeurs passionnés (*hackers*) confèrent au code une valeur d'usage voire d'existence [Mancebo, 2006, pp.205-206], et à donc à la forge une territorialité différente. La coexistence, au sein d'un même projet, de deux types d'acteurs ou plus donne lieu à des relations-de-pouvoir particulières, que CHOPRA & DEXTER qualifient de co-optation [Chopra et Dexter, 2008, pp.25-30]. Cette situation, définie comme « *the furtherance of another's goals under the mistaken impression of furthering one's own* » par les auteurs, est assez courante au sein de communautés hybrides — par exemple composée de bénévoles mais dont la feuille de route est établie par une entreprise de l'*open-source*. Sans employer le terme, Jan Fredrik STOVELAND, dans son mémoire de Master, étudie quelles peuvent être les modes de fonctionnement et l'avenir de ce type de communautés [Stoveland, 2008]. Il traite le cas de Novell, qui veut utiliser les versions éprouvées d'openSUSE dans sa version commerciale SUSE : nous retrouvons bien la valeur d'exploitation. Les passionnés, quant à eux, souhaitent avant tout pouvoir utiliser une distribution qu'ils ont conçue et considèrent donc comme la meilleure [Stoveland, 2008, p.102]. Il montre que nous avons ici affaire à des systèmes instables, c'est-à-dire sans attracteur définissable, ou à la limite possédant un attracteur étrange. La possibilité de ces communautés hybrides voire leur succès au moins relatif interroge la nature même des

projets et des espaces de production qui y sont liés : les forges. Cette interrogation est abordée à ma connaissance par deux auteurs. STOVELAND, tout d'abord, emploie le concept de *boundary object*. Introduit en sociologie à la fin des années 1980, il est souvent employé pour définir des situations de coopération entre des acteurs aux territorialités et intentionnalités différentes :

« Boundary objects are objects which are both plastic enough to adapt to local needs and the constraints of the several parties employing them, yet robust enough to maintain a common identity across sites. They are weakly structured in common use, and become strongly structured in individual-site use. These objects may be abstract or concrete. They have different meanings in different social worlds but their structure is common enough to more than one world to make them recognizable, a means of translation. The creation and management of boundary objects is a key process in developing and maintaining coherence across intersecting social worlds.[Star et Griesemer, 1989, p.393] »

Quelque peu oublié à la fin des années 1990, ce concept, affiné par ses auteurs, semble retrouver une certaine popularité auprès des ethnologues ces dernières années [Trompette et Vinck, 2009]. Le terme *boundary* doit à mon sens ici renvoyer davantage au lien (*bound*) qu'à la frontière : un *boundary object* est un objet construit par intersubjectivité, et qui permet la mise en commun d'efforts qui pris isolément sont divergents. Il est une interface entre des territorialités non-homéomorphes. D'une certaine manière, il est l'espace public (au sens de HABERMAS) les différentes composantes de la société civile peuvent cohabiter, où chaque acteur syntagmatique vise à persévéérer dans son être. HEGEL dirait « *où la personne concrète [...] en tant que particulière, est à elle-même son propre but* » [Hegel, 1821, §182]. Ainsi, le *boundary object* permet d'appréhender le fonctionnement des communautés hybrides : décrit comme une interface, il permet d'envisager des solutions opératoires de management. Cependant, la construction intersubjective même de l'objet n'est à aucun moment élucidée : le *boundary object* est pris comme un donné.

Un autre concept, issu pour sa part de l'ethnologie, me semble permettre d'envisager cette question. Il s'agit des *iconic tactics*, telles que comprises par Gabriella COLEMAN [Coleman et Hill, 2004]. Dans ce cadre de réflexion, les icônes sont définies comme étant des paradigmes justifiant ontologiquement des actions et des intentions. COLEMAN cite d'abord la technoscience chez les colons anglais en Inde, qui leur servait à légitimer ladite colonisation, avant d'évoquer comment les nationalistes ont réinvesti cette notion pour en faire le fondement de la cause indépendantiste : c'est un tel réinvestissement de sens que l'auteur appelle *iconic tactic*. Dans le cadre qui nous intéresse, COLEMAN considère que les icônes sont les notions de liberté et d'ouverture. Elle montre que des firmes transnationales comme IBM et des groupements alter-mondialistes comme IMC (*Independent Media Company*) utilisent tous deux ces termes pour justifier leur adhésion et leur contribution au logiciel libre, tout en mettant en scène la convergence de leurs objectifs propres et de ces icônes. Il me semble que l'on est ici très près des thèses ethnométhodologiques, qui stipulent que chacun est capable de fournir une justification culturelle à ses actions et à ses choix.

Les *iconic tactics* et les *boundary objects* permettent à mon sens de comprendre les deux faces de la co-optation. Elle se produit quand des valeurs perçues comme centrales sont investies

de contenus divergents recouvrant des visions du monde antagonistes (grâce à des *iconic tactics*) sans empêcher la production d'objets et de territoires compossibles mais instables, interfaces entre deux territorialités non-homéomorphes (les *boundary objects*).

10.4 Du rhizome au territoire polarisé

Parce que les communautés se manifestent dans des forges, elles possèdent un territoire. D'ailleurs, si l'on reprend la géopolitique de RAFFESTIN, l'espace n'est rien d'autre que le médium à travers lequel se tissent les relations-de-pouvoir. Il est donc un *boundary object* qui permet de mettre en relation des territorialités différentes voire antagonistes. Peut-être même, et c'est une piste à étudier, la notion de *boundary object* est-elle discriminante pour différencier le géographique du non-géographique, bien qu'il me soit assez difficile d'envisager un phénomène sans dimension géographique.

La conception territoriale des forges voire des communautés nécessite ici à mon sens un changement temporaire dans l'échelle d'analyse : il nous faut parler ici d'Internet en général. En effet, il est courant de l'assimiler à un rhizome, en prenant Gilles DELEUZE et Félix GUATTARI comme cautions. Anne CAUQUELIN a bien vu en quoi on ne pouvait poser une telle équivalence [Cauquelin, 2002, pp.35-42], mais elle le fait en philosophe, en invoquant des arguments qui relèvent avant tout de l'esthétique et de la psychologie. Je vais tenter de le faire en géographe. Plutôt que de m'attacher point par point à démontrer que la figure du rhizome n'est pas pertinente — ce qui nous dirait ce qu'Internet n'est pas sans nous dire ce qu'il est — je vais montrer qu'il est un territoire polarisé, figure aux antipodes de celle du rhizome.

Tout d'abord, d'un point de vue de la couche matérielle du réseau, Internet est loin de présenter une figure anastomosée : organisé autour de quelques grandes dorsales (*backbones*), il est très largement hiérarchisé en termes de débit et de temps de réponse (*ping*). Par ailleurs, son tracé — et par conséquent le trajet de l'information — est loin d'être insensible aux frontières étatiques, qui jouent bien leur rôle de réseau disjonctif. Ceci est valable y compris entre des États de l'Union Européenne comme la France et la Belgique [Scherrer, 2005].

Par ailleurs, d'un point de vue phénoménologique, bien que le mouvement y soit souvent décrit comme un *surf*, les noms des noeuds de ce réseau évoquent plutôt la fixité voire le sédentarisme : forum, site, etc. Les arcs du réseau sont opaques aux internautes, et Internet apparaît davantage comme une juxtaposition de lieux aux limites et contacts problématiques. Une analyse des implications spatiales du principe de transclusion (l'inclusion d'un document A dans un document B par référence) et d'unidirectionnalité des liens hypertextes (donc des arcs) serait très intéressante, mais nous ne pouvons nous permettre d'emprunter ici ces pistes, d'autant que l'ouvrage de référence sur le sujet est introuvable.

Enfin, un incident resté inaperçu aux yeux de beaucoup montre qu'Internet est vécu bien plus en tant que territoire polarisé qu'en tant que réseau. Fin janvier 2009, pendant 40 minutes, à cause d'un *bug*, Google a considéré que tous les sites étaient malveillants et risquaient d'endommager l'ordinateur du visiteur. Dans un rhizome, le dysfonctionnement d'un noeud

n’entraîne pas celui de l’ensemble : l’information trouve facilement un autre chemin pour se propager. C’est par exemple le cas dans le cerveau. La résilience d’un rhizome est très forte et rapide. Or, face à ce *bug*, 70% des internautes a stoppé toute navigation : seulement 16% a choisi d’utiliser des accès directs (via l’historique, les marques-pages ou en entrant directement l’URL) et 14% s’est redirigé vers un autre moteur de recherche. Globalement, le cabinet AT Internet estime que sur la durée de la panne le trafic global d’Internet a baissé de 21% [Internet, 2009]. Autrement dit, la résilience d’Internet est faible au moins à très court terme : même si Internet était matériellement un rhizome, il ne le serait pas phénoménologiquement car un réseau prend avant tout la forme des intentionnalités de ses usagers. Internet apparaît dès lors comme un territoire polarisé ou, si l’on veut rester dans le champ lexical du réseau, comme un système en *hubs and spokes*.

Sans évoquer les problèmes de résilience que cela peut poser, la très forte polarisation d’Internet est montrée par Yochai BENKLER. Nous avons plus haut évoqué l’absence de la géographie dans son ouvrage (voir page 20). En réalité, la loi de Zipf y est utilisée à des fins implicitement géographiques [Benkler, 2006, pp.234-244]. L’auteur s’en sert comme dénomination scientifique d’une notion populaire parmi les libristes et les fervents de la neutralité d’Internet : la longue traîne. Depuis un article de Chris ANDERSON dans *Wired* [Anderson, 2004], elle est souvent utilisée pour montrer comment, dans des boutiques en ligne du type Amazon, le chiffre d’affaire généré par les produits les moins demandés dépasse celui des *best-sellers* — aucune quantification n’est proposée. BENKLER l’enrichit et l’élargit considérablement, ce qui l’amène à constater qu’Internet est un réseau très fortement polarisé, bien qu’il n’emploie pas ces termes géographiques. En effet, il remarque que si l’on range les sites Internet selon le nombre de liens que les autres sites font vers eux, alors on obtient une distribution en fonction d’une loi-puissance : les sites possédant de nombreux *link-in* sont très rares, tandis que ceux n’en possédant aucun ou presque sont pléthore.

Les libristes, souvent animés d’une méfiance envers toute structure centralisée, visent à rendre Internet davantage rhizomatique, à faire en sorte qu’il soit le moins hiérarchisé possible. Souvent, cela passe par l’invention d’un substrat technique qui rende soutenable une gouvernance neutre et acentrée du réseau. On peut, par exemple, citer le moteur de recherche Seeks, ou encore la toute récente initiative du projet Diaspora, qui vise à proposer un réseau social entièrement décentralisé. Dans le fond, il s’agit toujours de faire en sorte que l’utilisateur soit également contributeur, que le récepteur soit aussi émetteur. C’est l’une des causes qui expliquent que les partisans du logiciel libre le soient aussi de la neutralité des réseaux, avec un volet défensif insistant sur les acquis (ex : un fournisseur d’accès ne doit favoriser aucun protocole) et un autre offensif (ex : l’abandon de l’ADSL au profit du SDSL, c’est-à-dire l’équilibrage des flux ascendants et descendants). Au final, il me semble que deux paradigmes émergent dans les discours libristes (notamment ceux de blogs militants) : l’Internet libre et ouvert, ou rhizome, d’une part ; le Minitel 2.0 d’autre part. Si le premier représente un idéal à atteindre, présenté souvent comme une réalité historique aujourd’hui perdue, le second figure le réseau tel que les libristes le refusent, un réseau où les utilisateurs sont de simples consommateurs, de

CHAPITRE 10. LA « COMMUNAUTÉ »

purs récepteurs.

Chapitre 11

Les échelles des GULL et de l'activisme libriste

Si de nombreux libristes sont ainsi des activistes, ce n'est pas le cas de toutes les communautés. Par exemple, celles fondées autour du système d'exploitation BSD et de ses dérivés (parfois désignés comme *BSD, pour marquer que ces dérivés ajoutent un préfixe comme *Free* ou *Open* à l'acronyme BSD, qui signifie *Berkeley Software Distribution*), ne s'intéressent qu'aux enjeux et défis techniques que la bidouille (traduction française de *hack* proposée par Tristan Nitot, président de Mozilla Europe). À l'inverse, celles fondées autour du système GNU/Linux ont davantage tendance à se rapprocher de la vision de la FSF (*Free Software Foundation*) et à voir dans le logiciel libre un enjeu sociotechnologique [Chopra et Dexter, 2008, pp.24-25]. Si les communautés de développement ou d'entraide peuvent se contenter de *fora* et de *mailing-list*, il n'en va pas de même dès lors qu'un objectif de prédication se fait jour : la rencontre interpersonnelle est préférable. Les libristes s'organisent alors en Groupes d'Utilisateurs Linux (ou Groupes d'Utilisateurs de Logiciels Libres), dont l'objectif est non seulement l'entraide entre les membres mais encore le prosélytisme. Parfois, même, des GULL font du développement logiciel ou assemblent des distributions. C'est par exemple le cas de Linux Azur — qui se donne la Côte d'Azur comme terrain d'action — avec la distribution Kaëlla (Knoppix Linux Azur), dérivée de la distribution Knoppix.

La définition d'un GUL — ou LUG en anglais pour *Linux User Group* — est très floue. En effet, ils peuvent être de nature diverse. Par exemple, ils peuvent n'être qu'une simple *mailing list* sur laquelle des utilisateurs font part de leurs problèmes ou de leurs suggestions. Les groupes peuvent être généralistes ou bien s'attacher à une thématique voire un logiciel particuliers. Leur assiette géographique est de taille très variable, parfois même inexistante — ce qui en réalité signifie mondiale. En France, par exemple, l'Association Française des Utilisateurs de Linux (AFUL) peut être considérée comme un GUL, au même titre que l'Association Bordelaise

des Utilisateurs de Linux (ABUL). Cependant, bien souvent, un GUL a une assise locale (de municipale à départementale) car ses membres sont censés se rencontrer régulièrement.

Les GUL sont donc des acteurs syntagmatiques, en tant que tels porteurs d'intentionnalités et de territorialités propres, qui les amènent à des stratégies et des relations-de-pouvoir à différentes échelles — ou pour mieux dire auprès d'autres acteurs syntagmatiques dont la territorialité recouvre un espace d'échelle administrative différente. Ainsi, leur localisation est importante, conditionnant partiellement le profil des membres. Il s'agira également de montrer qu'il n'existe pas un modèle unique de gouvernance pour les GUL. Ensuite, nous étudierons une pratique courante de prosélytisme : les *install parties*. Ces fêtes, qui marquent un objectif commun et universel, n'empêchent en rien un attachement au local, au territoire proche topographiquement parlant. Enfin, ce territoire proche, celui de l'action habituelle, n'est pas le seul à être épisodiquement investi par les libristes. Dans ce chapitre, nous nous appuierons essentiellement sur le GUL GiroLL (Gironde Logiciel Libre), dont j'ai pu interroger quelques membres, mais pas seulement.

11.1 La localisation, entre stratégie et contingence matérielle

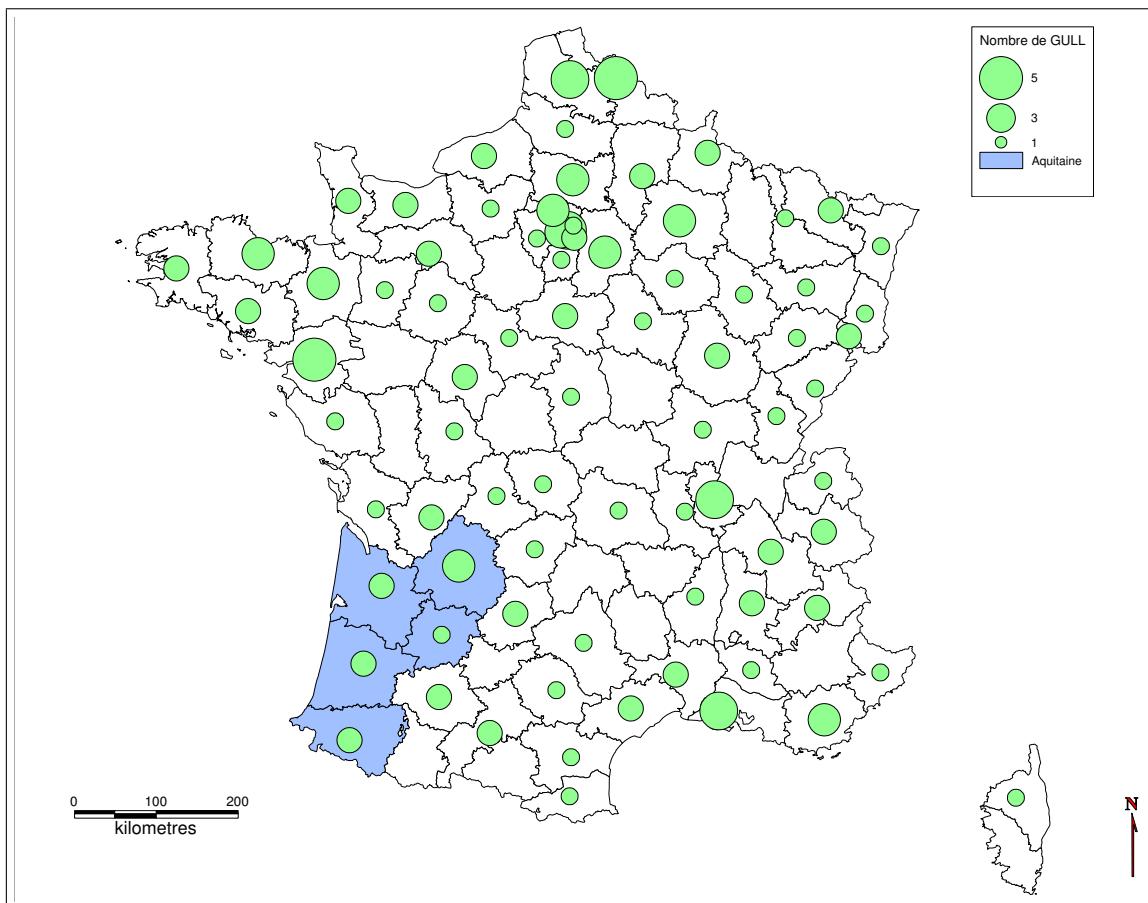
La localisation des GUL est porteuse de sens. Souvent, en France, les GUL sont des associations relevant de la loi de 1901, et dans ce cas par localisation il faut comprendre localisation du siège. Quand, comme pour GiroLL, il s'agit d'un groupement informel, d'une association de fait, la localisation est le lieu de réunion. Globalement, d'abord, il existe aujourd'hui des GUL dans presque tous les départements français, bien que la diagonale du vide, notion pourtant largement remise en cause par les démographes et les géographes, soit assez visible.

Généralement, les GUL ont leur siège ou leur lieu de réunion dans la préfecture du département, souvent sa commune la plus peuplée. Les préfectures ou les inter-communalités qui s'y rattachent apparaissent bien comme des lieux centraux, de manière conforme à ce qui serait observable pour de nombreux autres types d'association, surtout lorsque celles-ci ne regroupent que très peu de personnes. Cependant, à une échelle très fine, des stratégies différentes de construction territoriale se font jour. À Bordeaux, nous pouvons opposer celle de GiroLL à celle de l'ABUL. S'agit-il d'occuper un local propre ou d'investir les espaces publics ?

11.1.1 La localisation comme construction territoriale

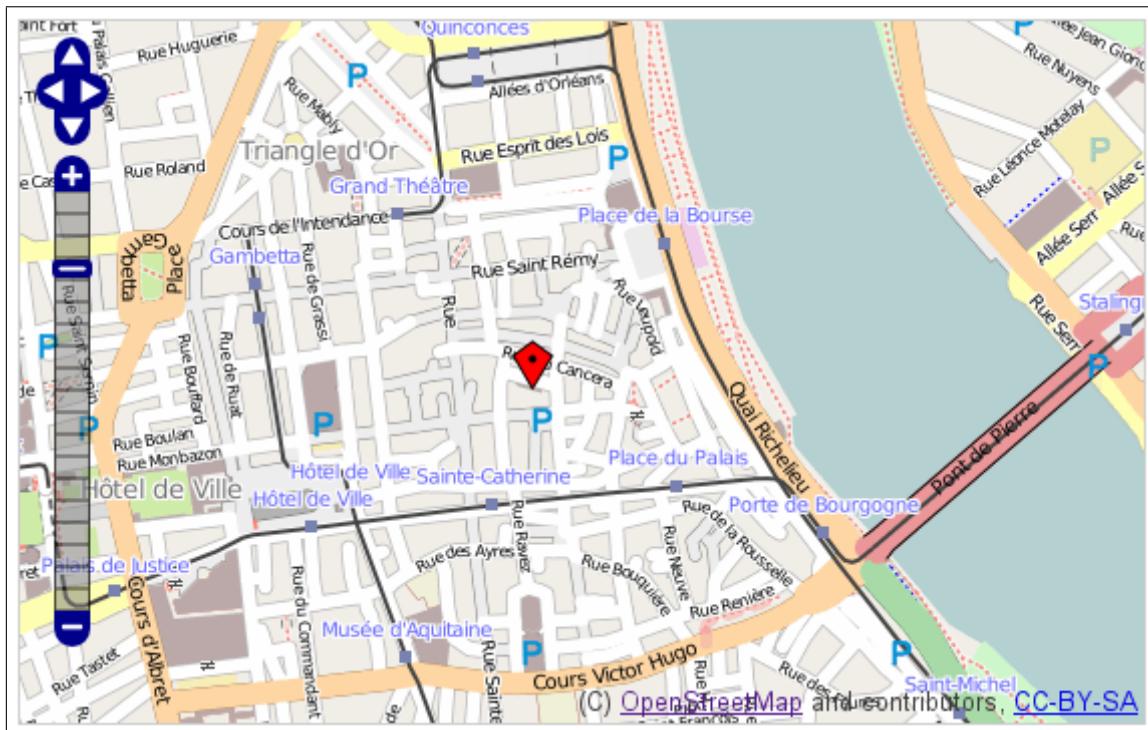
Tout d'abord, GiroLL a choisi d'occuper un local propre, c'est-à-dire d'avoir un lieu fixe pour ses réunions. Il se situe dans le Centre d'Animation Saint-Pierre, association qui héberge gracieusement le groupe. Il est au cœur du centre historique de Bordeaux, dans un quartier en pleine *gentrification*.

Il me semble adéquat de faire deux remarques sur la carte de localisation ci-dessus. Tout d'abord, elle utilise *Open Street Map* (OSM), une carte produite sous licence libre (*Creative*

CARTE 11.1 – Les GUL français [données : <http://aful.org>].

Commons avec paternité et redistribution sous les mêmes conditions) par les utilisateurs qui sont donc des contributeurs. À l'origine, comme son nom l'indique, il s'agissait de tracer les rues des villes afin de dessiner des itinéraires de promenades. Pour François ÉLIE, il y a là une véritable « *révolte des explorateurs*. Ces explorateurs-là utilisent leur GPS à l'envers : au lieu de s'en servir pour ne pas se perdre, ils les utilisent pour « regagner le territoire », enregistrer leurs cheminements, la position de tel point remarquable, et les rentrent ensuite dans les ordinateurs. » [Élie, 2009, p.81]. Les implications sur la territorialité, la géographicité, mais surtout sur la nature de l'objet cartographique ne sont pas neutres. En effet, ces propos corroborent ceux de FARINELLI (page 51) mais aussi dans une certaine mesure ceux de RAFFESTIN : ce n'est pas tant l'arpentage qui fait le territoire que sa représentation qui le réifie. Dans un échange privé de courriels, François ÉLIE m'a même affirmé, dans une formule qui me semble excessive par l'unicité de la territorialité qu'elle sous-entend : « *la carte c'est le territoire* ». Une étude menée par un géographe sur les représentations liées à OSM et sur la transformation de la posture du géographe qu'elle implique — les rapports de co-optation entre paléogéographes et néogéographes constituerait une bonne porte d'entrée. De manière peut-être plus anecdotique, le fonctionnement du *web-mapping* implique que l'objet recherché est toujours centré lorsque la page est ouverte.

L'autre remarque au sujet de cette carte fournie sans légende — légende qu'il est possible d'obtenir en se rendant sur le site d'OSM — est qu'elle n'est présente sous cette forme que



CARTE 11.2 – Localisation de GiroLL, telle que vue sur <http://giroll.org>.

depuis le 15 mai 2010, avec la nouvelle version du site. Auparavant, il s’agissait d’une carte produite par Google, sous une licence propriétaire. La carte s’accompagne d’ailleurs dorénavant de commentaires qui corroborent les propos que j’ai pu recueillir auprès des membres en avril 2010 au sujet de l’accessibilité du Centre d’Activités Saint-Pierre.

11.1.2 La localisation influence-t-elle le profil des membres ?

En effet, lorsque j’en ai interrogé sur la localisation de leur lieu de rendez-vous, ils ont abordé la question de l’accessibilité. L’un d’entre eux, Stéphane, déclare ainsi :

« Pour l’instant, hum, c’est difficile de trouver quelque chose de, de mieux. Pour l’accès, ya des problèmes pour se garer mais, heu, en tram et en bus, le quartier est très bien desservi : le quartier est facile à trouver on est à deux pas du, du Grand Théâtre et à deux pas de la rue Sainte-Catherine. »

Le site de GiroLL déconseille également de venir en voiture. Dans les faits, un seul membre régulier utilise son automobile pour se rendre aux réunions du jeudi soir. Les autres viennent à pied, en vélo, ou grâce aux transports en commun. La majorité habite le quartier Saint-Pierre ou au moins le centre-ville. Ceci est à mettre en relation avec la jeunesse des membres — j'estime la moyenne d'âge à un peu plus de 20 ans — qui sont pour beaucoup étudiants. Je ne me prononcerai pas en revanche sur l'identité de la cause et de la conséquence.

11.1.3 Le centre-ville vu comme lieu de mixité sociale

Au fil de certains des entretiens semi-directifs que j’ai menés, certains enquêtés ont comparé le local dont GiroLL dispose et d’autres lieux qui auraient pu être choisis. La position centrale

en tant que telle peut être mise en avant. Ainsi Philippe :

« c'est bien situé car c'est euh proche de mon lieu travail, après je pense qu'il est bien situé parce qu'il est quand même dans un quartier très euh très agréable, Saint-Pierre tu vois qui est quand même *en plein cœur du centre* de Bordeaux [c'est moi qui souligne]. »

Une certaine représentation du centre-ville, qui dans son exactitude mériterait d'être discutée, est également mise en avant. Elle montre quoi qu'il en soit une situation choisie ou en tout cas perçue comme pertinente par rapport aux intentions que se donne le collectif. Patrick déclare par exemple :

« Niveau situation ouais, on est en plein centre c'est alors d'accord on pourrait être euh plus proches d'un public particulier, par exemple sur la fac à Bordeaux on serait plus proches des étudiants, etc. Mais on serait moins proches des gens en général, alors que là on est quand même accessibles à un peu euh tout un chacun. »

Le centre-ville est ainsi perçu comme un lieu de mixité sociale, ou encore une métonymie de la totalité de la société. Cela montre que GiroLL a pour objectif de toucher la population dans toute sa diversité, et donc que le logiciel libre est conçu comme l'instrument d'un certain modèle de société. On est alors très proche du titre de l'ouvrage de Richard M. STALLMAN, *Free Software, Free Society* [Stallman, 2002].

Il existe une autre stratégie, expérimentée par l'ABUL. Certes, cette association fondée en 1999, à l'origine des RMLL, n'abandonne pas l'idée d'un lieu fixe de réunion : tous les deuxièmes lundis du mois, elle se retrouve à la maison de quartier des Jeunes de Saint-Augustin, souvent sans programme prédéfini. Cependant, une stratégie complémentaire se fait jour : « *plutôt que d'investir un local, investissons les lieux, les cinémas, les médiathèques* » affirme Jean Peyratout, de l'ABUL. Il s'agit de multiplier les manifestations publiques organisées par l'ABUL dans des espaces culturels. On peut notamment citer les rencontres À Libre Ouvert, co-organisées avec Scideralle — une émanation de l'ABUL tournée vers l'éducation populaire — chaque deuxième samedi du mois à la médiathèque Jacques Ellul, à Pessac. Les thématiques sont diverses. Pour le premier semestre 2010, on peut relever par exemple : le multimédia sous Linux, la Musique Assistée par Ordinateur (MAO), ou encore une *install-party*. Cette stratégie territoriale permet également à l'ABUL de placer d'emblée son discours sur des enjeux sociaux liés au libre, notamment en incluant les données libres. Jean Peyratout poursuit ainsi, lors d'un entretien à la deuxième journée des Cultures Libres, au cinéma Jean Eustache à Pessac, le 27 mars 2010 :

« Je ne vois aucun problème à utiliser un logiciel sous licence libre ou propriétaire, ça m'est égal par contre y'a une vraie différence au niveau des formats et au niveau de l'aide que je vais trouver dans la communauté si jamais j'ai un problème. Aujourd'hui on met plutôt les ressources en avant que les logiciels. On met plutôt Wikipedia en vitrine que Thunderbird ou Firefox. C'est pour ça que cette journée ne porte pas sur les logiciels libres mais sur les cultures libres. »

Dans les faits, cette deuxième journée des Cultures Libres était co-organisée par l'ABUL et GiroLL, mais dans les discours elle semblait faire partie du fonctionnement normal de l'ABUL tandis que les membres de GiroLL semblaient considérer qu'il s'agissait d'un événement extra-ordinaire, au sens premier du terme.

11.1.4 Un collectif hétéronome ?

Ainsi, à l'échelle de l'agglomération, la situation hypercentrale des locaux de GiroLL semble relever d'une stratégie réfléchie. À une échelle plus fine cependant, les discours de membres font ressortir une certaine ambivalence de l'hébergement gracieusement fourni par le Centre d'Animation Saint-Pierre. En effet, pour reprendre un binôme bien connu des géographes, si GiroLL semble avoir choisi sa situation, l'élection de son site semble davantage relever de la contingence matérielle : le collectif s'est installé là où il était accepté gratuitement. Xavier estime :

« On est bien placés, mais on est dépendants d'une structure. C'est bien et pas bien à la fois. C'est bien parce que tout est fourni quoi. Ya euh, ya des machines, ya une salle. Pour une asso ou un collectif qui voudrait faire ça par ses propres moyens, ce serait pas possible quoi. Par exemple l'ABUL je crois qu'ils ont pas de local. Donc ils peuvent pas se rencontrer régulièrement, c'est aussi un frein. C'est très profitable, après il y a des contraintes, t'as vu au niveau des horaires, il faut absolument que Stéphane soit là par exemple parce que c'est lui qui a les clés parce qu'il travaille là. S'il travaillait plus là je sais pas si ce serait toujours possible. Quand on fait des *install parties* il faut l'accord de la structure. [...] Moi ça me convient bien comme ça. Moi j'emmène ma machine. »

Les autres enquêtés font aussi état des excellentes relations entretenues avec le centre d'animation, qui à l'occasion accorde des financements au collectif, pour les *install parties* notamment. Dans l'ensemble, la seule limite évoquée est que la salle ne peut accueillir confortablement plus d'une vingtaine de personnes. Si à court terme ceci ne semble pas gênant dans la mesure où le collectif n'en rassemble chaque jeudi soir qu'entre 10 et 15, à long terme il est possible que les limites spatiales du local agissent comme une contrainte sur les finalités de GiroLL en tant qu'acteur syntagmatique et sur la représentation de la population optimale qui y est liée. En effet, les enquêtés affirment tous que la croissance de GiroLL n'est pas un objectif : il s'agit bien plutôt d'amener les gens au libre qu'au collectif. Par comparaison, on pourrait prendre l'exemple d'un club de lecture dont le but serait d'amener les gens à apprécier la lecture sans pour autant chercher à leur faire intégrer le club. Même, certains considèrent que GiroLL doit rester un collectif de peu de membres. La mesure des locaux n'est qu'un élément parmi d'autres qui permet d'affirmer que GiroLL est davantage un mouvement qu'une organisation.

11.2 Des mouvements plutôt que des organisations

Sommairement, nous comprenons par mouvement des acteurs syntagmatiques dont la structure est très souple et capable de se modifier selon la situation sans mettre en jeu de procédure décisionnelle lourde. À l'inverse, par organisation, nous entendons une structure plutôt rigide dont la transformation ne peut se faire que par le biais de procédures formellement établies. Le fait que les Girolliens souhaitent que leur collectif conserve un effectif réduit les rapproche donc du mouvement. Il permet un modèle de gouvernance fondé avant tout sur la confiance interpersonnelle et le consensus. Cela implique également une grande porosité entre les différentes

associations tournant autour du logiciel libre. Finalement, ce ne sont pas tant des justifications stratégiques que culturelles qui sont données, c'est-à-dire conformant la structuration des GUL à celle des forges à travers la figure du bazar.

11.2.1 Volonté de diffusion vs. notion de l'entre-soi

Comme nous l'avons déjà évoqué, la plupart des membres de GirollL souhaitent conserver un faible effectif. Autrement dit, pour eux, la population optimale du collectif est peu élevée. Selon Claude RAFFESTIN, la population optimale peut se définir comme « *celle qui permet, compte tenu d'une série d'hypothèses, d'obtenir le niveau d'existence le plus élevé* » [Raffestin, 1980, p.68]. Nous avons émis l'hypothèse que la dimension du local de réunion était une contrainte qui incitait les membres à vouloir rester peu nombreux pour le confort de leurs réunions.

Néanmoins, cette volonté est peut-être également due à la forte dimension affective du collectif GirollL. Ainsi, parmi les motivations des membres à venir chaque semaine, ce n'est pas l'idéologie qui prime mais bien le plaisir de se retrouver entre soi. Nous pouvons citer par exemple Xavier :

« Je cherche rien de particulier, je viens surtout parce que j'ai des amis là-bas quoi. Après, t'as bien vu que c'est pas toujours ultra organisé non plus, c'est plus pour voir des gens avec qui je peux discuter de ces thématiques là que vraiment pour faire des ateliers. »

Un autre membre, qui ne compte pas parmi les enquêtés de l'entretien semi-directif, a même affirmé que le libre ne l'intéressait pas — son ordinateur personnel fonctionne sous Windows — et qu'il ne venait que pour passer un bon moment avec des gens qu'il appréciait. Nous pouvons donc supposer également que GirollL n'a pas pour objectif de voir croître son effectif outre mesure car la dimension affective voire hédoniste du collectif risquerait de s'étioler.

Cependant, pour compléter notre série d'hypothèses conduisant à cette représentation de la population optimale, nous devons enfin inclure l'idéal de gouvernance des Girolliens.

11.2.2 La gouvernance de Giroll : confiance interpersonnelle et consensus

Selon Stéphane, GirollL doit rester une « *petite structure sans existence juridique* » car son fonctionnement est « *fondé sur la confiance* ». Selon lui, il n'y a pas de critère pour identifier un Girollien, ni même d'autorisation à recevoir de quiconque pour agir au nom du collectif :

« Le fonctionnement du collectif fait que après libre à tout Girollien de faire un peu tout ce qu'il veut, il y a des gens qui vont animer des ateliers à la fac, et si ça se trouve je suis même pas au courant. Ils le font en tant que Girolliens, ils font partie du collectif mais après c'est euh voilà chaque individu peut après à titre individuel représenter le collectif un peu là où il veut. »

Leur nouveau site résume ainsi la situation : « *Tu veux devenir Girollien ? Il suffit d'en avoir envie. Ça y est tu es Girollien* ». La population optimale est donc comprise comme faible car la confiance est interpersonnelle et ne peut donc exister que dans un petit collectif. De

même, il n'existe pas de hiérarchie chez les Girolliens : ils n'ont pas de président, de secrétaire ou de trésorier. Les décisions sont prises à main levée par les membres présents lors de la consultation. Formellement, nous avons donc affaire à une démocratie. Stéphane parle même de « *fonctionnement démocratique pur* ». Après avoir tenté d'élucider ses propos, il en est venu à évoquer un fonctionnement où la recherche du consensus est primordiale. Par ailleurs, d'après ce que j'ai pu observer, c'est par la participation et les actions concrètes que les membres gagnent de la légitimité et de l'autorité auprès des autres. Nous sommes donc en face d'un modèle de gouvernance qui reprend le triptyque observé par Gabriella COLEMAN au sein de la communauté de développeurs Debian : une combinaison de démocratie, de méritocratie et de consensus (voir page 64). Seulement, nous sommes passés de la géographicité des forges à celle des GUL : ce transfert semble impliquer des contraintes nouvelles — peut-être d'autres disparaissent-elles du même coup.

Ce mode de fonctionnement, où les liens institutionnels entre les membres sont faibles voire inexistant, est également mis en avant par des membres de l'ABUL, pourtant justement perçue comme trop rigide par des Girolliens. Stéphane affirme qu'il ne « *se reconnaissait pas dans leur façon de fonctionner* », tandis que Patrick déclare que :

« Le cadre [de GiroLL] est moins officiel, et ça m'a plu de voir des gens qui font l'effort de venir vers toi, qui parlent *geek*. À l'ABUL il me semblait qu'ils étaient plus une structure rigide, à l'époque ils avaient pas de, de local donc ils se regroupaient pas régulièrement, c'était difficile pour eux de se réunir toujours au même endroit et de recevoir des gens. En plus à l'époque la plupart des Abulliens étaient assez âgés par rapport à moi. »

Des tensions entre les deux GUL semblent exister, dues probablement au sentiment de certains Girolliens que l'ABUL souhaite les mettre sous tutelle, s'affirmer comme seul vrai GUL de Bordeaux. Un Abullien m'a désigné à plusieurs reprises le collectif comme « *les p'tits jeunes* », ce qui ne comportait visiblement aucune trace de mépris. Je ne rentrerai pas dans le détail des conflits, ce qui nécessiterait une bien meilleure connaissance des deux GUL, et qui n'apporterait que peu à notre propos, d'autant qu'ils collaborent souvent et qu'il existe entre eux une grande porosité.

11.2.3 La participation à d'autres associations ou collectifs

En effet, de nombreux libristes font partie de plusieurs collectifs, communautés et GUL simultanément. Par exemple, beaucoup de Girolliens sont également membres de la communauté d'entraide ubuntu-fr voire font partie de l'équipe de traduction d'Ubuntu. De même, certains appartiennent aussi à l'ABUL, à Musique Libre ou encore à Scideralle. Ceci sans compter les adhésions à des groupements sans rapport direct avec le logiciel libre. L'intérêt d'appartenir simultanément à Giroll et à l'ABUL est évoqué par Philippe :

« Mais je suis aussi à l'ABUL hein. Enfin je suis pas adhérent ABUL, mais j'ai pas de contre indication à aller un jour à une sortie ABUL ou un événement ABUL. Je suis d'ailleurs sur la liste de diffusion ABUL, et à laquelle je participe. Pour moi les deux me paraissent intéressantes dans la mesure où ça parle du logiciel libre,

où ca parle de ce qui se passe dans Bordeaux autour du logiciel libre, donc ça fait une source d'infos pour savoir ce qui se passe, d'ailleurs souvent on voit les mêmes infos qui circulent, ya des mails qui passent de GiroLL vers ABUL ou vice versa, en disant voilà ya ça qui se passe, et parce que dans les deux ya des personnes qui sont hyper intéressantes à rencontrer quoi, parce qu'ils ont envie d'apprendre du logiciel libre, parce que voilà c'est du logiciel libre enfin, que ce soit des discussions techniques ou du blahblah, où tu peux parler de trucs qui n'ont rien à voir avec le logiciel libre typiquement. »

On remarque de nouveau que la notion d'appartenance à un GUL est très floue. Par ailleurs, en plus de cette circulation d'informations et de membres entre les deux, GiroLL et l'ABUL co-organisent des événements, comme ce fut le cas pour la deuxième journée des Cultures Libres. À cette occasion, j'ai pu constater que la visibilité du logo de GiroLL sur l'affiche était un véritable enjeu pour les membres, puisqu'il s'agit d'une reconnaissance de leur participation en tant qu'acteur syntagmatique autonome. D'un point de vue que je qualiferais d'anthropologique, cette appartenance à de multiples groupes fait du libriste un archétype de l'homme moderne, dont la structure est plissée, pour reprendre l'image de Bernard LAHIRE [Lahire, 1998].

Cependant, d'un point de vue politico-économique qui me paraît ici plus fertile, il me semble que nous nous rapprochons de la configuration qualifiée de méréuporique par David COSANDEY [Cosandey, 2007]. L'auteur la définit comme une division politique stable qui engendre la prospérité économique. Pour lui, cette division permet à chaque acteur de développer des solutions adaptées aux problèmes qui lui sont propres, tout en pouvant échanger avec les autres. Il me semble, mais cela mériterait des recherches plus approfondies, que l'on est dans une situation proche de la coopétition. COSANDEY prend notamment un exemple, celui du train à grande vitesse. Les recherches européennes, concomitantes mais non intégrées, ont amené à trois solutions : une allemande (ICE), une française (TGV) et une italienne (Pendolino). Chacune est adaptée à la géographie physique de son pays d'origine. Si les recherches avaient été intégrées, un seul modèle aurait finalement vu le jour. Il me semble qu'il en va de même à la fois pour le fonctionnement des forges de développement — *confere* la multiplicité des distributions GNU/Linux dont l'arbre généalogique n'est pas sans rappeler la structure fissipare des Églises protestantes d'Afrique de l'Est — pour les GUL et pour les consortiums d'entreprises, qui favorisent aujourd'hui les rapprochements ponctuels ou thématiques au sein de structures légères [Élie, 2009, pp.75-83]. La favorisation de liens faibles aux dépens de liens forts revient à privilégier des structures souples, adaptables, et qu'aucun acteur syntagmatique même très impliqué ne peut prétendre maîtriser ou contrôler. Autrement dit, aucune partie ne peut prétendre y représenter légitimement le tout.

11.2.4 La figure du bazar

Il est intéressant de noter qu'alors que des Girolliens perçoivent l'ABUL comme une association trop rigide, cette dernière met en avant la souplesse et le caractère participatif de son fonctionnement.

Jean Peyratout fait référence dans le texte 11.1 page 80 à une dialectique organisationnelle

C'est juste une question de cohérence. Si tu prends *À libre ouvert*, le programme est choisi par les utilisateurs. On dit que le logiciel libre on peut y toucher. Ce serait aberrant de proposer un programme sur du libre et que les gens puissent pas intervenir sur le programme lui-même. Donc le programme est libre aussi. Bon il y a des procédures mais les gens sont très satisfaits. [...] Pour les *Journées des Cultures Libres*, personne n'organise des listes où toi tu viens de 14 à 17h et, et voilà c'est bon, ça marche. Et si tu organises tu freines l'entrée de gens, et il y en a beaucoup dans ces milieux là, qui n'ont pas envie de se faire encarter, parce que notre matière première c'est du temps et donc si tu laisses entendre que tes propositions vont être chronophages, de façon légitime il va se mettre sur le frein. Il faut laisser les gens mettre en valeur ce qu'ils veulent faire. Les *leaders* ne le sont que lorsqu'ils sont efficaces et restent dans la ligne, sinon le projet va continuer sans eux. Et donc il faut bien que dans notre mode de fonctionnement ces procédures soient reflétées. Tu peux pas prôner l'organisation du bazar pour son efficacité au niveau de la production des ressources et puis construire des cathédrales au niveau du fonctionnement.

TEXTE 11.1 – L'organisation d'événements grâce au bazar (Jean Peyratout).

— managériale ? — souvent mise en avant par les libristes : celle de la cathédrale et du bazar selon Eric RAYMOND, déjà évoquée page 15. Le propos d'ensemble consiste à vanter les mérites du bazar pour son efficacité économique et sa meilleure capacité à générer de l'innovation technique. Autrement dit, la transposition de la dialectique de la cathédrale et du bazar depuis le cyberespace jusque dans l'espace habituel se double d'une traduction d'un langage économico-technique ou managérial en langage politique et en projet de société. Par ailleurs, les analyses de Jean Peyratout recoupent celles de sociologues. En effet, l'existence d'une « *temporalité [qui] n'est pas subie* » semble être au cœur de l'engagement des libristes dans la production de logiciels libres, par opposition au travail en entreprise [Auray et Vicente, 2006, p.10]. Pourtant, ces mêmes auteurs notent une scission entre les développeurs et ceux qu'ils appellent les experts — ceux qui aident les utilisateurs sur la *mailing-list*. Il me semble que les membres des GUL appartiennent plutôt à la deuxième catégorie. On observe donc une diffusion d'un modèle depuis un foyer émetteur qui serait le cœur de la forge (la communauté de développeurs) vers sa périphérie (la communauté des experts) puis dans les GUL, et qui transforme sa nature même au cours de sa diffusion. Là encore, il faut souligner que la possibilité même de la diffusion implique une continuité entre le cyberespace et l'espace habituel, ou pour mieux dire justifie l'appartenance du cyberespace à l'espace géographique.

La dialectique de la cathédrale et du bazar possède la structure d'un mythe de fondation. Le texte de RAYMOND est pour ainsi dire sacré : le terme de bazar est une véritable incantation dont la simple diction provoque à la fois respect et adhésion chez le public libriste. D'une certaine manière, adopter une constitution sur le modèle de celui de nombreuses forges évoque l'emploi des lois de la métropole dans les colonies de la Grèce antique.

11.3 Les *install-parties* : espaces-temps de génération et de régénération

Cette organisation souple, qualifiée de bazar, est donc celle choisie pour organiser les actions ou journées des GUL, dont les principales sont des *install-parties*. Ces fêtes, généralement organisées sur une journée ou bien une après-midi de manière conjointe à des activités annexes (conférences, ateliers thématiques, marathon de développement ou de traduction, etc.), consistent à accueillir les visiteurs intéressés avec leur machine leur y installer des logiciels libres, au premier rang desquels GNU/Linux. Les animateurs aident également les néophytes à retrouver leurs marques dans leur nouveau système d'exploitation, mais surtout dans leur nouvel environnement de bureau — la partie directement visible par l'utilisateur, souvent Gnome ou KDE. Comme leur nom l'indique, les *install-parties* sont des fêtes, et en tant que telles elles sont des espaces-temps de génération et de régénération à la fois des GUL et de la communauté du libre en général. À une échelle beaucoup plus restreinte et avec des objectifs différents puisqu'il s'agit essentiellement de convaincre quelques particuliers, nous sommes en présence d'une logique territoriale identique à celle des RMLL, qui sont également une fête (voir page 36).

À cette occasion, on peut remarquer que le clivage générationnel entre les deux GUL bordelais est visible à travers la distribution GNU/Linux qui est proposée aux visiteurs. L'ABUL propose certes Ubuntu, mais aussi et surtout Mandriva, la distribution française la plus ancienne (première version en 1996, sous le nom de Mandrake). De son côté, GiROLL se concentre sur la seule Ubuntu, au caractère bien plus international. Jean Peyratout invite ainsi à constater que « *si tu regardes bien, il n'y a que les vieux qui utilisent Mandriva* ». Plus que « *les vieux* », je dirais que les utilisateurs de Mandriva utilisent généralement GNU/Linux depuis une date antérieure à 2004 — la première version d'Ubuntu étant sortie en octobre 2004. Or, dès cette année là, la plupart des GUL, qui jusqu'à présent se fondaient sur Mandriva, ont évoqué voire décidé un changement de distribution principale. Pour prendre un exemple hors de Gironde, je connais un GUL de Saint-Quentin en Yvelines, Root66, qui en 2005 a décidé de soutenir les deux distributions, après que les éventualités de n'en conserver qu'une seule a menacé le GUL de scission. En effet, Ubuntu a amené un public différent, peut-être moins tourné à la fois vers la technique et l'idéologie — l'un des objectifs affichés d'Ubuntu est de rendre l'utilisation de la ligne de commande complètement superflu. La diffusion d'Ubuntu consiste donc en une véritable bifurcation du public libriste français, et en tant que telle rend nécessaire l'établissement d'une géohistoire du logiciel libre en France.

GiROLL a organisé plusieurs *install-parties* durant ce premier semestre 2010, soit en son nom propre dans ses locaux, comme par exemple le 15 mai ; soit conjointement avec l'ABUL comme le 22 mai à Pessac dans le cadre d'*À Libre ouvert*. Malheureusement, je n'ai pu assister à aucune d'entre elles, alors qu'une telle participation aurait pu me permettre de réaliser des entretiens avec des visiteurs afin de comprendre leurs motivations et la manière dont ils avaient entendu parler à la fois du logiciel libre et de cette *install-party* en particulier, le tout dans le but de définir les canaux de diffusion de cette innovation.

J'ai néanmoins réussi à distinguer, lors des entretiens avec les Girolliens, trois canaux majeurs : les affiches (formats A4 ou A3) disposées dans des lieux publics, et notamment des arrêts de transports publics à forte fréquentation ; les articles dans les journaux locaux, ici Sud-Ouest ; les annonces sur le site du GUL et sur ceux d'autres communautés en ligne.

Il faut ici souligner que les annonces sur les sites libristes ou sur les forges ne visent pas tant à attirer des visiteurs qu'à informer les autres GUL de l'activité de GiroLL : c'est un moyen d'affirmer sa légitimité, de renforcer sa position dans le territoire du librisme. Néanmoins, à travers les articles de journaux et leur effectivité même, il est possible de considérer, avec François Pellegrini, les *install-parties* comme des « *actions de maillage du territoire* ».

Se pose alors la question de l'efficacité de telles pratiques : les *install-parties* permettent-elles de faire découvrir le logiciel libre à de nouvelles personnes, ou bien s'agit-il avant tout d'une occasion de se retrouver et d'aider des utilisateurs de logiciels libres rencontrant quelque problème ? D'après les enquêtés, le bilan est mitigé. Stéphane tient des propos qui résument bien le point de vue des Girolliens sur le sujet :

« Des gens viennent pour découvrir, ils ont entendu parler de l'*install* par bouche à oreille, mais ça part quand même toujours d'une démarche personnelle. C'est pour des gens qui veulent une, une prise de premier contact. Y'a des gens qui se sentent pas les épaules pour sauter le pas, alors ils vont à la pêche aux infos. »

En effet, sauf hasard permis par exemple par la co-présence dans un même lieu de l'*install-party* et d'un autre événement qui attire les badauds vers elle — ce fut le cas avec les activités mises en place au cinéma Jean Eustache lors de la 2e journée des Cultures Libres — les visiteurs ont souvent déjà une attirance, un intérêt pour le sujet avant même de se rendre à la fête. Par ailleurs, des Girolliens évoquent le fait qu'avec le temps des personnes reviennent car elles ont besoin d'une aide et qu'elles « *n'ont pas le langage pour formuler leurs besoins ou leurs problèmes sur la liste de diffusion* ». Ainsi, d'une certaine manière, les *install-parties* sont une réponse aux accusations de BEN YOUSSEF sur le rôle des « *communautés épistémiques* » dans la fracture numérique (voir texte 12.2 page 94).

Les *install-parties* sont donc tout à la fois des instruments de génération territoriale (chorogenèse) et de régénération territoriale. Le caractère rituel de la fête — dont le lien avec la fonction phatique du langage chez JAKOBSON [Jakobson, 1981] mériterait d'être étudié pour tel et non seulement ici rapidement évoqué — se marque avant tout par le repas du libre. Ce repas, qui peut avoir lieu durant l'*install-party*, est constitué des plats que les différents participants apportent. Cependant, la spécificité de ces repas ne réside pas dans la qualité gustative des mets mais dans l'obligation faite aux participants d'en divulguer la recette. La dimension anthropologique et culturelle du repas, déjà évoquée (voir page 37) se double ici d'un acte symbolique qui a à voir avec la répétition et la *mimesis*. Il s'agit en effet de simuler la mise en commun, comprise comme un acte de donation, de codes sources au sein d'une forge logicielle. Cette pratique interroge la valeur que les libristes postulent derrière le partage du code : représenté par le partage du repas, il se place du côté du sacrifice, dont les historiens ont si bien montré le rôle social et économique dans la Grèce archaïque. Par ailleurs, si le code est sacrifié pour la communauté, reste à élucider au nom de quel absolu il peut l'être. Je ne parviens pas à trouver

une réponse qui me satisfasse un tant soit peu à l'aide des éléments dont je dispose, et j'espère pouvoir enquêter sur le sujet à l'avenir.

11.4 L'attachement au territoire local : le librisme comme pratique territorialisée

De prime abord, on pourrait croire que les GUL ne sont que la manifestation locale de la communauté du logiciel libre, et qu'en tant que tels leur ancrage dans des relations-de-pouvoir locales n'implique pas une géographicité locale, comprise comme « *l'ensemble des attaches existentielles [d'un homme] avec la Terre* » [Dardel, 1952, p.42]. Formulé autrement, la territorialité locale des libristes serait purement opérationnelle, n'impliquerait pas de relation sentimentale avec le territoire local. Cette idée, sans être entièrement fausse, doit être très fortement nuancée. Pour ce faire, nous allons adapter à notre cas la notion de « *politique territorialisée* » élaborée par François MANCEBO : nous l'appelerons donc « *pratique territorialisée* ».

« *Les politiques territoriales sont, certes, [...] appliquées à un territoire, mais elles le sont à partir d'un canevas général englobant* » [Mancebo, 2006, p.75]. Une politique territorialisée est donc une politique fixée par un cadre général capable de s'adapter aux contraintes locales. À la limite, toute politique en tant qu'appliquée ne peut être que territorialisée, dans la mesure où elle ne peut jamais nier la résistance à son effort-pour-être que lui oppose l'espace (voir page 46). Cependant, l'auteur désigne par cette expression des politiques qui prennent explicitement en compte cette dimension. Bien que toute pratique soit de toute façon d'emblée politique, nous ne pouvons pas nous contenter de substituer un terme à l'autre. En effet, une politique territorialisée implique une dynamique descendante, couramment qualifiée de *top-down* : la décision politique descend dans le territoire. Il en va différemment pour les pratiques, qui ne sont décidées par aucun organe politique supérieur. Il s'agit bien plutôt d'une réalité observable par le chercheur, dans laquelle des individus qui partagent des valeurs axiologiques à prétention universelle les mettent en pratique en y incluant, plutôt à la marge, une dimension identitaire liée au territoire local.

Les GUL peuvent être, à mon sens, qualifiés de pratiques territorialisées. En effet, d'une part, leurs noms font parfois référence non sans humour à certains éléments liés dans les représentations au territoire local, tandis que leur logo représente toujours un manchot — bien souvent abusivement désigné comme un pingouin — affublé généralement d'accessoires qui évoquent le lieu d'implantation du GUL.

L'illustration 11.1 page 84 montre bien ce phénomène. Le manchot est originellement la mascotte de Linux, et se prénomme Tux. Par un effet de métonymie entre le logiciel libre et Linux, peut-être aussi favorisé par l'équivalence de fait entre les appellations GUL et GULL, Tux a fini par devenir — quand exactement ? — la mascotte du librisme dans son ensemble. Pour ce qui est du logo GiroLL, la dimension locale est marquée par l'intégration du nom du GUL au logo lui-même, ce nom ayant été choisi par référence aux champignons qui, selon des Girolliens, sont présents en abondance dans le département.

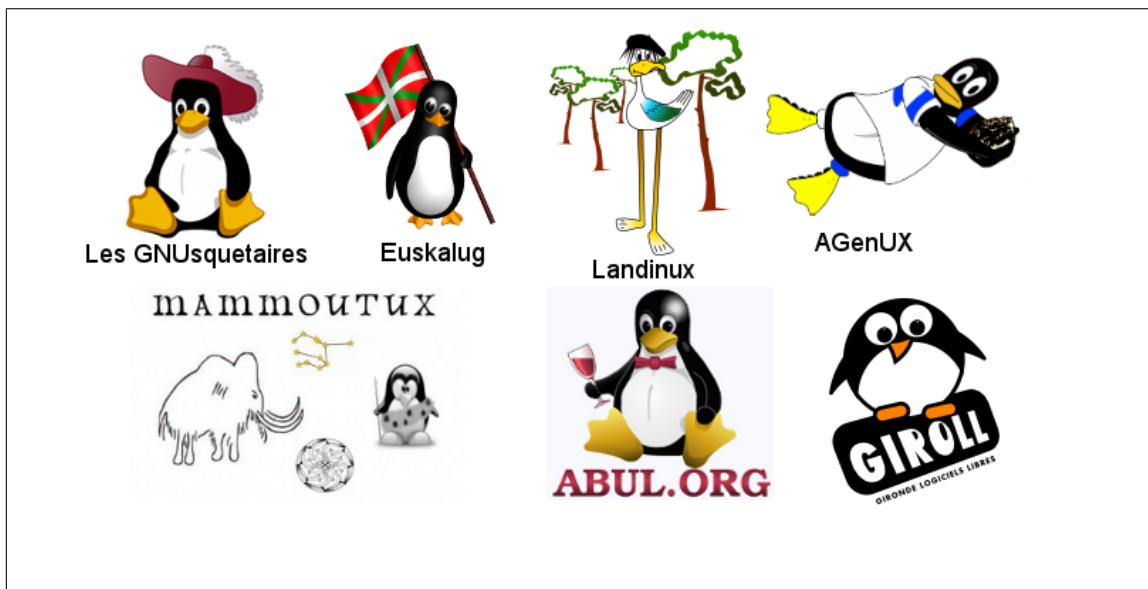


ILLUSTRATION 11.1 – Logos des GUL d'Aquitaine.

Chaque fois qu'un LUG se crée, la question est : comment fait-on le pingouin ? En fait on est dans le penser global, agir local. Parce que justement on a une unité : on connaît nos valeurs, tous les LUG ont les mêmes. La plupart des associations locales ont une visée locale. Nous on est une association locale avec une visée globale. Le local n'intervient pas dans nos objectifs mais dans nos actions. Les LUGs ne sont pas des associations locales isolées mais un réseau. Il faut se penser comme réseau. On est tous membres du réseau. Moi quand j'ai fait mon *lobbying* au Parlement européen j'ai envoyé un mail au LUG de Strasbourg en disant « *qui m'héberge ?* » car quand on fait partie d'un LUG on est un serviteur du grand pingouin, c'est acquis. Donc ensuite c'est « *t'es de quel LUG ?* » et ben moi je suis de Bordeaux, moi je suis de Strasbourg, alors bière, pinard, machin, et on montre les particularismes locaux qui rentrent à la limite dans les quelques différences qu'on peut avoir les uns vis-à-vis des autres. Donc le pingouin comme logo c'est l'adhésion commune déclinée dans ce qui fait notre différence dans ce grand réseau mondial. J'allais dire c'est ce qui permet d'échapper à l'uniforme de la globalisation.

TEXTE 11.2 – Le pingouin, symbole de la pratique territorialisée des GUL selon François Pellegrini.

Je tiens à replacer les propos du texte 11.2 page 84 dans leur contexte d'énonciation : ils ont été tenus lors d'un entretien libre, décontracté, dont je ne pensais pas originellement réutiliser directement une partie du contenu. Aussi le ton du discours doit-il être compris en conséquence. Ces propos corroborent, notamment par la formulation « *penser global, agir local* » le point de vue que j'adopte sur les pratiques territorialisées.

Cependant, des actions existent qui visent à faire émerger des pratiques territoriales, c'est-à-dire où le cadre de réflexion est concordant avec celui de l'action, et au sein duquel la notion de distance — qui implique nécessairement une territorialisation en forme de procession — est considérée comme inopérante. Autrement dit, les pratiques territoriales ont tendance à localiser — faire devenir lieux — leur territoire, ou au moins à les considérer comme isotropes,

homogènes. Ces actions, où pour reprendre le vocable de François Pellegrini, le « *local* » intervient tant au niveau des objectifs que des actions, ne sont que rarement menées par des GUL, même s'ils peuvent y participer activement. En Aquitaine, c'est notamment le cas avec les Rencontres Locales du Logiciel Libre (RLLL), à Anglet. Véronique Lanquetin, responsable TIC de la médiathèque de cette commune, est à l'origine des RLLL. Leur deuxième édition a eu lieu le 10 avril 2010. Elles entrent dans le cadre de formations et d'initiations proposées par la médiathèque à ses usagers. En effet, elles font partie d'un dispositif qui, selon Véronique Lanquetin, découlent de la

« volonté de créer un réseau, une communauté d'intérêt pour le libre dans mon coin quoi, dans mon territoire, sur mon territoire, parce que je trouve ça intéressant. Bon la raison pour laquelle on a utilisé le libre à la communauté d'Anglet [...] c'est pour permettre aux personnes d'utiliser les mêmes choses chez eux que ce qu'elles utilisent à la médiathèque. »

Le discours de Mme Lanquetin n'est pas comparable à celui des GUL. En effet, il ne s'agit en aucun cas de vouloir diffuser le logiciel libre, ni même la culture libre en général, en tant que tels. Ces deuxièmes RLLL ont en effet été l'occasion pour la médiathèque d'inaugurer sa borne Automazic (voir page 93 et suivantes). Il s'agit bien plutôt d'une démarche d'encapacitation des usagers, qui vise à leur ouvrir des pratiques de manière simple. Véronique Lanquetin insiste d'ailleurs sur le fait que le plus important ici n'est pas le logiciel libre, et qu'il ne s'agit pas d'expliquer l'idéologie du logiciel libre. Même, une telle pratique territoriale peut selon elle s'accommoder de logiciels propriétaires : l'important est la compétence du personnel encadrant, sa capacité à renseigner et à former les usagers. On retrouve, d'une certaine manière, les différents « *niveaux* » de la fracture numérique [Houzet et Grasland, 2004]. En effet, l'objectif de cette pratique territoriale — qui peut même ici être qualifiée franchement de politique territoriale — est de résorber cette fracture. Si le logiciel libre permet de la résorber au niveau des équipements, encore faut-il que le niveau des services (l'offre de formation) existe : les deux doivent être en adéquation afin que la résorption soit effective au troisième niveau, celui des usages. Les deux premiers niveaux ne doivent d'ailleurs être compris, à notre avis, que comme des indicateurs possibles du troisième, le seul vraiment pertinent en tant qu'objectif politique.

11.5 Les espaces de combat des libristes

Si le logiciel libre n'est qu'un outil, fût-il privilégié, dans la lutte pour l'affaiblissement de la fracture numérique, il n'en reste pas moins que les libristes des GUL font de son adoption à la fois en tant que produit, système productif et modèle de société un véritable objectif. Se pose alors la question des territoires pertinents de l'action mais aussi de l'identification des acteurs stratégiques à convaincre. De multiples exemples pourraient être évoqués, comme le lobbyisme de l'APRIL auprès des parlementaires français, celui déjà abordé du dialogue avec les instances régionales dans le cadre des RMLL, etc. Cependant, nous n'allons en développer ici qu'un seul : celui du lobbyisme d'un nombre conséquent de libristes européens au Parlement

CHAPITRE 11. LES ÉCHELLES DES GULL ET DE L'ACTIVISME LIBRISTE

européen de Strasbourg en 2005 afin d'empêcher une directive européenne légalisant les brevets logiciels dans l'Union.

Je dois ici préciser que ce paragraphe se fonde, pour sa partie factuelle, sur une unique source : l'entretien que j'ai eu avec François Pellegrini. Étant données les contraintes matérielles de rédaction de ce mémoire, je n'ai pas été en mesure de vérifier l'intégralité des informations. Sans préjuger de la qualité et de l'exactitude de ces dernières, il me semble utile de rappeler ici cet état de fait, d'autant plus que François Pellegrini est un acteur majeur du combat contre les brevets logiciels en Europe.

Avant toute chose, il faut rappeler que partout dans le monde les logiciels sont régis par le droit d'auteur, tout comme les biens culturels : ils sont considérés comme des œuvres de l'esprit. Ainsi, réutiliser directement des lignes de code d'un logiciel privateur dans un autre peut être qualifié de plagiat. Les brevets logiciels sont différents : ce n'est pas le code qu'il est interdit de reprendre ou de réutiliser, mais la fonctionnalité qu'il implémente. Or, la notion de fonctionnalité est très vague. Par comparaison, on pourrait imaginer les brevets appliqués à la création littéraire. Prenons par exemple le roman *La Disparition* de Georges PEREC. Considérons que l'auteur souhaite breveter l'innovation littéraire que représente l'absence de lettre « e ». Selon la formulation du brevet, il pourrait interdire à tout auteur de faire de même, y compris avec toute autre lettre voire caractère. Ce qui peut paraître anecdotique dans le cas de la littérature le devient beaucoup moins avec les outils de production que sont les logiciels, surtout que l'innovation est perpétuelle et que les fonctionnalités sont complexes. Il ne s'agit pas ici d'exposer les arguments des libristes — mais aussi de nombreux éditeurs de logiciels propriétaires — à l'encontre des brevets logiciels. Je me permets de renvoyer le lecteur intéressé à un article de Richard M. STALLMAN sur le sujet : *The Danger of Software Patents* [Stallman, 2002, pp.95-112].

Selon François Pellegrini, l'action des libristes commence véritablement lors des premières RMLL, en 2000, après la conférence d'un libriste précurseur sur le sujet, Jean-Paul Smets. Ici, on retrouve l'importance politique et stratégique du contact entre élus et libristes que permettent des RMLL : c'est Gilles Savary, député européen PS alors présent, qui suggère aux libristes d'envoyer une personne faire du lobbyisme à Strasbourg. François Pellegrini est choisi pour cette tâche. La stratégie choisie par les pourfendeurs des brevets, qui progressivement se multiplient en Europe, est de placer leur discours sur le plan de l'intérêt général. Il ne s'agit pas de dire qu'une telle directive met en danger le logiciel libre, mais bien l'innovation et l'économie dans leur ensemble. Après plusieurs années de *lobbying* dans les deux camps, les actions deviennent spectaculaires dans les jours qui précèdent le vote préliminaire du 6 juillet 2005.

C'est alors qu'a lieu ce que François Pellegrini nomme une « *bataille navale* » sur l'Ill, à quelques mètres du Parlement, sous les yeux des députés. Sur l'illustration 11.2 page 87 nous pouvons voir les opposants à la directive dans deux canoës montrer une banderole « *Software patents kill innovation* » tandis que les partisans de la directive — qui sera finalement rejetée lors du vote préliminaire — sont à bord d'un yacht aux vitres teintées. La photographie, a été prise



ILLUSTRATION 11.2 – La bataille navale sur l’Ill (photographie de François Pellegrini).

depuis le pont d'où les députés observaient la scène. Les opposants ont réussi à faire dériver le yacht. Cette bataille, assez symbolique du combat des petits contre le gros — Microsoft, principal rédacteur de la directive — montre plusieurs choses. D'abord, que les libristes présents sont des activistes aguerris, formés aux actions de communication, même s'ils disposent de beaucoup moins de moyens que de grandes ONG environnementales comme Greenpeace. En outre, cela peut montrer que les RMLL remplissent bien leur rôle de formation des activistes (voir texte 6.1 page 41).

D'un point de vue épistémologique, cet événement permet de préciser la différence entre territoire de l'action, c'est-à-dire de la géostratégie (où l'espace est un théâtre d'opérations) d'une part, et territoire de l'intention, donc de la géopolitique (où l'espace est un enjeu). Cette disjonction, maîtrisée par les libristes, ne va pas sans poser de problème de compréhension. En effet, les libristes, pour protéger l'existence et la pérennité de pratiques ascendantes ou *bottom-up* au sein de milieux associés, doivent investir et influencer des organes décisionnels fonctionnant selon une logique descendante, ou *top-down*. Il ne s'agit pas d'une contradiction mais d'un simple paradoxe. En effet, malgré le caractère « *littéralement salvateur de la logique ascendante, [...] aucune activité [sociative] ne peut se passer d'une logique délibérative, critique et redescendante* » [Stiegler *et al.*, 2009, p.93]. Formulée dans un cadre bien différent, cette proposition nous paraît néanmoins valable en règle générale : même si le pouvoir est immanent à toute relation, un acteur ne peut obtenir de pouvoir *sur* un objet, mettons le territoire, s'il n'est pas d'une certaine manière *au-dessus*.

CHAPITRE 11. LES ÉCHELLES DES GULL ET DE L'ACTIVISME LIBRISTE

La plupart des libristes que j'ai pu interroger perçoivent l'Europe comme l'instance politique la plus pertinente pour mener leurs actions, au même titre que les instances régionales. Les GUL ne sont donc pas des associations aterritoriales. Ce sont de véritables associations locales, avec une idéologie universelle — un universalisme particulier dirait Bruno LATOUR — commune, qui sont de bons marqueurs spatiaux du dynamisme du logiciel libre en Aquitaine. Leur modèle de gouvernance tire sa légitimité de l'efficacité supposée du bazar, qui relève avant tout de l'incantation. Les *install-parties* assurent la visibilité des GUL dans un territoire local auquel ils sont souvent réellement attachés : il s'agit pour eux de libérer les territoires.

Chapitre 12

La dimension religieuse du librisme et de ses territoires

À travers les fêtes, les réunions ou les rencontres, les libristes se retrouvent. C'est néanmoins et avant tout une idéologie qui les réunit. On met souvent en avant la double étymologie du terme « religion ». D'une part, *religere*, relire sans cesse : il faut un corpus idéologique et si possible des textes convoqués à tout moment. C'est l'hypothèse cicéronienne. D'autre part, *religare*, ce qui relie à la fois le croyant à la divinité mais aussi les croyants par la divinité : c'est la proposition de LACTANCE. À ces deux étymologies avancées dès l'Antiquité, Georges DUMÉZIL ajoute une troisième : le sens premier de *religio* est scrupule, et désigne l'hésitation face à l'interdit [Dumézil, 1966, p.54]. Mise à distance (scrupule) mais aussi et tout à la fois mise à proximité (*religare*) en fonction d'une idéologie structurante ontologiquement (*religere*) : la religion relève bien par nature de la territorialité. Le triptyque évoqué montre que ces deux champs sont homéomorphes, que les relations entre eux sont bijectives : tout territoire relève de la religiosité. Cependant, cette dimension religieuse peut être discrète, relever d'une acception large du terme religion que certains refusent. La question que je pose ici est celle de la religiosité libriste dans un sens plus étroit du terme.

Nous pensons pour le coup pouvoir assez bien y répondre ici même, en montrant d'abord que le librisme est parfois perçu comme une religion, et dans une certaine mesure se construit comme telle de manière consciente. Ensuite, à travers l'exemple précis de la borne Automazic, nous réinterrogerons les notions d'espace sacré et de totem telles qu'on peut les trouver chez Mircea ÉLIADE.

12.1 Rites et vocabulaire religieux chez les libristes

Le librisme possède une idéologie centrale et structurante. Elle est parfois perçue comme une religion, mais dans un sens négatif : c'est la religion comprise comme fermeture, intolérance et irrationalité. S'il est vrai que les libristes possèdent des rites et un langage qui se rapportent au religieux, nous préférerons finalement parler du librisme comme d'une communion humaine.

12.1.1 Le logiciel libre perçu comme une religion

En invoquant son fondement éthique, certains libristes veulent inscrire le logiciel libre dans une dimension religieuse, et plus précisément chrétienne. C'est par exemple le cas de Gervase MARKHAM, employé à la Mozilla Foundation et qui a publié un essai théologique afin de prouver à l'aide d'une exégèse serrée que « *if we have all the caveats in place then, for the reasons given above, free software is a positive social good and, as such, Christians should be encouraged to produce, use and share it* » [Markham, 2008]. De même, des croyants ont trouvé utile de publier des distributions de GNU/Linux — essentiellement des dérivées d'Ubuntu — destinées spécifiquement aux fidèles. C'est ainsi le cas d'Ubuntu Christian Edition ou encore de Sably, anciennement appelée Ubuntu Muslim Edition. Il s'agit surtout de versions de GNU/Linux dont les thèmes graphiques (fonds d'écrans, icônes) évoquent la religion, et livrées avec des logiciels d'analyse critique des textes sacrés.

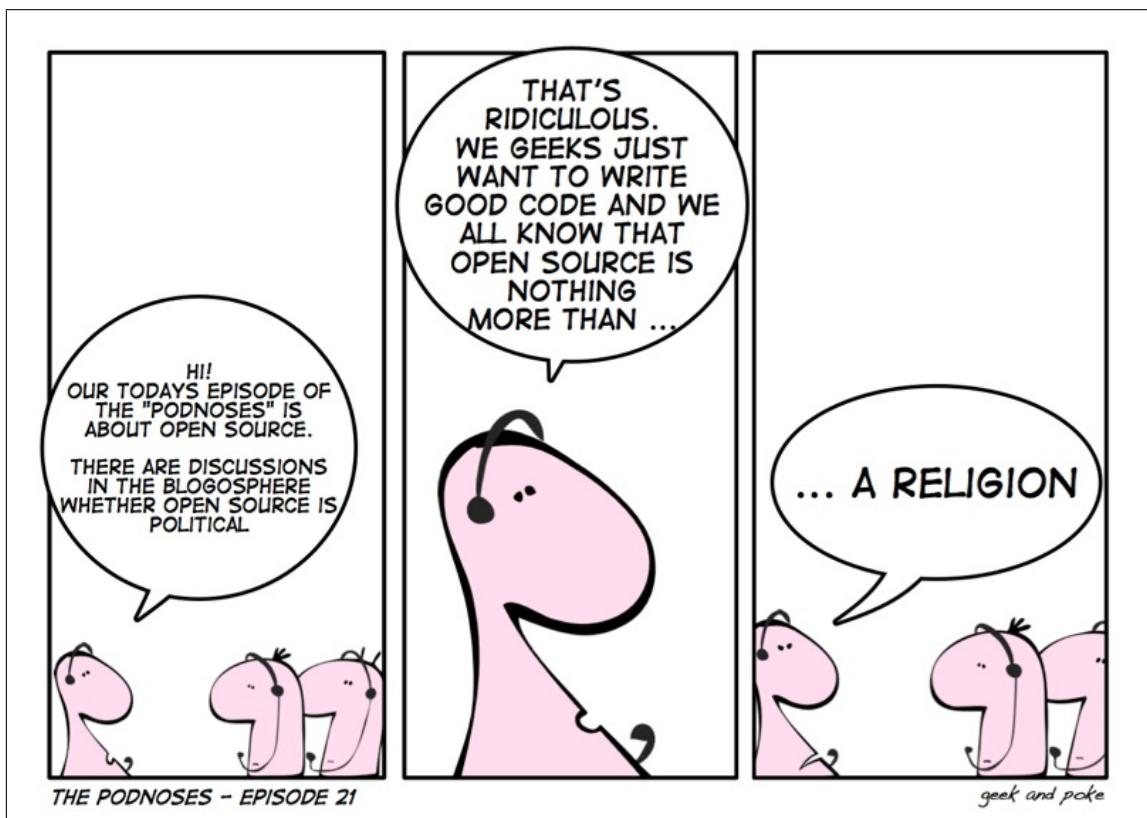


ILLUSTRATION 12.1 – Le logiciel libre comme religion [Widder, 2007].

Cependant, le logiciel libre est également perçu en lui-même comme une religion, et pas

seulement par ses détracteurs. Richard Stallman est souvent qualifié de gourou, y compris par des partisans du libre. Lui-même, d'ailleurs, se présente souvent par auto-dérision comme « *Saint-IGNUcius de l'Église d'emacs* » — un logiciel à tout faire dont il est le principal développeur — coiffé d'une auréole métallique et d'une cape rouge ou d'un autre vêtement à connotation religieuse (voir annexes, illustration B.1 page 132).

On retrouve cette scission entre ceux qui le considèrent comme un prophète et ceux qui le voient comme un gourou sectaire au sein même du librisme. Ainsi, plusieurs enquêtés ont qualifié Richard Stallman de gourou, et ses partisans de sectaires. On peut distinguer en réalité deux tendances principales à ce sujet, qui se différencient dans leur rapport avec le monde extérieur, c'est-à-dire dans leur tolérance à l'utilisation de logiciels propriétaires. La tendance qui se définit elle-même comme ouverte considère que l'utilisation de logiciels propriétaires n'est pas condamnable par essence. C'est par exemple le cas de Jean-Christophe Élineau, qui dans son premier schéma de l'architecture réseau d'Aquinetic avait placé un serveur Windows car « *il y a plein de logiciels libres qui tournent sous Windows, pour moi c'est très important de garder la porte ouverte* ». C'est aussi le cas de Jean Peyratout, qui conseille à certaines personnes de rester sous Windows ou d'acheter un Mac, selon l'entourage dont elles disposent. L'autre tendance est taxée à l'occasion d'intégrisme, et ses membres peuvent même être décrits comme des « *ayatollahs* ». Dans le domaine de la musique libre, c'est en effet ainsi qu'Arnaud Bertrande décrit ceux qui se sont opposés au partenariat de la médiathèque de Gradignan avec le label CD1D via la borne Automazic, en arguant il ne produisait pas de musique libre (voir page 93). Parmi ceux que l'on pourrait qualifier d'intégristes se trouve Maxence, de GiroLL : « *par principe, je préfère utiliser un logiciel libre qui marche moins bien qu'un logiciel propriétaire* ».

[L]es comparaisons religieuses abondent à son sujet. En 1998, dans un article de *Salon.com* intitulé « Le saint du logiciel libre », Andrew Leonard voit les yeux verts de Stallman comme « *rayonnants du pouvoir d'un prophète de l'Ancien Testament* ». En 1999, un article du magazine *Wired* déclare que Stallman et sa barbe font « *penser à Raspoutine* », tandis que le journal londonien *The Guardian* fait de son sourire celui « *d'un disciple voyant Jésus* ».

Et ce ne sont là que quelques extraits des nombreuses comparaisons religieuses qui ont été publiées, la plus extrême à cette date étant attribuée à Linus Torvalds qui, dans son autobiographie, écrit : « *Richard Stallman est le dieu du logiciel libre* ». Quant à Lawrence Lessig, il compare Stallman à Moïse dans une note de bas de page de son ouvrage.

TEXTE 12.1 – Richard Stallman, leader charismatique du logiciel libre [Masutti *et al.*, 2010, p.80].

D'un point de vue géographique et territorial, ces deux tendances se distinguent par leur projet de société. Ceux qui sont plus souples sur l'idéologie ont en fait pour dessein sociétal de combler au maximum la fracture numérique, et le logiciel libre apparaît alors comme un simple moyen, quoique largement favorisé. Ils ont une démarche centrée sur l'utilisateur et son accompagnement : l'important est de ne pas le rebouter. Leur notion centrale est l'ouverture (d'esprit), bien qu'on pourrait ironiser en faisant remarquer qu'il s'agit bien souvent de s'ouvrir

à la fermeture.

Ceux qui sont qualifiés d'intégristes, quant à eux, mettent au centre la notion de liberté (du code source) qui doit assurer la liberté de l'utilisateur. Ils sont souvent bien plus orientés vers la technique et la production de logiciels libres que vers leur diffusion. Ils sont parfois considérés comme une cause de l'aggravation de la fracture numérique [Ben Youssef, 2004, p.203].

12.1.2 Des rites et un langage qui vont au-delà du jargon

Outre une dimension religieuse qui provoquerait une tension voire une fracture avec la société englobante, tous les libristes possèdent des rites et un langage propres. Je serai très succinct sur ce point, mais je compte pouvoir le développer dans des recherches ultérieures. Parmi ce que l'on pourrait qualifier de rite, le mode de communication semble essentiel. Plusieurs enquêtés ont évoqué, lorsque je leur demandais si les libristes avaient des rites, le fait qu'ils préféraient, y compris dans la même pièce, discuter par XMPP (un protocole de messagerie instantanée) que de vive voix. Après observation, je nuancerai ces propos : j'ai plutôt observé une combinaison de la parole et de la messagerie instantanée, selon la nature des informations à échanger.

Je placerais même ce rite du côté des rites de passage. En effet, il appartient à ce que Roman JAKOBSON nomme la fonction phatique du langage. Cette fonction phatique comprend tous les éléments langagiers qui servent à s'assurer que la communication est possible avec l'interlocuteur. L'exemple archétypal est le « allo » téléphonique [Jakobson, 1981]. Je propose de parler de rite phatique lorsque les interlocuteurs éprouvent une grande difficulté, qui n'est pas d'ordre technique, à passer aux autres fonctions du langage. Or, j'ai pu assister à une scène qui correspondait très exactement à cela. Les deux libristes étaient face à face, et avaient passé le stade des éléments de langage phatiques habituels (c.-à-d. ils s'étaient dit bonjour et serré la main). Pourtant, ils n'ont pas commencé leur conversation tant que leurs messageries instantanées respectives n'étaient pas opérationnelles, ce qui a pris un certain temps. Ils ont rencontré des difficultés techniques à rentrer électroniquement en contact l'un avec l'autre. Ils auraient très bien pu décider de se contenter de parler, mais tant que le problème n'a pas été résolu ils ne l'ont pas fait, si ce n'est dans la mesure où leurs propos visaient à aider l'autre à résoudre son problème.

On voit bien en quoi la fonction phatique ritualisée s'apparente à un rite de passage : elle transforme le chaos en monde, produit le territoire linguistique dans et sur lequel la discussion est possible. Lorsqu'ils discutent, les libristes utilisent un vocabulaire d'origine technique, y compris pour parler de choses qui ne le sont pas. Là encore, je ne me fonderai que sur un exemple. Un enquêté a affirmé qu'il était « *très difficile de convaincre quelqu'un à passer au logiciel libre en partant from scratch* ». « *From scratch* » est l'expression consacrée en ingénierie et dans l'industrie pour signifier que l'on part de zéro, mais dans ce cas l'enquêté faisait plus précisément référence à la « distribution » etrLinux From Scratch (LFS). Je mets le terme distribution entre guillemets car en réalité il s'agit d'un manuel expliquant comment installer Linux en partant uniquement des sources, en faisant absolument tout soi-même. L'utilisation du jargon informatique est très fréquente chez les libristes, même ceux peu tournés vers la technique.

Cependant, alors que le jargon peut se définir comme le vocabulaire spécifique à un métier ou une discipline, il s'agit ici bel et bien d'un langage qui fournit une grille de lecture du monde. Dans cette phrase, le libriste comparait la personne à convaincre à du matériel informatique sur lequel il faut installer un système d'exploitation libre. Il s'agissait pour lui d'expliquer que généralement les personnes qu'ils convainquent sont déjà sensibilisées aux problématiques du logiciel libre, ou au moins en ont déjà entendu parler.

12.1.3 Le librisme comme communion humaine

Nous avons ainsi mis en évidence les dimensions religieuses du librisme. Pourtant, le mouvement du logiciel libre n'emprunte pas de symboles identitairement et donc territorialement structurant qu'à la religion. Il puise aussi du côté du politique, de la nation. Par exemple, Richard Stallman a rédigé le *Free Software Song*, appelé par certains libristes — rares néanmoins car ce chant n'a pas eu de succès — l'hymne du logiciel libre (voir annexes, texte A.4 page 129).

Nous éprouvons donc une certaine gêne à appliquer le terme de religion au mouvement du logiciel libre. Les problèmes que nous rencontrons, qui sont liés aux problèmes de la définition précise du terme religion et de son contenu, sont les mêmes que ceux qui ont amené Régis DEBRAY à considérer que religion est un « *mot-clé qui verrouille* », et à lui préférer l'expression « *communion humaine* » [Debray, 2005]. Pour cet auteur, l'utilisation d'un tel vocable permet de mieux comprendre ce que peut vouloir dire une expression comme, mettons, « religion républicaine » sans avoir à se déétriper du problème du sens que le mot religion peut alors prendre précisément. Il justifie ainsi l'emploi du terme de communion :

« Il résonne à *communauté*, et le regroupement, avec une langue, des intérêts, des biens et un but partagés, sert de dénominateur *commun* à l'humanité (tribu, clan, association, État, nation, fédération, etc.). Quand bien même l'étymologie du mot ne serait pas l'union avec (*cum* et *unio*), mais le fardeau ou la mission à partager (*cum* et *munus*), le vocable serait propre à décloisonner les domaines trop pieusement séparés du « croyant » et de l' « incroyant » [Debray, 2005, p.60]. »

Ce n'est pas moi qui souligne. Nous retrouvons bien ici le sens du mouvement libriste : une union établie autour d'une mission à partager. J'aurais aimé dans ce sous-chapitre établir un parallèle avec la notion de socialisation utopique aux valeurs développée par Jean SÉGUY, en l'adaptant à notre propos territorial pour en faire une spatialisation utopique aux valeurs [Séguy, 1999, p.210-232]. Cependant, malgré l'intuition que j'ai de la pertinence de ce rapprochement, je ne parviens pas à le formaliser d'une manière qui me satisfasse un tant soit peu. J'espère donc avoir l'occasion de travailler à nouveau sur ce problème plus tard.

12.2 La borne Automazic comme totem

Pour s'approprier un espace, en faire son territoire, il faut le parsemer de marqueurs spatiaux. Ces marqueurs spatiaux sont les indices visibles, les traces terrestres qui indiquent la présence d'un pouvoir-de-relation. Pour prendre un exemple qui reste dans le domaine du re-

lieux, les églises sont un marqueur spatial essentiel du catholicisme. Ces marqueurs spatiaux fournissent la trame de la géographie, en tant que dessin de la terre (*geo-graphein*), d'une réalité. Nous avons évoqué les RMLL et les *install-parties* comme autant de fêtes, marqueurs spatiaux éphémères du logiciel libre. La borne Automazic, quant à elle, permet de disposer d'un marqueur spatial permanent de la culture libre. Après avoir présenté la borne Automazic, nous montrerons qu'à l'échelle nationale elle participe de l'identification de l'Aquitaine au libre, et qu'à l'échelle locale voire de la micro-géographie elle produit du territoire, qui est par essence un espace sacré. Cette partie est fondée sur des entretiens avec deux responsables de la médiathèque de Gradignan, une responsable de celle d'Anglet, une membre de Dogmazic, ainsi que sur les informations disponibles sur le site de l'entreprise Pragmazic.

12.2.1 Un symbole de la culture libre

La borne Automazic est une borne interactive de téléchargement de musique libre, fabriquée et commercialisée par l'entreprise Pragmazic. Elle bénéficie du contenu de la banque de musiques sous licences libres du site Dogmazic, maintenu par l'association Musique Libre. On peut parler d'un symbole de la culture libre puisque toutes les couches du système sont libres : les données donc, mais aussi le logiciel et le matériel. Seul le format choisi pour stocker les musiques, à savoir le MP3, ne l'est pas. À cause du fonctionnement en lisières des couches informatiques que nous avons évoqué figure 3.2 page 12, cela pose des questions sur le caractère véritablement libre à la fois des données et des logiciels. Ce choix a été effectué pour permettre à un maximum de gens d'emporter et écouter directement la musique sur leur baladeur numérique.

[...] l'examen attentif de la composition des communautés épistémiques montre que leurs membres ont des niveaux d'éducation élevé et des aptitudes à apprendre fortes. Ceci les conduit à un développement de contenus qui leur sont destinés. Ils influencent ainsi le rythme et le sens des développements des contenus et des logiciels qui leur sont favorables. Le « gap » entre la connaissance développée par une communauté et les savoirs des nouveaux arrivants devient important. Ce mécanisme peut conduire à l'aggravation des fractures liées aux usages et aux contenus. Il impose également des modalités d'apprentissage de plus en plus complexes pour ceux qui cherchent à rejoindre la communauté. Le développement communautaire pourrait conduire à un cloisonnement des savoirs alors même que l'objectif initial était l'inverse !

TEXTE 12.2 – Le logiciel libre comme facteur potentiellement aggravant de la fracture numérique [Ben Youssef, 2004, p.203].

Cette borne est également un nouvel exemple du dynamisme de l'Aquitaine dans le domaine du libre. En effet, l'association Musique Libre, fondée en 2004 par trois bordelais, est l'association française de référence en la matière. Dans l'espace francophone, seul Jamendo est autant voire davantage connu, mais il s'agit d'une entreprise luxembourgeoise dont l'esprit se rapproche plus du marchand d'*open-source* que du militant libriste. Après s'être montée, l'association a ouvert son site Internet en 2006, qui dispose aujourd'hui de plus de 40000 morceaux produits

par plus de 320 groupes de musique. En dernier lieu, elle a fondé l'entreprise Pragmazic sur le projet Automazic, qui visait avant tout à faire connaître la musique libre à des gens qui ne s'y intéressaient pas vraiment — car sur Internet, bien souvent, on ne trouve que ce que l'on cherche.

12.2.2 À l'échelle nationale, une grande notoriété pour Gradignan et l'Aquitaine

La première structure à s'être équipée d'une borne est la médiathèque municipale de Gradignan, en novembre 2007. La prise de contact entre Dogmazic et la médiathèque s'est effectuée en mars 2007, lors d'une conférence de médiathéquaires : les responsables des pôles multimédia et informatique ont été séduits par le projet, qui permettait aux usagers de découvrir des artistes qui jusqu'à présent n'avaient pas le droit de cité dans les médiathèques. Le dossier de financement, présenté au conseil municipal, n'a pas eu de mal à convaincre car la commune de Gradignan est très impliquée dans le logiciel libre depuis plusieurs années. En effet, des associations, comme Scideralle dans le domaine de l'éducation populaire, y sont très actives, et les services de la mairie comme les écoles semblent utiliser du logiciel libre. De même, la Fête de la musique 2009 était placée sous le signe de la musique libre.

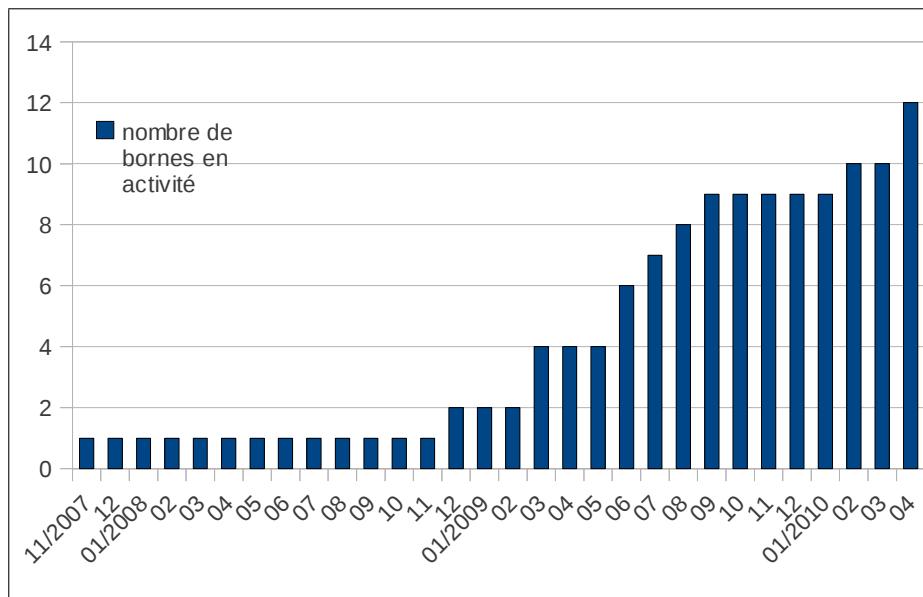


FIGURE 12.1 – Les bornes Automazic en France [chiffres : automazic.pragmazic.fr].

Après une longue période d'expérimentation où la médiathèque et l'association ont fait conjointement mûrir la borne, d'autres médiathèques ont commencé à s'en équiper, et ce dans toute la France. La diffusion spatiale de la borne semble en effet se faire de manière non hiérarchisée, en fonction des sensibilités personnelles des responsables locaux. C'est ainsi que la médiathèque d'Anglet, en avril 2010, n'est que la deuxième en Aquitaine à se doter d'une telle borne. En observant de plus près le profil des établissements qui s'équipent, on remarque tout d'abord qu'il s'agit essentiellement de médiathèques municipales, donc d'envergure locale,

même si deux bibliothèques départementales de prêt s'en sont procurées. Il faut d'ailleurs noter à cette occasion l'emploi original de la borne par celle de Vendée : en juillet et août 2009, deux bornes ont été mises à disposition des touristes sur les plages d'Olonne-sur-mer et Talmont Saint-Hilaire, avant d'être installées au sein de la bibliothèque. Il s'agit aussi souvent de médiathèques récentes : au moins quatre s'en sont dotées le jour même de leur inauguration. Ceci est peut-être le signe d'un clivage générationnel, en supposant que les conservateurs des nouvelles médiathèques sont plus jeunes que la moyenne.

Le projet a intrigué un grand nombre de responsables de médiathèques, et depuis l'installation de la borne ceux de Gradignan reçoivent très régulièrement (une à deux fois par semaine) des professionnels du secteur. La notoriété de la ville s'est donc accrue au niveau national. Cependant, peu de contacts se concrétisent par une acquisition de bornes. En effet, la musique libre est souvent perçue comme une musique d'amateurs et de mauvaise qualité, comme ont pu l'être les logiciels libres il y a quelques années. En revanche, lorsqu'il y a acquisition, la formation des personnels se fait à Gradignan, qui devient donc le foyer physique d'où se diffuse l'innovation. La borne, via les formations et les prises de contact, accentue le fonctionnement en réseau des médiathèques.

12.2.3 À l'échelle locale, la construction d'un territoire libre

Avant la mise en place de la borne, les responsables de la médiathèque avaient déjà essayé de sensibiliser les usagers à la musique libre, de la leur faire découvrir. Pour cela, ils ouvraient systématiquement un onglet des navigateurs de la médiathèque sur le site de Dogmazic. Cependant, ce fut un échec : « *c'est simple, il n'y avait aucune connexion. Pas une seule* ». Les responsables mettent en avant le côté « *esthétique* » de la borne, qui attire les usagers.

Cette borne est devenue le point nodal, la centralité de la médiathèque pour tout ce qui relève des cultures libres. Elle est à la fois un support, un point de repère, et un prétexte. À cause de la variété et de la quantité d'animations qui gravitent autour d'elles, Arnaud Bertrande la compare à « *une pieuvre* ». Par exemple, des concerts de musique libre ont été organisés, se soldant le cas échéant par le dépôt de la musique jouée sur le site Dogmazic via la borne, qui permet aussi cette action. On peut ainsi estimer que l'Automazic a accru la notoriété locale des groupes de musique libre locaux, d'autant plus qu'ils sont mis en avant sur la borne.

Donnant lieu à environ 600 écoutes par mois et 100 téléchargements, la borne est un moyen pour les animateurs de sensibiliser les usagers à la notion de licence, de droits d'auteur, et de présenter les principales licences libres pour les contenus. C'est donc bien un outil de pénétration des territoires pour le libre. Cependant, il ne s'agit pas d'une fin en soi pour les responsables que j'ai rencontrés : en tant que médiathéquaires, ils estiment devoir présenter toutes les formes de culture, dont le libre fait partie, et faciliter leur accès aux usagers. À présent, ils sont dans une phase de diversification du catalogue disponible : depuis un an, ils proposent au téléchargement de la musique non-libre produite par le label lyonnais indépendant CD1D. Pour cela, ils ont été épaulés par Pragmazic et Musique Libre, puisque l'interface de la borne a été refaite. Cependant, cette diversification a fait naître des tensions sur les stratégies à mettre en œuvre,

car dans l'association Musique libre certaines personnes considèrent la musique libre comme une finalité, porteuse d'un modèle de société. Il s'agit du même clivage que celui déjà repéré au sein des libristes.

Je me suis demandé si, étant donné la présence d'un système d'exploitation libre sur la borne, celle-ci pouvait être, via la musique libre, un moyen de sensibiliser les usagers au logiciel libre. Il semblerait que non : des personnes déjà sensibilisées aux logiciels libres par la section informatique sont amenés à découvrir la borne pour répondre à des besoins spécifiques dans le cadre de leurs activités (cf recherche d'une bande sonore pour une animation, une présentation), mais la réciproque ne fonctionne pas. Cela correspond à ce que nous avons déjà observé à d'autres échelles, et notamment au niveau de la diffusion historique du logiciel libre. Pour reprendre la théorie de Jonathan ZITTRAIN, la générativité (c.-à-d. la capacité à la fois technique et légale à supporter des innovations, notamment des innovations non envisagées par le concepteur d'origine) d'une couche a de forte chances de favoriser celle de la couche supérieure. En revanche, favoriser la générativité de la couche la plus haute (les données) n'a que très peu de chance d'entraîner une générativité à rebours, vers les couches logicielle et physique [Zittrain, 2008, p.22 et p.244].

La verticalité de la borne (voir illustration 12.2 page 97) et les activités qui sont organisées autour nous la font voir comme un totem, un *axis mundi* qui organise et centralise les activités du libre à la fois dans la médiathèque et aux échelles supérieures. Elle est un point de contact avec un au-delà (le site de Dogmazic) dépositaire des valeurs ontologiques territorialisées par et autour de la borne. Elle nécessite en outre, au moins durant une phase d'initiation, la présence d'une personne dont la fonction est d'introduire le profane dans le territoire du libre. Enfin, le dépôt de la musique jouée lors des concerts, réalisé de manière publique, reprend la structure de l'offrande. Nous pensons retrouver très exactement ici l'organisation de l'espace sacré telle que la décrit Mircea Éliade [Eliade, 1956, pp.25-62]. Nous ne pouvons malheureusement pas nous permettre d'explorer plus avant cette piste, qui nous paraît pourtant riche heuristiquement parlant.



ILLUSTRATION 12.2 – La borne Automazic [source : <http://pragmazic.fr>].

Chapitre 13

Des milieux associés aux territoires, ou du faire ensemble au vivre ensemble

Le libre permet de brouiller considérablement la différence entre développeur et utilisateur, entre producteur et consommateur. Chacun est ainsi invité à devenir contributeur, selon certaines règles plus ou moins explicites. Les communautés de développement ou de création de musique libre sont donc des milieux associés, par opposition aux systèmes de production qui fonctionnent par la séparation nette de la production et de la consommation, qui sont dissociés [Stiegler, 2005]. Or il n'y a pas de vivre ensemble possible sans faire ensemble pour le soutenir. Pour Bernard STIEGLER, les milieux associés qui supportent les sociétés d'association sont la condition sans laquelle la société « *se détruira comme sociation : comme processus d'individuation (aussi bien collective que psychique) et donc comme société* » [Stiegler, 2005, p.126].

Or, nous postulons que ce milieu associé peut se définir comme territoire collectif, au sens de représentation spatiale d'une intentionnalité partagée. Cependant, comme nous l'avons déjà fait remarquer, d'autres formes de dissociation sont à l'œuvre, qui elles aussi mettent en péril le vivre-ensemble, et notamment risquent d'aggraver la fracture numérique propre au libre. Cependant, il nous faut nuancer les propos de BEN YOUSSEF (voir texte 12.2 page 94). En effet, des distributions et des logiciels libres sont conçus dans le but de permettre leur prise en main par le plus grand nombre, tandis que des opérations comme les *install-parties*, des associations comme Scideralle ou encore certaines médiathèques jouent un rôle très important dans la résorption de la fracture numérique.

L'une des solutions techniques trouvées par les contributeurs libristes, d'une manière assez paradoxale, est de reproduire le principe de la division des tâches. En effet, au sein des communautés de développement, on observe une très nette différenciation entre ceux qui développent d'une part, et les « experts » d'autre part, à savoir ceux qui aident les utilisateurs en difficulté. Il semble que la porosité entre les deux activités soit très faible [Auray et Vicente, 2006]. En outre,

la constatation pourrait être étendue, par exemple aux traducteurs, qui sont rarement également développeurs au sein du même projet, voire qui sont rarement développeurs eux-mêmes. La question de la remontée des besoins des utilisateurs vers les développeurs reste donc entière : elle ne peut se résoudre que par la mutualisation des clients, afin qu'eux-mêmes définissent les orientations du projet (la *roadmap*). « *Le pilotage de projet ne relève pas de l'informatique mais de la gouvernance* » [Elie, 2009, p.65].

Si l'on reprend la très ample périodisation et classification proposée par Jacques LÉVY [Lévy, 2008], nous pensons pouvoir poser comme piste de réflexion que l'économie de milieu dissocié, y compris l'industrie logicielle propriétaire, relève du paléolithique. En effet, il s'agit d'une économie de prédation où le consommateur a été construit à la fois comme proie et comme ressource naturelle dont le désir est à exploiter. À l'inverse, les milieux associés permettent de passer dans un système post-lithique, aussi qualifié par LÉVY de « *simplement productif* ». Dans un tel système, la réification d'une partie sinon de la totalité de la population est exclue : il s'agit bien d'un modèle associé. Certes, dans son article, LÉVY traite uniquement de la prédation sur les ressources naturelles.

Nous justifierons notre élargissement de son usage en deux temps. D'abord, un argument faible, presque d'autorité : Bernard STIEGLER a construit son concept de milieu associé de la même façon, à partir d'une théorie de Gilbert Simondon décrivant des techniques où les énergies naturelles étaient associées aux procédés industriels, et non détruites par eux. D'autre part, un meilleur argument : comme le rappelle RAFFESTIN, les ressources naturelles n'existent pas, ou plutôt les matières naturelles sont construites en tant que ressources dès lors que les sociétés humaines leur trouvent une utilité : elles sont des constructions politiques [Raffestin, 1980, p.205]. Pour faire simple, tant que le moteur à explosion n'existe pas, le pétrole n'est pas une ressource. Il n'y a donc pas de contradiction à considérer comme équivalentes ces ressources naturelles et la population.

Troisième partie

Le territoire, brique de base du logiciel libre

Nous avons précédemment démontré la forte composante territoriale du logiciel libre et des libristes. En nous appuyant sur cet acquis, il nous faut dorénavant aller plus loin, jusqu'à renverser complètement la *doxa* sur le sujet : la « brique de base » du logiciel libre n'est pas le réseau (Internet) mais bien le territoire.

Le territoire, brique de base du logiciel libre

J'emprunte cette formulation à Jacques THEYS qui évoque le territoire comme « *brique de base du développement durable* » [Theys, 2002] et à travers lui à Pierre CALAME, pour qui le territoire est la « *brique de base de la gouvernance du futur* » [Calame, 1997]. La notion de territoire chez ces deux auteurs est très floue : tout au plus pouvons-nous affirmer qu'elle semble se rapprocher du local — dans une dialectique avec le global — sans pour autant s'y identifier totalement. Quant à nous, la définition retenue sera différente. En effet, par territoire nous entendons « *le résultat d'une action conduite par un acteur syntagmatique [...] à quelque niveau que ce soit. En s'appropriant concrètement ou abstrairement [...] un espace, l'acteur « territorialise » l'espace* » [Raffestin, 1980, p.129]. Cette définition est valable à toutes les échelles, si tant est que l'on puisse assigner une échelle (unique) à un territoire. Ainsi, par opposition à CALAME et THEYS, lorsque nous considérons le territoire comme une brique de base, nous ne faisons pas référence à une échelle locale à partir de laquelle se construirait les logiciels libres pour ensuite se diffuser par capillarité *bottom-up*. Il s'agit bien plutôt d'affirmer que logiciel libre et territoire sont dans une logique systémique où les territoires sont producteurs de lo-

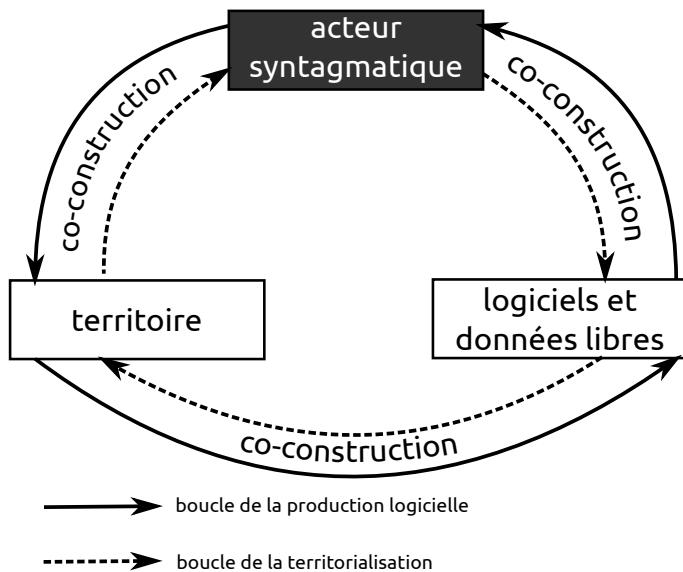


FIGURE 13.1 – Acteurs, territoires, logiciels : une triple co-construction.

giciels libres tandis que ces logiciels permettent la territorialisation. Certes, il aurait été plus juste d'écrire que logiciels libres et territoires sont des briques les uns pour les autres, mais je ne souhaitais pas perdre l'intéressant héritage de THEYS et CALAME.

Cette dynamique est permise car, au cœur de l'idéologie du logiciel libre, il y a une réelle volonté d'encapaciter les différents acteurs, afin qu'ils ne soient pas seulement des utilisateurs. Cette volonté, dans la pratique, aboutit à un idéal de septuple dividende qui permet d'établir un parallèle riche entre logiciel libre et développement durable. La dimension territoriale aboutit, *in fine*, à la production de territoires cyborgs où ce sont toujours bien les acteurs territoriaux qui ont le pouvoir et non les développeurs du logiciel. Cette partie, qui tire les enseignements des deux précédentes, a une vocation très générale : il ne sera donc que peu question de l'Aquitaine.

Chapitre 14

Une volonté d'encapacitation des différents acteurs

Lorsque des libristes ou même des cabinets comme Pierre Audouin Consultants cherchent à présenter le logiciel libre, ils commencent souvent par évoquer les quatre libertés qu'il assure à l'utilisateur (voir tableau 3.1 page 13). Ces quatre libertés donnent des droits à l'utilisateur bien plus importants que ceux des Contrats de Licence pour l'Utilisateur Final (CLUF) ou en anglais *End User Licence Agreement* (EULA) des logiciels privateurs. Ces CLUF peuvent être restrictifs au point de n'autoriser l'exécution du logiciel qu'à certaines fins. Autrement dit, le logiciel libre se propose d'encapaciter — traduction peu élégante de l'anglais *empower* — ces utilisateurs, de les rendre (numériquement) autonomes. Notamment, il s'agit de leur permettre d'accroître leur « *savoir-manier* » le produit, au point qu'il se transforme en un « *savoir-faire* » le produit [Raffestin, 1980, p.224]. On retrouve ici (voir page 35) une stratégie d'évitement des technologies aliénées au profit de celles socialisées afin d'assurer l'émergence de technologies incarnées qui ne résultent pas en l'aliénation des acteurs syntagmatiques eux-mêmes. En effet, pour les acteurs, maîtriser leur système d'information grâce au logiciel libre est une condition nécessaire pour prétendre à la maîtrise des flux d'information qui y circulent. Ils apparaissent ainsi comme un enjeu majeur pour les États, et notamment des États qui se veulent forts ou autoritaires, favorisant ainsi l'émergence d'un monde multipolaire. Au niveau des individus, cela se traduit par un renforcement de la notion de territoire exclusif, de la propriété privée.

14.1 Utiliser du logiciel libre pour maîtriser les flux d'information

Si l'on essaie de comparer un logiciel à une voiture, un logiciel propriétaire ou privateur est similaire à une voiture dont on ne peut pas ouvrir le capot. Or, les systèmes d'information, notamment dans les grandes entreprises ou administrations, hébergent des données très sensibles. Savoir quelles opérations sont précisément effectuées par les logiciels sur ces données est donc primordial. Il en va de même des territoires et des systèmes d'information : en maîtriser les flux revient à les maîtriser dans leur ensemble.

Certes, la question de l'espionnage — industriel ou militaire — se pose, mais beaucoup moins que celle de l'identité de l'acteur qui contrôle réellement le système. Depuis de nombreuses années, les militaires de la plupart des États, y compris les États-Unis, tendent à abandonner les différentes versions des systèmes d'exploitation de Microsoft au profit d'alternatives libres comme Linux ou BSD. Certes, depuis presque trois ans, Microsoft regagne du terrain. Cela s'est par exemple traduit, début 2009, par le retour de Windows XP dans les sous-marins de la Royal Navy, qui a abouti au bout de quelques semaines à l'immobilisation de plusieurs sous-marins en surface à cause d'une infection par un ver [Page, 2009]. De façon similaire, à la même période, plusieurs Rafales français ont dû rester sur le tarmac pendant plusieurs jours faute de pouvoir charger leurs plans de vol, sans lesquels les avions de chasse sont complètement impilotables [Willsher, 2009]. Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'article de WILLSHER, paru dans *The Telegraph*, fait référence à un article de *Libération* qui s'est révélé complètement introuvable y compris dans Factiva.

Cependant, la question la plus sensible militairement est celle de la porte dérobée (*backdoor*) : est-on sûrs que les services américains, internes à Microsoft ou relevant du département de la Défense, ne disposent pas de passages secrets élaborés exprès pour s'introduire dans les systèmes d'information ? C'est pourquoi la récente volte-face du Ministère de la Défense, depuis longtemps contributeur dans des projets de logiciels libres — le plus connu étant probablement TrustedBird, un *fork* de Thunderbird — alarme de nombreux libristes français, et notamment l'AFUL. Ainsi, un accord cadre passé entre Microsoft et la Direction Interarmées des Réseaux d'Infrastructures et des Systèmes d'Information (DIRISI) en mai 2009 prévoit l'octroi de logiciels Microsoft à tarif préférentiel si et seulement si le ministère s'engage à abandonner totalement les logiciels libres. C'est d'ailleurs au nom de raisons géostratégiques et géopolitiques que l'AFUL se mobilise. En effet, il résultera de la forte intégration entre la Défense et les services de Microsoft qu'une société privée étrangère aura « *une vision exhaustive de l'architecture et de la situation géographique des différents organismes de notre défense, un accès complet aux différents systèmes d'information et à l'administration des données y transitant* » [Cheminat, 2010]. En externalisant ainsi la gestion de son système d'information, le Ministère de la Défense risque de se prolétariser, en ce sens qu'il ne maîtrisera plus son outil de travail. Cela favorise en tout cas des relations dissymétriques entre la France et les États-Unis, situation qui n'est pas sans rappeler celle de nombreux pays du Tiers-monde quant aux ressources en général.

Microsoft tente d'ailleurs par tous les moyens d'empêcher les logiciels libres de s'imposer dans les pays émergents ou en développement. Les exemples sont multiples, mais nous n'en développerons qu'un, qui met bien en exergue le fait qu'il s'agit d'un enjeu à la fois commercial et géopolitique majeur. Fin 2007, la firme française Mandriva — qui dispose d'ateliers au Brésil — éditrice de la distribution GNU/Linux éponyme (voir page 81), parvient à décrocher le marché de l'éducation nationale du Nigeria. Ce marché comprend la livraison et la maintenance de 17000 postes. En novembre, le gouvernement déclare que contre 400000\$ — donnés à une entreprise locale — il désinstallera Mandriva des 17000 PC pour y installer Windows XP [Farrell, 2007]. Après que le scandale a éclaté, Microsoft est revenu sur sa décision. Cela montre bien la stratégie de diffusion particulièrement agressive de Microsoft dans les États africains, notamment auprès du système éducatif [Daneau, 2009].

Là encore les propos de RAFFESTIN, bien qu'à adapter, sont éclairants. Pour l'auteur, toute ressource (P) est le produit d'un processus dont les composantes sont un acteur (A), des techniques r, et de la matière (M), de telle sorte que « *la ressource P n'est dégagée que lorsqu'il y a ArM → P* » [Raffestin, 1980, p.216]. Il existe donc quatre types d'acteurs : A, Ar, AM, ArM, soit des acteurs simples, des acteurs maîtrisant les techniques, des acteurs possédant de la matière, et des acteurs possédant les deux. Il est alors possible de dessiner un graphe des transferts potentiels.

À première vue, le Ministère de la Défense, en déléguant la gestion de son parc à Microsoft, se trouve en situation d'AM qui échange avec Ar : le MdD fournit la matière (les données) qui sont transformées en ressources (informations) grâce aux techniques (logiciels) de Microsoft. En réalité, Microsoft est en position d'ArM tandis que le MdD est en A. En effet, dans un système où, une fois produite, l'information est reproductible à l'infini pour un coût marginal nul, celui qui maîtrise les techniques maîtrise également les données. Par ailleurs, si l'on peut envisager des matières et des ressources absolues, il n'en va pas de même pour la relation qu'entretiennent données et informations : il s'agit de situations relatives. Ainsi, une donnée n'est jamais brute, elle est toujours construite *a minima* : elle est toujours-déjà une information. De même, toute information est susceptible d'être re-transformée, ré-exploitée : par rapport à cette information seconde, elle est une donnée. Il est donc essentiel de maîtriser les techniques de production des informations, ou au moins de s'assurer que les informations produites ne soient pas lisibles uniquement par les logiciels d'un éditeur particulier : elles doivent être structurées dans un standard ouvert, pour éviter ce qu'on appelle le *vendor lock-in*, c'est-à-dire de se retrouver prisonnier d'un éditeur afin

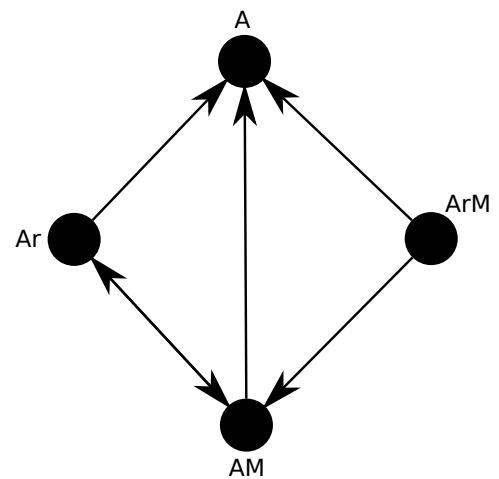


FIGURE 14.1 – Transferts potentiels entre quatre catégories d'acteurs [Raffestin, 1980, p.217].

de pouvoir continuer à lire ou exploiter des données que l'on a soi-même produites.

Cette dimension stratégique des formats se traduit par des luttes d'influence au sein des organismes normalisateurs, notamment l'*International Organization for Standardization* (ISO). Le cas le plus connu est sans doute celui de la bataille entre deux formats de bureautique (traitement de texte, tableur, etc.) : l'OpenDocument soutenu par le consortium OASIS (*Organization for the Advancement of Structured Information Standards*) et l'OOXML de Microsoft. Il nous faut déjà noter que Microsoft est l'un des principaux membres de l'OASIS, ce qui n'est pas sans rappeler la stratégie américaine de doubler de protocoles bilatéraux toute organisation multilatérale (cf. l'ONU vs. le Plan Marshall, ou les Objectifs du Millénaire pour le Développement vs. *Millenium Challenge Account*). Avant 2006, il n'existe aucun standard de bureautique. Les formats de Microsoft (.doc, .xls, etc.) étaient ce que l'on peut appeler des standards de fait, et ils étaient fermés : il était donc très difficile pour des logiciels tiers de les lire et les écrire correctement. En 2006, l'OpenDocument, utilisé par OpenOffice.org (entre autres) obtient l'aval de l'ISO et devient le standard officiel de la bureautique. Cependant, en 2007, Microsoft tente de faire normaliser son format l'OOXML. D'un point de vue logique, il s'agit d'une aberration : d'après le règlement de l'ISO, il ne peut exister deux normes recouvrant un même objectif ou usage. Par ailleurs, d'après les spécialistes, le format est très mal documenté, c'est-à-dire que la documentation disponible ne permet pas de développer facilement un logiciel qui l'utilise. En septembre 2007, l'ISO rejette le format. Pourtant, après les retournements d'un grand nombre de comités nationaux (en France, l'AFNOR passe du refus à l'abstention), il est accepté en mars 2008. La procédure utilisée provoque des doutes, et la commission européenne ouvre une enquête. Nous n'entrerons pas plus avant dans les détails techniques, bien qu'ils me semblent absolument passionnants et révélateurs de l'enjeu que représentent les formats. Cependant, il faut également noter que le format OOXML tel que normalisé par l'ISO n'est pas encore implémenté, fût-ce par Microsoft lui-même. Certes, Microsoft Office 2007 et 2010 proposent bien des fichiers qui se réclament de l'OOXML, mais la version 2007 implémente la première mouture, refusée par l'ISO, tandis que la 2010 met en œuvre une version transitionnelle entre la norme OOXML rejetée et celle validée.

À notre avis, cela démontre que l'enjeu pour Microsoft n'était pas tant d'imposer son format face à l'OpenDocument que d'affablir l'ISO et la notion même de standard. Si notre analyse est correcte, la stratégie de Microsoft a payé : l'Inde, le Brésil, le Venezuela et l'Afrique du Sud ont menacé de quitter l'ISO, tandis que les RGI (Référentiels Généraux d'Interopérabilité) de plusieurs pays dont la France se sont considérablement assouplis.

Si les logiciels privateurs reposent sur la production d'un réseau d'échanges et de transferts dissymétriques entre les acteurs, le logiciel libre se propose de les encapaciter, c'est-à-dire de faire en sorte qu'ils soient tous des ARM, qu'ils maîtrisent tous leur système d'information. Dès lors, chaque acteur syntagmatique est en mesure d'utiliser pleinement son système d'information pour ses objectifs propres, fût-il un État autoritaire : les logiciels libres favorisent l'émergence d'un monde multipolaire.

14.2 Les logiciels libres favorisent l'émergence d'un monde multipolaire

Il y a plusieurs façons d'envisager l'émergence d'un monde multipolaire, que l'on peut classer en deux grandes familles. Tout d'abord, il peut s'agir d'un multipolarisme apaisé par une gouvernance mondiale assez souple et consensuelle, où l'Organisation des Nations Unies (ONU) jouerait un rôle de tout premier plan. Ensuite, cela peut également évoquer un monde instable, incertain, dangereux, où des États émergents ou en développement représenteraient une menace réelle. Puisque le logiciel libre ne fait qu'encapaciter ses utilisateurs, il est politiquement neutre : il peut être prôné aussi bien par les tenants du premier modèle que par ceux qui espèrent accroître leur pouvoir-de-relation grâce au second.

14.2.1 Des encouragements timides de la part de l'ONU

De manière symbolique, il faut noter le rôle pionnier des libristes bordelais dans la reconnaissance du logiciel libre par l'ONU, et plus précisément l'UNESCO. En effet, depuis une action menée en 2003 sous la houlette de la FSF Europe mais dont Pierre Jarillon est l'un des éléments clé, le logiciel libre est « nominé » en tant que patrimoine mondial de l'humanité, même si le titre ne lui a en définitive pas été accordé. De manière plus consistante, l'UNESCO dispose d'un portail consacré aux logiciels libres où les actions menées par l'agence en faveur du libre dans le monde sont listées.

D'un point de vue institutionnel, l'ONU, à travers l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), se préoccupe depuis au moins dix ans des problématiques liées aux TIC, et notamment cherche à réduire la fracture numérique. Dans ce cadre, l'intérêt du libre pour ré sorber plusieurs niveaux de la fracture a été souligné. *In fine*, il s'agit de s'assurer que des États ne se retrouvent pas — ou ne restent pas — en situation de dépendance dans le domaine des TIC, et donc de soutenir un monde multipolaire.

L'UIT a organisé plusieurs cycles de conférences sur les TIC. L'évolution de la place allouée au libre (logiciels, formats, données) est à ce sujet assez éclairante. En 2003 à Genève puis en 2005 à Tunis, au Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI), le logiciel libre est évoqué selon des formulations qui traduisent une compréhension vague de l'objet, notamment sur un plan juridique (voir annexes, texte A.6 page 130).

Les textes du SMSI se bornent donc à quelques encouragements. La plupart des observateurs extérieurs considèrent d'ailleurs que sur le plan général, il s'agit d'un échec. Ainsi Bernard STIEGLER, qui le qualifie de « *calamiteux et caricatural* » [Stiegler, 2005, p.108]. Néanmoins, les engagements de Tunis ont été repris lors d'un second cycle de conférences, le Forum sur la Gouvernance de l'Internet, qui connaît des conférences annuelles. Il est organisé en coalitions, dont la *Dynamic Coalition for Open Standards*, qui compte parmi ses membres un représentant de la FSF Europe, un autre de Sun Microsystems — l'éditeur d'OpenOffice.org et de Java, aujourd'hui racheté par Oracle — ou encore le gouvernement brésilien. Pour autant, au fil des ans, la place du libre dans les discussions a fortement diminué.

Conférence de l'IGF	Session(s) concernant le libre	Nombre de sessions
2006 (Athènes)	Openness session, Access session, Diversity session	11
2007 (Rio de Janeiro)	Openness session, Access session, Diversity session	14
2008 (Hyderabad)		8
2009 (Sharm El Sheikh)	Diversity session	13

TABLEAU 14.1 – La réduction de la place du libre dans les sessions de l'IGF [source : intgov-forum.org].

Pour obtenir le tableau 14.1 page 108, nous avons suivi une méthode très sommaire. Nous avons consulté les compte-rendus de toutes les sessions de l'IGF pour y chercher la chaîne de caractère « open s », ce qui permettait de trouver simultanément des références à l'*open source* et aux *open standards*. Nous avons ensuite reporté dans le tableau l'intitulé des sessions ayant renvoyé au moins un résultat positif. Certes, nous aurions pu chercher également les occurrences d'*open data* ou *free software* voire des termes encore plus spécifiques comme *Creative Commons*, mais il nous a semblé que la chaîne « open s » était un bon indicateur. Afin d'interpréter ces résultats, une analyse fine des comptes-rendus ainsi qu'une connaissance approfondie des acteurs présents seraient nécessaires, ce dont nous ne disposons pas à l'heure actuelle.

Deux interprétations sont possibles. La première, pessimiste, consiste à considérer que des lobbies de l'industrie logicielle font pression pour que toute référence au libre soit abandonnée. Cela est loin d'être impossible, d'autant qu'il existe un faisceau d'indices convergents dans ce sens. Par exemple, l'Union Européenne semble faire machine arrière sur les questions liées à l'interopérabilité, tandis que les États-Unis ou plus précisément l'*International Intellectual Property Alliance* (IIPA) menacent de placer les États qui promulguent des lois encourageant l'utilisation de logiciels libres dans les institutions dans le rapport spécial 301, jusque là réservé aux États laxistes en matière de propriété intellectuelle. Ce fut le cas pour le Brésil, l'Inde, les Philippines et le Vietnam [Guadamuz, 2010]. L'autre interprétation, qui n'est d'ailleurs pas exclusive de la première, est que les différents États ont aujourd'hui conscience de ce qu'est le libre et sont d'ores et déjà engagés dans une politique active d'utilisation et de contribution.

14.2.2 Les États forts favorisent leur propre distribution GNU/Linux

C'est notamment le cas d'États forts, qui souvent se réclament du communisme ou de son héritage. Plusieurs se sont lancés dans la production d'une distribution GNU/Linux que l'on pourrait qualifier de nationale : Cuba, la Russie, la Chine, ou plus récemment la Corée du Nord. Dans le cas de Cuba, cette décision est à mettre en lien avec l'embargo numérique que subit l'île : les produits américains y sont bridés voire inutilisables, comme le *Windows Messenger* de Microsoft — puisque l'intégralité des messages échangés doit transiter par les serveurs de la firme de Redmond aux États-Unis. Cependant, les arguments mis en avant

par les responsables sont bien ceux d'un plus grand contrôle des systèmes d'information (ce qu'ils appellent la « *souveraineté technologique* ») et la lutte contre l'hégémonie américaine. Une dimension culturelle est aussi avancée : le communisme et le librisme auraient beaucoup à voir. « *The free software movement is closer to the ideology of the Cuban people, above all for the independence and sovereignty* » [Israel, 2009]. Cette stratégie de justification d'un choix technologique et politique par des raisons identitaires et culturelles est également suivie par la Chine, qui en 2000 a diffusé sur ses chaînes de télévision une publicité révélatrice pour Red Flag (initialement Chinese 2000 Linux), sa propre distribution de GNU/Linux.



ILLUSTRATION 14.1 – Publicité pour Chinese 2000 Linux : la convocation du territoire-sol.

Cette campagne publicitaire, dont l'impact auprès du segment visé nous est inconnu, se situe résolument dans une esthétique rappelant la Révolution Culturelle. L'inscription sur la dernière vignette précise d'ailleurs « *Soutenez la culture traditionnelle* ». Il y a donc assimilation entre un passé idéalisé et un système d'exploitation. Nous nous retrouvons dans une situation où l'on convoque le territoire-sol pour en affirmer l'entièvre concordance avec le territoire-corps (voir figure 7.1 page 47). En effet, le discours officiel de la République Populaire de Chine justifie toujours ses projets par rapport aux idéaux de la Chine maoïste.

Les arguments employés par le Brésil sont radicalement différents, à l'instar du projet de société qui y transparaît. Dans son discours inaugural au dixième *Fórum Internacional Software Livre* (voir texte 14.1 page 110), le 24 juin 2009, le président Lula da Silva commence par nier tout caractère communiste au logiciel libre, pour ensuite en faire un outil de défense des libertés individuelles et un outil de développement pour le pays.

Ce discours tourné vers l'avenir est aux antipodes de celui que nous avons vu dans la publicité chinoise. À l'inverse de la Chine et de Cuba, le Brésil ne semble fonder son adhésion au logiciel libre ni sur un rejet des États-Unis ni une volonté de s'assurer un meilleur contrôle des flux circulant dans les systèmes d'information, mais bien sur l'ambition de générer un développement

[...] Et quand le Mur de Berlin est tombé, j'ai été heureux car cela allait permettre à la jeunesse de pouvoir réfléchir, écrire de nouvelles choses, élaborer de nouvelles théories, car on avait l'impression que tout était déjà construit et que plus rien ne pourrait être différent.

Le logiciel libre est un peu cela, c'est-à-dire donner aux gens l'occasion de faire de nouvelles choses, de créer de nouvelles choses, de valoriser l'individualité des personnes.

Car il n'y a rien qui ne garantisse plus la liberté que de garantir votre liberté individuelle, que de permettre aux gens d'exprimer leur créativité, leur intelligence, surtout dans un pays nouveau comme le Brésil, où la créativité du peuple est probablement, sans aucun mépris pour les autres peuples, la plus importante du XXI^e siècle. [...]

Extrait du discours de Lula le 24 juin 2009. Traduction française disponible sur <<http://www.framablog.org/index.php/post/2010/01/25/lula-bresil-discours-logiciels-libres>>

TEXTE 14.1 – Le logiciel libre comme garantie de la liberté individuelle.

endogène. Cette antagonisme démontre une fois de plus la pertinence de l'analyse de Gabriella COLEMAN lorsqu'elle parle du logiciel libre comme d'une *iconic tactic* (voir page 67).

Alors même que le logiciel libre propose une collaboration universelle, il sous-tend une structure multipolaire du monde, même si de multiples multipolarités sont possibles : il permet des politiques et des pratiques territorialisées.

14.3 Le renforcement des notions de propriété et d'appropriation

Les deux discours que nous venons de voir, celui sur une meilleure indépendance comme celui sur le développement endogène, sont tenus simultanément par des libristes. Nous avons pu constater ceci à travers nos entretiens semi-directifs de giroiliens. Philippe met par exemple l'accent sur la capacité que lui donnent les standards ouverts et les logiciels libres de changer de logiciel et continuer à lire ses anciens fichiers. Il utilise également Moblock, qui lui permet de filtrer grâce à une liste noire les ordinateurs extérieurs qui ont accès à son réseau local : il s'agit de contrôler au mieux les flux circulant sur ou dans son territoire domestique. Cependant, il met également en avant, de manière pour ainsi dire hédoniste, le plaisir qu'il peut éprouver à comprendre comment les logiciels fonctionnent et à être capable de les adapter à ses besoins voire de corriger des défauts pour ensuite proposer ses corrections sur la forge du logiciel. Cette dimension hédoniste — le développement logiciel au service du développement personnel pourrait-on dire — est aussi soulignée par Xavier ou Patrick. Toutefois, elle se double chez ce dernier d'une dimension éthique ou politique : il s'agit de « *sentir qu'on fait quelque chose de, euh, d'utile pour la société, quelque chose qui sera utile à plein de gens [...] Ça permet de se dire qu'on sert pas à rien* ».

Le logiciel libre permet donc un renforcement des notions de propriété privée — les libristes

étant d'ailleurs très en pointe pour ce qui est de la défense de la vie privée et des données personnelles sur Internet — et d'appropriation du logiciel par le travail. À des échelles très différentes, les discours de justification sont donc similaires, traçant des intentionalités et des territorialités comparables. D'une certaine manière, nous pouvons soutenir ici que le logiciel libre fait émerger des territoires à la géographie fractale, c'est-à-dire une structure dont dessins comme dessein sont visibles de manière similaire à toutes les échelles.

Chapitre 15

Des convergences profondes avec le développement durable

Cette compréhension fractale de l'espace, pour simpliste qu'elle soit, n'est pas propre au logiciel libre : c'est aussi le cas du développement durable, qui propose par exemple de décliner les agendas 21 à tous les niveaux des territoires sans penser l'articulation entre ces niveaux — qui sont des échelles administratives et plus ou moins topographiques. Tout se passe comme si, du global au local et vice-versa, le changement d'échelle conservait les phénomènes géographiques parfaitement homéomorphes. On trouve en effet des concordances et des convergences profondes entre le logiciel libre et le développement durable. Nous ne pouvons nous permettre ici une géographie comparée des deux phénomènes. Aussi, nous nous bornerons à constater des similitudes, dont nous espérons pouvoir renvoyer à des travaux ultérieurs pour une analyse plus fine. Il me semble que de nombreuses convergences sont à souligner, mais nous allons insister sur deux éléments centraux. Tout d'abord, nous traiterons de la notion de dividende multiple. Ensuite, nous évoquerons les convergences liées à la gouvernance. Cependant, dans un dernier temps, nous devrons constater que la perception de ces convergences par les libristes que nous avons pu interroger est très variable.

15.1 Le logiciel libre conforme au développement durable : vers un septuple dividende ?

Nous pouvons considérer que le développement durable cherche à établir un septuple dividende des politiques et pratiques territoriales. Si l'on reprend le modèle des trois sphères ou pôles du développement durable, il s'agit d'un développement qui permet la croissance économique tout en assurant l'équité sociale et en conservant — voire préservant — l'environnement.

Dividende recherché	Discours sur les logiciels libres
Économique	Le modèle <i>open source</i> accélère l'innovation et diminue les coûts de développement.
Social	Le logiciel libre permet la résorption de la fracture numérique.
Environnemental	Les logiciels libres fonctionnent sur des machines plus anciennes (baisse de la fréquence de renouvellement du matériel) et consomment moins d'énergie.
Local	Les logiciels libres sont adaptables aux besoins locaux et favorisent l'indépendance numérique des territoires.
Global	Les logiciels libres sont l'instauration juridique d'un transfert de technologies perpétuel et immédiat qui permet à tous les États de rester facilement au niveau de l'état de l'art.
À court terme	L' <i>open source</i> permet une plus grande réactivité aux besoins du client. Il accélère l'innovation et diminue les coûts de développement.
À long terme	Les logiciels libres garantissent le client contre la faillite d'un éditeur et les formats ouverts assurent que les fichiers produits soient toujours lisibles.

TABLEAU 15.1 – Le septuple dividende du logiciel libre.

Il s'agit là de la recherche d'un triple dividende. En outre, cette recherche se double puis se triple de la quête de deux paires de dividendes : le développement durable doit être profitable à la fois aux échelles locales et globales ; en même temps sur le court terme et le long terme [Mancebo, 2006, p.81]. Qu'un tel développement soit possible voire souhaitable est un problème que nous n'aborderons pas ici. Toujours est-il que par son caractère d'*iconic tactic*, le logiciel libre semble répondre à ces sept critères à travers des discours d'acteurs certes antagonistes, mais qui s'avèrent dans la pratique compossibles grâce au fait que le logiciel libre soit un *boundary object*.

Si le logiciel libre parvient à combiner ces différents dividendes, alors nous pouvons dire qu'il offre un modèle de développement durable. Il faut néanmoins bien garder à l'esprit que le tableau 15.1 page 113 rend compte de discours d'acteurs dont l'exactitude devrait être au moins partiellement nuancée. Par exemple, pour le dividende à court terme, l'argument de la réactivité est celui fourni par l'APRIL dans son livre blanc. Sans être faux, ce propos doit être tempéré en distinguant entre les situations :

« S'il s'agit du temps passé entre l'évaluation d'un besoin du marché et la mise à disposition du premier logiciel satisfaisant ce besoin, il n'est pas évident de dire que les éditeurs du logiciel libre sont plus rapides que ceux du domaine du logiciel propriétaire [...]. »

Par contre, si l'on raisonne en termes de projets se déroulant dans les entreprises, la plus grande réactivité et agilité que permettent les solutions du libre est indéniable pour aboutir plus rapidement. [Rastetter, 2008, p.63] »

15.2 L'émergence et la circulation des modèles de gouvernance

La gouvernance est un concept fourre-tout : au fil du temps elle « *est devenue un concept polysémique, multiforme, mais aussi multi-usages* ». C'est probablement pourquoi « *la plupart des approches territoriales qui fondent les politiques de développement durable font appel directement ou indirectement à des pratiques de gouvernance locale* » [Mancebo, 2006, p.97]. Cependant, elle possède plusieurs caractéristiques qui rappellent la géopolitique propre aux forges et au développement de logiciels libres :

- Elle dénonce l'organisation hiérarchique et verticale au profit d'une approche interactive qui associe démocratie représentative et participative.
- Les pouvoirs publics deviennent davantage des animateurs et des régulateurs que des intervenants directs : la société civile dans toute sa diversité intervient dans la prise de décisions.
- L'action elle-même, la conduite des opérations, doit être collective car « *aucun acteur, public ou privé, ne dispose des connaissances et des moyens nécessaires pour s'attaquer seul aux problèmes* » [Mancebo, 2006, p.99]

Enfin, elle est décrite comme « *un processus continu de coopération et d'accomodement entre des intérêts divers et conflictuels* » [Mancebo, 2006, p.98]. La gouvernance opérant sur un territoire, nous pouvons dire qu'elle contribue à le transformer en un *boundary object*. Nous avons évoqué à plusieurs reprises la gouvernance des projets de logiciels libres, dont le caractère participatif est central. Ces modèles circulent, sont adaptés — par exemple à la gouvernance des GULL — et sont susceptibles de se diffuser dans bien d'autres domaines, notamment dans l'économie sociale et l'éducation populaire, avec lesquelles les libristes entretiennent des relations étroites.

Christopher KELTY va même plus loin en faisant des forges logicielles un laboratoire de formes de gouvernance exploitables directement sur les territoires des collectivités locales voire des États. Il conclut ainsi son ouvrage :

« Without Free Software, the only response to the continuing forms of excess we associate with illegitimate, unaccountable, unjust forms of governance might just be mute cynicism. With it, we are in possession of a range of practical tools, structured responses and clever ways of working through our complexity toward the promises of a shared imagination of legitimate and just governance.[Kelty, 2008, p.310] »

Cependant, ici, nous n'avancerons pas que libre et développement durable sont conformes l'un à l'autre. Nous dirons plutôt qu'ils ont des conceptions très proches de la gouvernance idéale, qui sont des réponses aux crises de légitimité des institutions traditionnelles et de la démocratie représentative.

15.3 Une convergence très diversement perçue par les acteurs

Malgré des convergences profondes, les similitudes entre libre et développement durable sont diversement perçues par les enquêtés giroiliens. Ceci peut être dû à un rejet de la pertinence du développement durable, considéré par Philippe comme « *avant tout un concept marketing [...] Je vois pas ce que ça veut dire. [...] C'est très dur à, à définir* ». Pourtant, bien souvent, lorsque je leur ai demandé s'ils faisaient un lien entre logiciel libre et développement durable, les enquêtés ont mis en avant la pérennité des projets. Philippe, toujours, considère que :

« Pour moi c'est déconnecté, mais si c'est du développement logiciel oui, car vu que le code est ouvert n'importe qui à un moment peut contribuer, participer ou reprendre quelque chose qui a été déjà fait, ou *forker* ou faire ce qu'il veut, donc ensuite ça peut durer *ad vitam æternam*. »

Patrick de son côté estime que « *le libre c'est du développement durable car si son développeur vient à disparaître, à euh mettre la clé sous la porte, quelqu'un pourra le reprendre. Donc c'est quelque chose de durable dans le temps* ». Les réponses des autres enquêtés sont tout à fait comparables, même si des personnes comme Xavier complètent cet aspect par une approche beaucoup plus globale qui n'est pas sans rappeler notre tableau 15.1 page 113. L'assimilation de la durabilité à la pérennité montre que les enquêtés, pour diverses raisons qu'il n'est pas ici question de rechercher — c'est d'ailleurs l'un des principes de l'ethnométhodologie — favorisent le dividende à long terme.

Il y aurait beaucoup à dire sur les convergences entre libre et développement durable. Les débats eux-mêmes sont parfois très similaires, par exemple dans la double opposition durabilité forte vs. durabilité faible et logiciel libre vs. *open source*. Nous émettons ici l'hypothèse que libre et développement durable sont deux tentatives pour transformer les milieux dissociés qui forment le système Monde en milieux associés, pour reprendre la formulation de Bernard STIEGLER (voir page 98).

Chapitre 16

L'émergence des territoires cyborgs

Dans ses ouvrages, Bernard STIEGLER semble oublier cependant un sens pertinent qu'il pourrait donner à l'expression « milieu associé ». Cette omission est d'autant plus étrange qu'un tel milieu constituerait en quelque sorte l'exakte symétrique du milieu associé tel que Georges Simondon l'avait initialement défini. En effet, il s'agit de sortir les TIC de la prison dans laquelle on les a parquées, le cyberespace, et donc de la dialectique sans fin ni fondement de l'homme et de la machine. Cela permet de mettre en évidence ce que nous comprenons comme le troisième sens possible du milieu associé : celui qui associe pleinement la *technè* à l'*agora*. La constitution d'un tel milieu associé est un réel enjeu à la suite de chaque grande phase d'innovations, au début desquelles la *technè* crée toujours de la dissociation. En ce sens, nos corps et nos territoires ont toujours été des cyborgs, c'est-à-dire une combinaison de biologique et de technique — je reprends la thématique du rôle que le logiciel libre joue dans l'émergence de territoires cyborgs à d'autres auteurs [Chopra et Dexter, 2008, pp.145-173] tout en restant très libre du contenu même de mes propos. Déjà, dans son *Traité de l'âme*, ARISTOTE comprenait que ce n'était pas le bouclier du hoplite qui recevait les coups mais bien le hoplite lui-même, le bouclier faisant partie intégrante de ce que MERLEAU-PONTY appellera bien plus tard son corps phénoménal : il s'agissait d'une technique incarnée. Il en va de même pour les territoires, puisque la maîtrise est toujours-déjà technique. Seulement les TIC, qui viennent tout juste de perdre leur N, sont toujours dans une phase où leur devenir associé est incertain.

16.1 Il n'y a pas de cyberespace

Nous avons à plusieurs reprises employé le terme de cyberespace dans nos analyses comme un terme commode pour désigner l'espace qui se déploie sur les réseaux de TIC. Nous avons même fait de l'intégration du cyberespace dans l'espace géographique l'un de nos axes de recherche pour ce mémoire. Ce cyberespace est souvent qualifié de virtuel. Anne CAUQUELIN

rappelle la fréquente confusion entre virtuel et possible, entre virtuel et « en puissance » dans le sens aristotélicien [Cauquelin, 2002, p.126]. En effet, cela signifierait que l'espace réel serait le monde actuel, qu'il serait une mise en acte, une réalisation de l'espace virtuel. Or, chez ARISTOTE, l'entéléchie d'une chose (la chose purement acte) est toujours débarrassée de toute indétermination, de toute matière. Par exemple, pour ARISTOTE, l'âme est l'entéléchie du corps. Cette comparaison permet de voir que nous faisons fausse route.

Cependant, il nous semble que le renversement proposé par Anne CAUQUELIN, à savoir la compréhension du virtuel comme infini « actuel », n'apporte pas de réponse meilleure. L'auteur, à la suite d'une réflexion sur l'ontologie aristotélicienne, en parvient à la conclusion que l'espace virtuel est celui des mathématiques dans son infinie et éternelle actualité [Cauquelin, 2002, p.130]. Cela est assez séduisant dans la mesure où *cyber* est l'équivalent grec du *super* latin : le cyberespace serait un monde supérieur, une sorte de monde des idées platonicien dont le monde physique ne serait que l'image. Le problème reste pourtant entier : la théorie de la participation (entre sensible et intelligible) est le talon d'Achille du système platonicien.

La solution vient, à notre sens, de l'étymologie. Le mot cyberespace est né au début des années 1980 de la contraction de cybernétique et d'espace : il s'agit d'un mot-valise. Il ne signifie donc pas espace supérieur, comme nous pourrions être tenté de le croire au premier abord. Il s'agit plutôt d'un espace que l'on gouverne tel que l'on gouverne un navire : avec un gouvernail, au fur et à mesure. L'espace cybernétique, c'est celui où l'on ne tente pas de planifier — la trajectoire, la route, le développement logiciel — *ex ante* mais au fur et à mesure, par itérations (*feedbacks*) successives. Le cyberespace n'est pas pensé puis construit : la destination elle-même peut changer en cours de route car il autorise les bifurcations. Le cyberespace est l'espace du chaos, de l'ajustement perpétuel. Pour résumer, le cyberespace est notre monde, il n'a pas d'existence autonome et n'est pas un inframonde. Il n'y a pas de virtualité qui ne soit la partie artialisée, l'effort-pour-être, de notre espace géographique. Il lui est donc co-extensif et le structure de part en part.

16.2 Le code et la loi

Des lors les TIC n'apparaissent plus que comme un *hypomnematon*, un support de la mémoire parmi tant d'autres, au même titre que l'écriture par exemple. Sans eux, pour Bernard STIEGLER, il n'y a pas de pensée possible. Ils forment une hypomnèse, une mémoire réifiée, à la fois la négation et condition requise d'une mémoire vivante, l'anamnèse, qui n'est que circulation et conscience entre elle-même et son hypomnèse [Stiegler, 2005, p.136]. Pour parler en termes hégeliens, l'hypomnèse permet aux mots d'échapper à la négation abstraite (purement destructrice) du temps, tandis que l'anamnèse lui ouvre la porte de la négation concrète (qui transforme la chose en la surélevant) et spirituelle. Néanmoins, les *hypomnemata* ne servent l'anamnèse que de ceux qui savent les utiliser et les produire. Tant qu'ils ne sont pas des techniques socialisées et incarnées, ils sont un instrument de domination et de prolétarisation pour ceux qui les maîtrisent. Pour l'écriture, Bernard STIEGLER prend l'exemple des scribes de

l'Égypte antique.

Les logiciels, au cœur de la lisière que sont les systèmes informatiques, ont la particularité d'être simultanément, pris sous des angles différents, à la fois des *hypomnemata* et des hypomnèses. Ils sont un discours, un savoir chosifié porteur d'une information régulatrice qui oriente les actions et les propos de celui qui les utilise. Bien sûr, il serait légitime de considérer qu'un morceau de papier correspond à cette description : il s'agit bien de la matérialisation d'un savoir par un travail, et écrire sur un calepin ou sur une feuille de papier de luxe influence plus que la graphie. Cependant, la complexité et les implications des informations régulatrices dont sont porteurs les logiciels sont bien plus importantes.

C'est ainsi à juste titre que le juriste Lawrence LESSIG considère qu'aujourd'hui deux législations, émanant d'autorités dont la légitimité n'est pas de même nature, coexistent dans une acceptation presque totale : le code logiciel et le code — l'ensemble des lois qui régissent un État [Lessig, 2006, pp.72-74]. De manière imagée, dans le contexte américain, LESSIG différencie le *East coast code*, promulgué à Washington DC, et le *West coast code*, celui des logiciels, souvent rédigé dans la Silicon Valley ou à Redmond (ville du siège social de Microsoft). Pour faire simple, nous allons distinguer le code (informatique) de la loi. LESSIG constate que le mode d'application (*enforcement*) de ces deux discours diffère également : tandis que la loi est appliquée par des hommes en fonction des circonstances précises de chaque événement, le code s'applique de lui-même, uniformément, et surtout de manière inéluctable pour celui qui ne le maîtrise pas. Sa promulgation ne peut être distinguée de son application. Dès lors, nous pouvons parler de *perfect enforcement*. Non seulement le code s'applique de manière instantanée, mais encore, dans un logiciel propriétaire, il s'applique de manière opaque, sans que quiconque hormis les développeurs soumis au secret puisse savoir *comment* il s'applique. Notamment, dans le cadre des *Digital Rights Management* (DRM), il peut contraindre l'usage que l'utilisateur fait de ses fichiers indépendamment de la légalité de ses actions. Aux États-Unis, même, alors que l'on pourrait imaginer qu'en cas de conflit entre le code et la loi ce soit la loi qui prime, le *Digital Millennium Copyright Act* (DMCA) interdit toute tentative de contournement de ces mesures, quelles que soit les restrictions qu'elles imposent. Dès lors, selon le célèbre aphorisme de LESSIG, *code is law*.

En rendant le code transparent (liberté 1 selon la définition de la FSF, voir tableau 3.1 page 13), et en le rendant modifiable (liberté 4), le logiciel libre fait entrer le code dans la démocratie et rend sa primauté à la loi. Non que le code libre soit rédigé en ayant la loi en tête, mais ce code n'a plus force de loi. De ce fait, l'utilisateur redevient responsable de ses actes, redevient un acteur au lieu d'être un simple agent.

16.3 Incorporation et territorialisation du logiciel (libre)

En effet, lorsque le code a force de loi, l'utilisateur lui est asservi dans un double sens : il y est soumis, mais encore cette soumission se fait progressivement, par itération, selon des

procédures qui sont tout à fait similaires à celles utilisées en traitement du signal pour asservir les signaux ou en balistique pour asservir les trajectoires. Car les corps et territoires cyborgs ne sont que l'une des issues possibles de cette confrontation entre le code et la loi. La deuxième est la solution androïde. En apparence, les deux termes sont très proches. En réalité, il y a un basculement de souveraineté : un système cyborg est dirigé par sa composante organique, humaine, tandis que les parties organiques de l'androïde sont dirigées par la machine. Autrement dit, le cyborg obéit à la loi, l'androïde au code. Dans le cyborg la technique vient accroître les possibilités du corps phénoménal : son autonomie augmente. C'est exactement l'inverse pour l'androïde. Cependant, il faut préciser que ce n'est *jamais* la machine qui domine l'homme : c'est l'utilisateur qui est dominé par un acteur tiers (le programmeur ou l'entreprise qui l'emploie) à travers l'*hypomnematon* qu'est la machine.

De ce point de vue, le logiciel libre est un dispositif technico-juridique qui permet de garantir la subordination de l'hypomnèse qu'est le logiciel à l'acteur syntagmatique pour lequel il est une ressource, et auquel il est asservi.

Nous avons évoqué plus haut les pratiques territorialisées des libristes (page 83), qui reposent en réalité sur la dissociation d'un espace du penser et d'un espace de l'agir. Toutefois, nous avons aussi évoqué les RLLL (page 85), qui reposent sur une vision territoriale, c'est-à-dire où il y a coïncidence, sociation, entre l'espace du penser et celui de l'agir. Cependant, le logiciel libre y est encore distingué comme tel : il est encore dissocié dans le dispositif mis en œuvre du reste des composantes de la territorialité. Pour intégrer le libre à un territoire, il faut le penser comme allant de soi dans la culture locale, ou au moins comme une hypomnèse favorisant cette culture. La publicité chinoise pour Linux (illustration 14.1 page 109) est une tentative dans ce sens.

Par sa présentation, le livret *Sur La Route des logiciels libres* édité par le GULL Landinux (voir page 58) se situe aussi dans cet esprit (voir annexes, illustration B.2 page 133). Par son titre et ses illustrations, il fait appel à des éléments symboliques des Landes. Par exemple, plutôt que de figurer l'évaluation d'un logiciel par un nombre plus ou moins élevé d'étoiles, ce sont les pins maritimes qui ont été choisis. De même, la tranche d'âge visée par le programme est représentée par un canard plus ou moins âgé. Il s'agit donc bien, même si les conséquences directes d'une telle opération sont négligeables, de penser le logiciel libre comme l'outil qui va transformer un territoire-sol en territoire-corps conçu comme un cyborg.

Il existe des constructions plus abouties de tels territoires cyborgs. Nicolas PEJOUT montre que le gouvernement sud-africain mène une politique de soutien aux logiciels libres [Pejout, 2007, pp.449-460], bien qu'en parallèle il utilise abondamment des logiciels propriétaires. Il ne s'agit pas seulement de promouvoir la traduction des logiciels en langues autochtones, comme l'afrikaans, le zoulou ou le setswana, même si les logiciels libres sont souvent traduits dans bien plus de langues que les logiciels propriétaires. Par exemple, en France, un grand nombre est disponible en breton ou en basque. Bien plus, la politique officielle du gouvernement sud-africain est de promouvoir les logiciels libres en tant qu'*Indigenous Knowledge Management* (IKS). L'anagramme IKS désigne à la fois le système de pensée, le modèle de conception du

monde et de l'homme que peuvent avoir les habitants, et enfin les instruments techniques de préhension cognitive du monde, et notamment les *hypomnemata*. Assimiler libre et IKS a des conséquences sur les deux termes. D'une part, l'objectif probable du gouvernement est de ne pas résumer le libre à un dispositif technique mais de le lier à des conceptions sociétales et pour tout dire ontologiques. Pourtant, par ce que, dans un tout autre contexte, Maurice Sachot nomme la « *loi du retournement vectoriel* », « *on risque [...] d'alimenter la représentation la plus répandue des IKS qui les place dans la catégorie des connaissances « pratiques », « techniques », dans celle des artefacts, et non à des niveaux de connaissance conceptuelle ou fondamentale* » [Pejout, 2007, p.458]. Quoi qu'il en soit, une telle intégration de la technique en tant que technique au cœur même de la culture aboutit — si la politique elle-même aboutit — à une technoculture ou pour mieux dire, une culture cyborg, et donc à des territoires cyborgs.

**Conclusion : fermeture, ouverture,
interface**

Conclusion : fermeture, ouverture, interface

Nous avons commencé par nous demander si l’Aquitaine pouvait être qualifiée de territoire du logiciel libre, si elle lui était propice. Puis nous avons tenté d’appréhender l’espace vécu des libristes. Enfin, nous avons capitalisé sur les deux premières parties pour montrer qu’il y avait co-construction entre le libre et les territoires, car les logiciels libres sont des *hypomnemata*. Cela fait apparaître la polysémie du terme territoire, telle que décrite par François MANCEBO [Mancebo, 2006, pp.82-83]. En effet, le territoire peut avoir un sens « *politique et juridique* », dessinant un « *monde [qui se divise comme les pièces d’un puzzle, et dans lequel tout individu est précisément situé dans un polygone]* ». C’est l’angle d’attaque que nous avons choisi pour notre première partie. Cependant, tout territoire est également « *un espace approprié par un groupe social* » ou un acteur syntagmatique, comme nous l’avons abordé dans la deuxième. Enfin, le territoire peut résulter d’une « *identification qui intègre la mémoire* », et ce fut notre approche finale. Bien entendu, ces trois dimensions du territoire sont interdépendantes. Notamment, les deux dernières sont assez similaires à ce que nous avons appelé le territoire-corps et le territoire sol, notions que nous avons introduites dans le cadre de la dimension politique et juridique du territoire.

Dans ce mémoire, nous avons essentiellement ouvert des pistes de travail, concluant de nombreux paragraphes par l’émission d’hypothèses qu’il est indispensable d’approfondir pour les vérifier. Ainsi, cette conclusion, qui ferme ce mémoire, est à la fois, je l’espère, une ouverture vers de futurs travaux. Elle est donc, comme l’introduction, une interface. Plus précisément, elle constitue mon projet de thèse.

En capitalisant sur notre mémoire de Master 2, nous souhaitons nous donner comme point de départ le fait que le territoire doit être conçu comme la brique de base du logiciel libre, si l’objectif est d’ancrer son usage et son projet de société parmi la population, mais aussi réduire la fracture numérique. Partant, il s’agira durant cette thèse de mettre en évidence que le logiciel libre permet, à différentes échelles, de construire et d’aménager des territoires dynamiques, non seulement en faisant des logiciels des commodités au même titre que les infrastructures routières

CONCLUSION

ou les réseaux de communication, mais aussi en étant capable de fédérer la population autour de projets locaux qui réinterrogent la notion même de SPL (système productif local). Pour ce faire, le travail devra se décomposer en plusieurs parties, interchangeables chronologiquement au cours de la thèse mais logiquement indissociables.

D'abord, à travers des entretiens semi-directifs, il s'agira d'étudier plus en profondeur les représentations et les usages des activistes du logiciel libre, mais aussi d'utilisateurs voire de non-utilisateurs. Pour cela, une collaboration avec le GIS M@rsouin serait à envisager. Nous espérons par là remettre en cause ce que l'on pourrait appeler une fracture numérique verticale, schizomorphe, et qui nous paraît être un mythe : celle constituée par l'écran, qui séparerait irrémédiablement espace et cyberspace. En utilisant par ailleurs la théorie de CHOPRA & DEXTER [Chopra et Dexter, 2008] sur les mondes cyborg, nous espérons mettre en évidence l'existence de territoires et de territorialités cyborgs, permettant d'expliquer la possibilité de transferts — notamment de modèles de gouvernance — d'un côté à l'autre de l'écran, et ce dans les deux sens. Les conclusions de cette étape du travail peuvent avoir des conséquences épistémologiques sur les concepts de territoire, d'espace (nous entrevoions un concept de métospace), mais aussi d'échelle.

Ensuite, il faut rendre compte de manière précise des modalités de ces transferts de modèle, à la fois à travers les entretiens déjà cités et l'observation participative. Nous espérons ainsi mieux comprendre comment se structurent les communautés d'activistes, mais aussi comment se construisent des territoires autour de liens s'établissant entre ces communautés, les entreprises de logiciel libre (SSL et développeurs) mais aussi les entreprises et collectivités territoriales qui mutualisent leurs logiciels voire leur DSI (Direction des Services Informatiques). Nous pensons mettre ainsi en évidence le transfert du modèle du « bazar » [Raymond, 1999], réinterrogeant ainsi les notions de réseau, de connexité et de connectivité, de lien fort et de lien faible. Ceci pourrait aboutir à revaloriser la notion de mèreuporie [Cosandey, 2007].

Par capillarité ascendante ou par des modes de diffusion qu'il reste à élucider, ce modèle semble également se transférer des acteurs du libre à la société englobante. Cette élucidation pourra être accomplie par l'étude de la dimension diachronique du phénomène et une analyse fine des multiples appartenance des acteurs en jeu, véritables « hommes plissés » pour reprendre l'expression de Bernard LAHIRE [Lahire, 1998]. Nous espérons ainsi apporter une réflexion intéressante sur les échelles et les temporalités de la diffusion du logiciel libre, et renouveler les modèles de diffusion des innovations dominant en géographie qui, nous le pensons, vont se révéler insuffisants. On pourra par exemple user d'une approche qualitative en adaptant à nos besoins les protocoles utilisés par M@rsouin pour étudier les causes d'usage et de non-usage des logiciels libres.

Par conséquent, de manière systémique, cette diffusion transforme la compréhension même du logiciel libre et de son projet de société sous-jacent qu'ont les multiples acteurs. Au-delà de la seule différenciation, de plus en plus nette, entre logiciel libre et *open-source*, le logiciel libre connaît par sa diffusion une sorte d'acculturation qui permet de remettre en chantier, de manière géographique, les articulations entre le penser et l'agir. Pour ce faire, nous comptons

CONCLUSION

au moins dans un premier temps nous appuyer sur les concepts de Terre-corps et de Terre-sol proposés par HUSSERL [Husserl, 1932], mais aussi celui de théorie de GADAMER [Gadamer, 1960], et dont ceux de prédicat (monde) et de sujet (terre) sont des cousins assez proches [Berque, 2005]. Il semble alors pertinent de mener une étude comparative avec la diffusion du développement durable, dont l'histoire est assez similaire. Les deux projets de société sont à notre sens aujourd'hui en voie d'hybridation, via le territoire, car ils remettent tous deux au cœur des préoccupations et des représentations le territoire local, son autonomie, ainsi que les actions politiques et d'aménagement, et surtout les modes de gouvernance qui peuvent y être pertinents.

Finalement, à travers l'étude de discours d'acteurs sur ce qui est souvent appelé l'économie de l'abondance, nous espérons discuter la possibilité et les conditions d'émergence de ce que Jacques LÉVY appelle une société post-néolithique [Lévy, 2008], c'est-à-dire où l'économie de prédation a disparu. Nous pensons que cette idée, juste ébauchée à grands traits par ce géographe, devrait être bien davantage investie et travaillée par les chercheurs en sciences humaines : il s'agit de montrer que ce n'est pas tant la rareté qui disparaît avec l'économie de la connaissance que son objet qui change, c'est-à-dire que ce sont les savoirs et le temps qui deviennent rares, bouleversant ainsi les rapports de force entre acteurs et donc entre territoires.

Annexes

Annexe A

Collection de textes

L'Aquitaine est le partenaire historique des premières Rencontres Mondiales du Logiciel Libre (RMLL) qui ont eu lieu en juillet 2000 sur le campus bordelais. Plus récemment l'Aquitaine a été partenaire de l'édition 2008 qui a eu lieu dans les Landes et l'est à nouveau pour son édition 2010, qui aura lieu dans la région bordelaise.

Par ailleurs, la Région a permis par son soutien financier la production de la version 1 d'AbulEdu (solution éducative, qui est maintenant autonome et l'une des rares distributions de logiciel libre à être agréées S2i2e).

Pour ses propres activités, la stratégie continue de la Région Aquitaine est de publier aussitôt que c'est possible les informations qu'elle édite sous Creative Commons, à l'instar de ce qui est fait dans le site Aquitaine Société Numérique.

[...]Enfin, les sites web de la Région sont tous développés à partir de logiciels libres. Programme FEDER [...] : les orientations de l'Axe 2 du Feder préconisent un développement privilégié d'applications et services à base de logiciels libres, ainsi que la publication des études et recherches sous Creative Commons. On peut ainsi identifier notamment quelques premiers résultats de cette incitation :

- Ekylibre, logiciel libre de gestion intégré pour les TPE agricoles et les TPE de manière plus générale ; ce développement sera versé sur la forge régionale dédiée aux projets libres « Aquiforge », qui est le programme phare du pôle aquitain de compétence en Logiciel Libre, @quinetic.
- ...

TEXTE A.1 – La perception de l'Aquitaine par la presse spécialisée [Noisette, 2010].

The MIT Artificial Intelligence Lab (AI Lab) received a graphics printer as a gift from Xerox around 1977. It was run by free software to which we added many convenient features. For example, the software would notify a user immediately on completion of a print job. Whenever the printer had trouble, such as a paper jam or running out of paper, the software would immediately notify all users who had print jobs queued. These features facilitated smooth operation.

Later Xerox gave the AI Lab a newer, faster printer, one of the first laser printers. It was driven by proprietary software that ran in a separate dedicated computer, so we couldn't add any of our favorite features. We could arrange to send a notification when a print job was sent to the dedicated computer, but not when the job was actually printed (and the delay was usually considerable). There was no way to find out when the job was actually printed; you could only guess. And no one was informed when there was a paper jam, so the printer often went for an hour without being fixed.

The system programmers at the AI Lab were capable of fixing such problems, probably as capable as the original authors of the program. Xerox was uninterested in fixing them, and chose to prevent us, so we were forced to accept the problems. They were never fixed.

TEXTE A.2 – Parabole ou mythe de fondation ? L'épisode de l'imprimante [Stallman, 2002, p.127].

Une ambition : faire de l'Aquitaine une société numérique ouverte

Au nom de la liste PS-PRG-MRC, Alain Rousset a présenté son programme pour les Aquitains ce lundi 8 février 2010. Innovation et recherche, transports, emploi, croissance verte : c'est un projet d'ensemble, pour une Aquitaine « qui avance ». Parmi ces axes d'actions, il est proposé de mettre en œuvre un **Plan numérique pour l'Aquitaine**.

Parmi les mesures phares :

- **L'accès au haut débit pour tous.** L'objectif de cette action n'est pas seulement d'offrir aux Aquitains une meilleure connectivité, mais de s'appuyer sur celle-ci pour leur apporter une valeur ajoutée sociale. Loin du concept d' « économie numérique » appuyé notamment sur HADOPI, et défendu par le gouvernement, il s'agit de porter un projet de « **société numérique ouverte** », tirant parti des nouveaux modèles d'économies créatives.
- **Le développement en Aquitaine d'un pôle d'excellence en logiciels libres**, en soutenant la démarche initiée au sein d'@quinetic (<http://quinetic.org/>). Cette initiative privée constitue un pôle d'excellence qui, comme les autres, sera soutenu. L'objectif : lui donner les moyens d'atteindre la taille critique permettant la création d'un bassin d'emplois, générateur de richesses et d'innovation pour les autres filières et les citoyens de l'Aquitaine.
- **Ces outils permettront le développement de nouveaux services à la personne**, nécessaires au désenclavement des territoires, à la réduction des déplacements inutiles, et au maintien d'une économie de proximité.

Ces propositions seront détaillées dans un volet spécifique du programme.

TEXTE A.3 – Le programme numérique d'Alain Rousset pour l'Aquitaine (2010-2016).

ANNEXE A. COLLECTION DE TEXTES

(To the melody of Sadi Moma :)

Join us now and share the software ;
You'll be free, hackers, you'll be free.
x2

Hoarders may get piles of money,
That is true, hackers, that is true.
But they cannot help their neighbors ;
That's not good, hackers, that's not good.

When we have enough free software
At our call, hackers, at our call,
We'll throw out those dirty licenses
Ever more, hackers, ever more.

Join us now and share the software ;
You'll be free, hackers, you'll be free.
x2

TEXTE A.4 – Le *Free Software Song*, hymne du logiciel libre [Stallman, 2002, p.71].

Le Conseil général des Landes a vis-à-vis des Logiciels libres une démarche pragmatique : par l'intermédiaire de l'Agence Landaise Pour l'Informatique, une plateforme de dématérialisation des marchés publics, a notamment été mise en place depuis trois ans et est mutualisée avec l'ensemble des communes landaises. En outre, le Conseil général vient de confier à une Société de Services en Logiciels Libres, une étude pour auditer les secteurs de son informatique administrative et nous proposer s'il y a lieu un passage aux logiciels libres, ainsi que les modalités pratiques pour une mise en œuvre douce et concertée. Dans un autre registre, depuis trois années, il soutient financièrement les développeurs de MathEnPoche et d'Ebps car ces derniers nous ont bien aidés à promouvoir les outils informatiques dans l'enseignement des Mathématiques en collège. Mais nous sommes là dans deux secteurs (éducation et administration publique) qui ne touchent pas directement le grand public.

J'en viens aux RMLL. Le premier, je l'avoue, j'ai été agréablement surpris par l'écho national et l'organisation de ces neuvièmes rencontres qui se sont déroulées en juillet 2008 à Mont-deMarsan. Suite à cet événement, j'ai souhaité donner un petit coup de pouce à l'association LandinuX et je l'ai vivement encouragé à proposer au Conseil général des Landes une action à destination du grand public, qui sortirait des limites administratives du département. Ils nous ont proposé cette brochure, que je crois utile, et ont eu la gentillesse de m'en attribuer l'idée. Qu'ils en soient ici remerciés. Je vous recommande donc cette excellente lecture qui peut également servir de mémento.

Henri EMMANUELLI
Député
Président du Conseil général des Landes

TEXTE A.5 – Préface au livret Sur la route des logiciels libres.

ANNEXE A. COLLECTION DE TEXTES

Les pouvoirs publics devraient promouvoir, dans le cadre de partenariats public/privé, des technologies et des programmes de recherche-développement dans différents domaines, tels que la traduction, l'iconographie ou les services à assistance vocale, ainsi que le développement des matériels nécessaires et de divers modèles de logiciels, dont des logiciels propriétaires, des logiciels à code source ouvert et des logiciels libres, tels que polices de caractères normalisés, codes langage, dictionnaires, outils terminologiques et thésaurus électroniques, moteurs de recherche multilingues, outils de traduction automatique, noms de domaine internationalisés, référencement de contenus et logiciels généraux et d'application.

Rapport de la phase de Genève du sommet mondial sur la société de l'information, §C, 28, o [UIT, 2003]

Plusieurs intervenants ont relevé qu'il ne fallait pas se focaliser exclusivement sur l'accès aux matériels ou aux logiciels, les aspects sociaux, économiques, culturels et éducationnels de l'accès devant être également pris en compte. L'accès à l'information, considéré comme un droit de l'homme, devrait être traité comme tel. Pour élargir l'accès, l'utilisation de logiciels libres est une solution.

Rapport de la phase de Genève du sommet mondial sur la société de l'information, Annexe 2A, §6 [UIT, 2003]

Notre conviction est que les gouvernements, le secteur privé, la société civile, la communauté scientifique et universitaire et les utilisateurs peuvent utiliser diverses technologies et divers modèles d'octroi de licences, notamment les technologies et modèles mis au point selon des schémas propriétaires ou dans des conditions de source ouverte et de libre accès, conformément à leurs intérêts et à la nécessité de disposer de services fiables et de mettre en œuvre des programmes efficaces pour leurs populations. Compte tenu de l'importance des logiciels propriétaires sur les marchés des divers pays, nous rappelons la nécessité d'encourager et de promouvoir le développement en collaboration de plates-formes compatibles et de logiciels libres, selon des modalités qui allient les possibilités de tous les modèles, notamment pour les programmes d'éducation, les programmes scientifiques et les programmes d'intégration numérique.

Engagement de Tunis, §29 [UIT, 2005]

TEXTE A.6 – Le logiciel libre dans les textes du SMSI.

Les licences *Creative Commons*, qui sont destinées aux données (textes, musiques, cartes géographiques, etc.), sont conçues selon un principe modulaire. Chaque auteur choisit, en combinant différents composants de la licence, quels droits il accorde aux utilisateurs. Il lui est même possible de ne choisir aucun module. On parle alors de *Creative Commons 0*, où même la reconnaissance de la paternité de l'œuvre par l'utilisateur n'est pas requise. Les différentes briques sont : la paternité (BY), l'interdiction des modifications (ND), l'obligation de partager les œuvres dérivées selon les mêmes conditions que l'original (SA, incompatible avec ND) et l'interdiction de commercialiser l'œuvre ou une de ses dérivations (NC). Cela permet à l'utilisateur potentiel, en six lettres au plus, de connaître ses droits. On ne fait pas la même chose avec des données sous licence BY que sous licence BY-ND-NC.

TEXTE A.7 – La modularité des licences *Creative Commons*.

Annexe B

Collection d'images

ANNEXE B. COLLECTION D'IMAGES



ILLUSTRATION B.1 – Richard Stallman chez Google, le 11 juin 2004 (photographie : Ovidiu Predescu).

ANNEXE B. COLLECTION D'IMAGES

**Sur la route
des logiciels libres**

XL
Conseil Général des Landes

Légende

Barème d'évaluation

--	--	--

Une notation allant de 1 à 5 pins maritimes vous aidera à vous forger une opinion sur la popularité, la facilité d'installation et l'utilisation du programme ; un seul pin n'est pas forcément une mauvaise note !

Pour la popularité : un pin signifie que ce programme est encore peu connu du grand public.

Pour l'installation : un pin signifie que l'installation du programme nécessite une certaine connaissance en informatique et qu'elle pourra sembler compliquée à un utilisateur néophyte non accompagné.

Pour l'évaluation : une moyenne est réalisée prenant en compte la facilité d'installation, la cible d'utilisateurs visés et les fonctionnalités du programme.

Langues

--	--	--

Un drapeau français vous indique qu'il existe une version francophone du logiciel présenté alors qu'un drapeau britannique signifie qu'il n'existe qu'en version anglaise.

Les cibles

--	--	--	--

Les cibles d'utilisateurs sont représentées par différents âges de notre canard.

Notre caneton au duvet jaune signifie que le logiciel pourra être utilisé par de jeunes enfants, qu'il s'agisse d'un jeu ou d'un traitement de texte.

Le canard au nouveau plumage marbré de marron représente les adolescents.

Quant au dernier canard, il concerne les adultes (ou les jeunes les plus avancés en informatique).

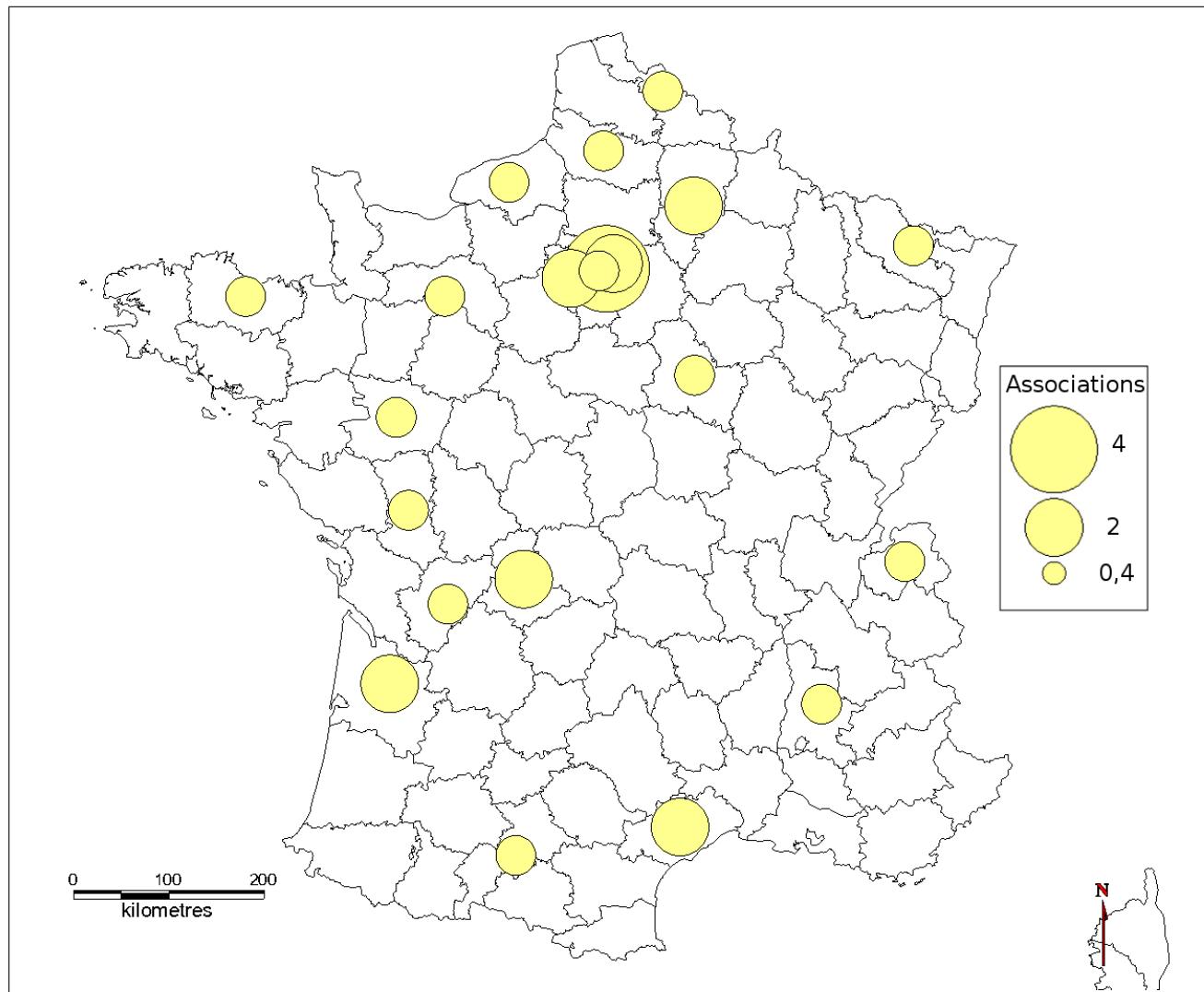
Bien évidemment, les cibles présentées ici ne sont en aucun cas limitatives. Un adulte a le droit d'utiliser un logiciel pour les enfants (il aurait tort de s'en priver!).

ILLUSTRATION B.2 – Le territoire-sol comme *hypomnematon* du logiciel libre ?

Annexe C

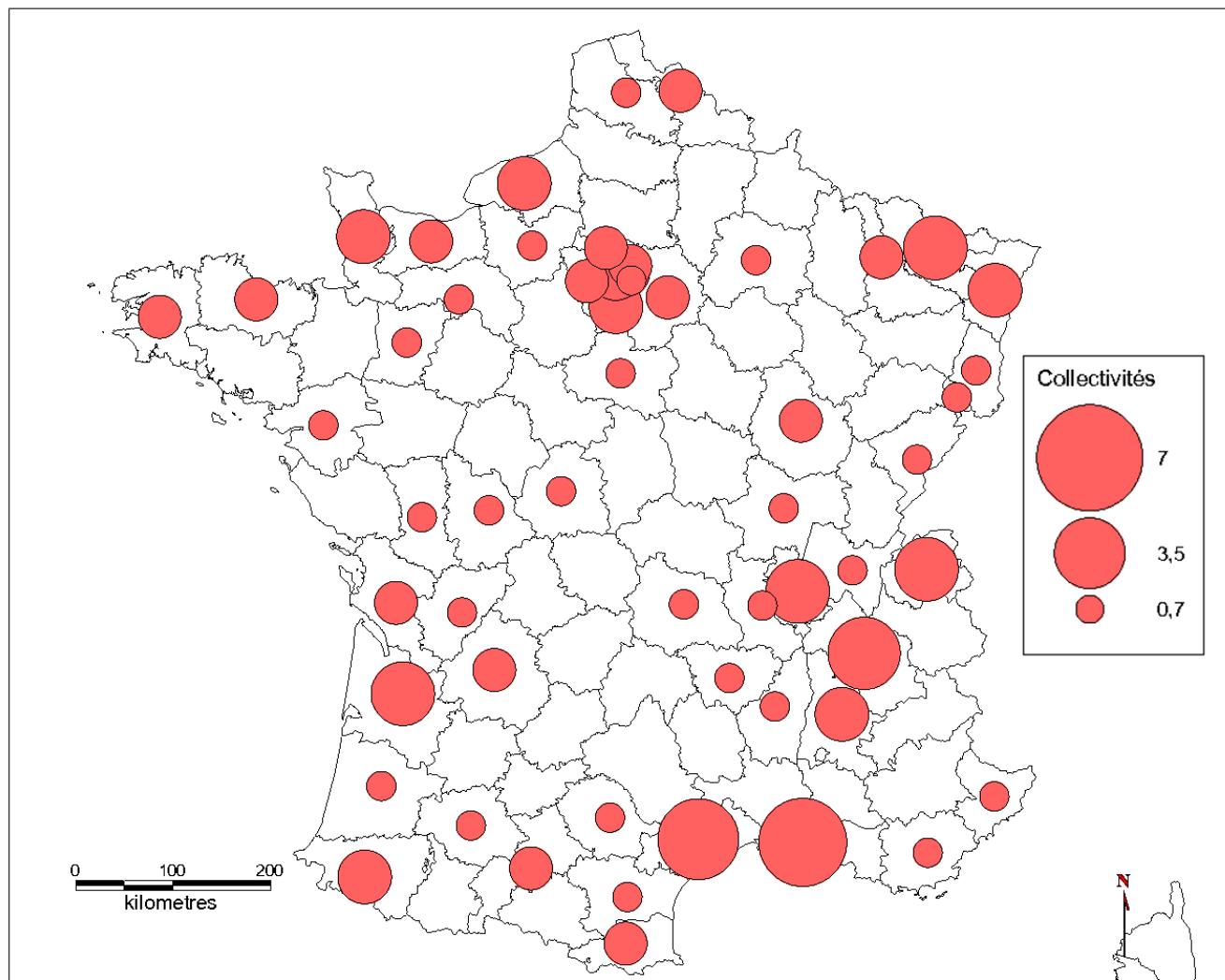
Série de cartes sur les membres de l'ADULLACT

ANNEXE C. SÉRIE DE CARTES SUR LES MEMBRES DE L'ADULLACT



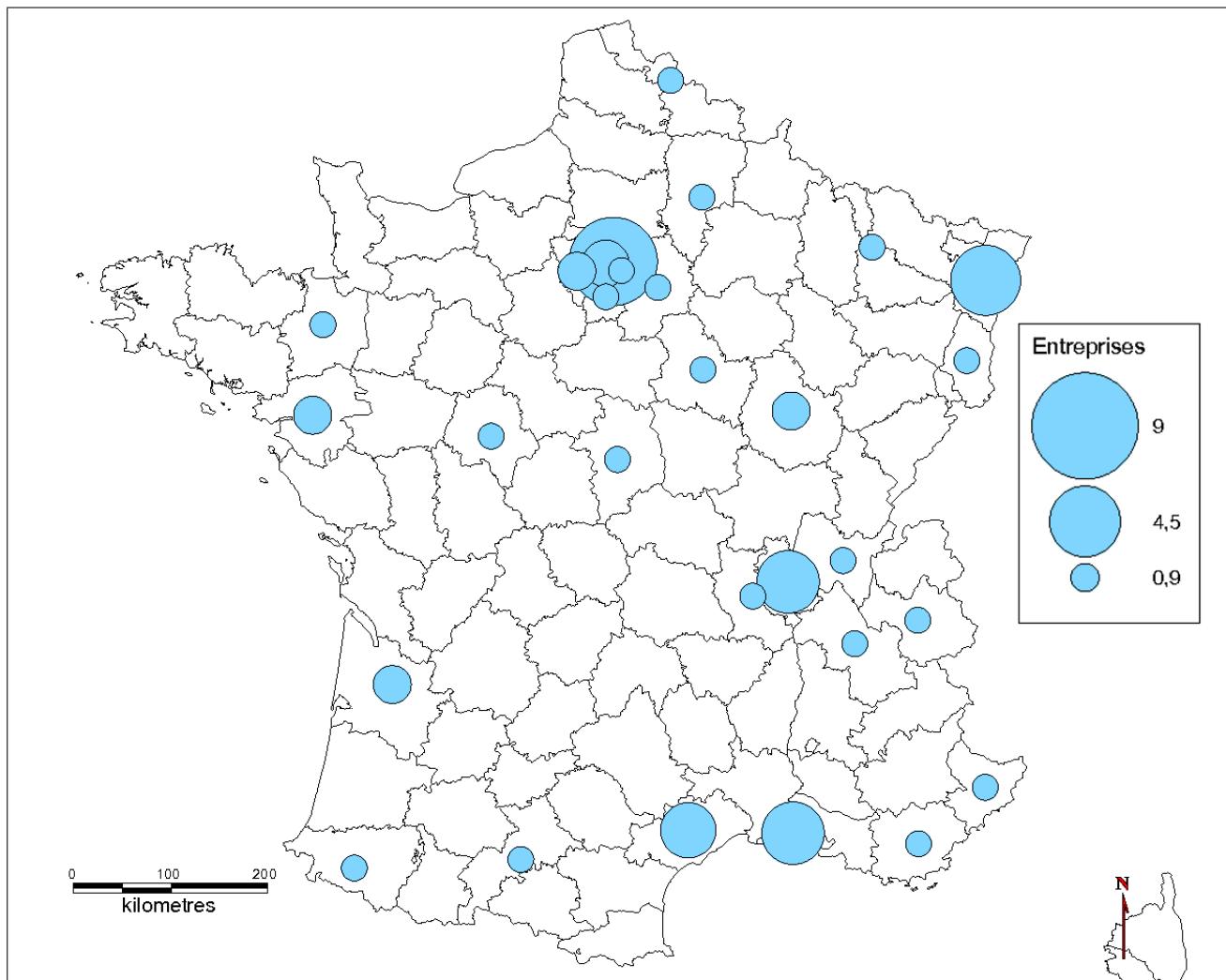
CARTE C.1 – Nombre d'associations membres de l'ADULLACT par département.

ANNEXE C. SÉRIE DE CARTES SUR LES MEMBRES DE L'ADULLACT



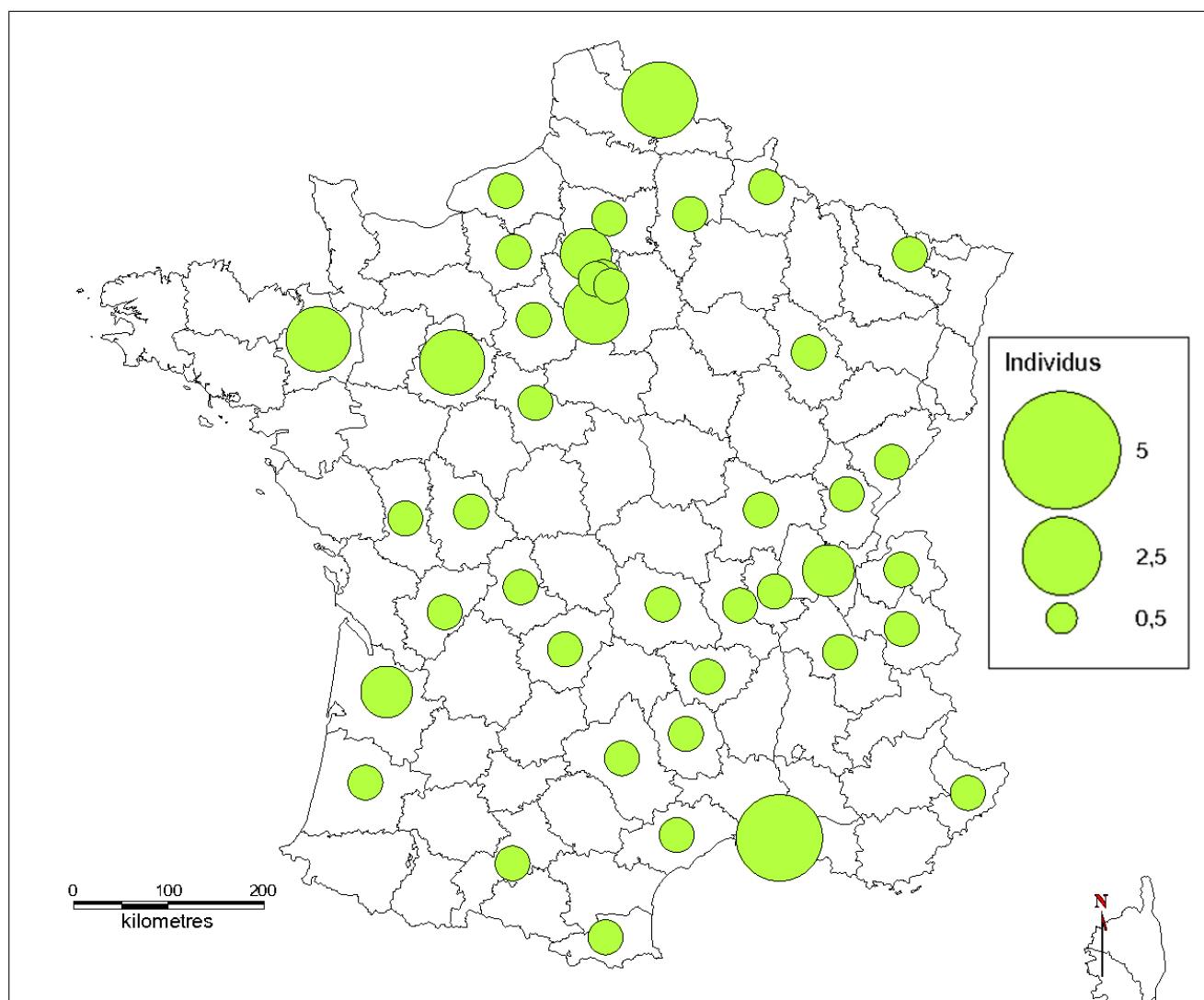
CARTE C.2 – Nombre de collectivités membres de l'ADULLACT par département.

ANNEXE C. SÉRIE DE CARTES SUR LES MEMBRES DE L'ADULLACT



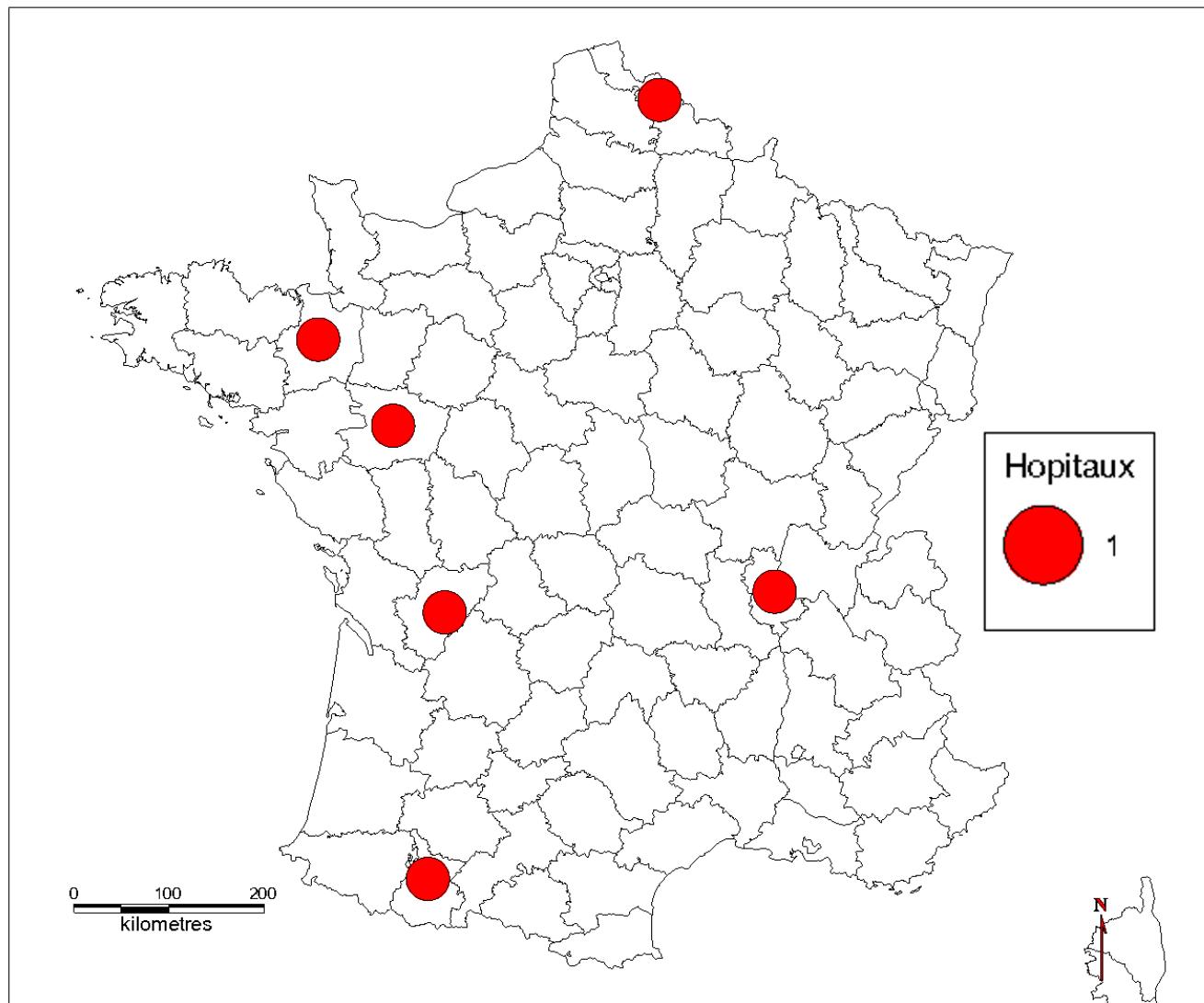
CARTE C.3 – Nombre d'entreprises membres de l'ADULLACT par département.

ANNEXE C. SÉRIE DE CARTES SUR LES MEMBRES DE L'ADULLACT



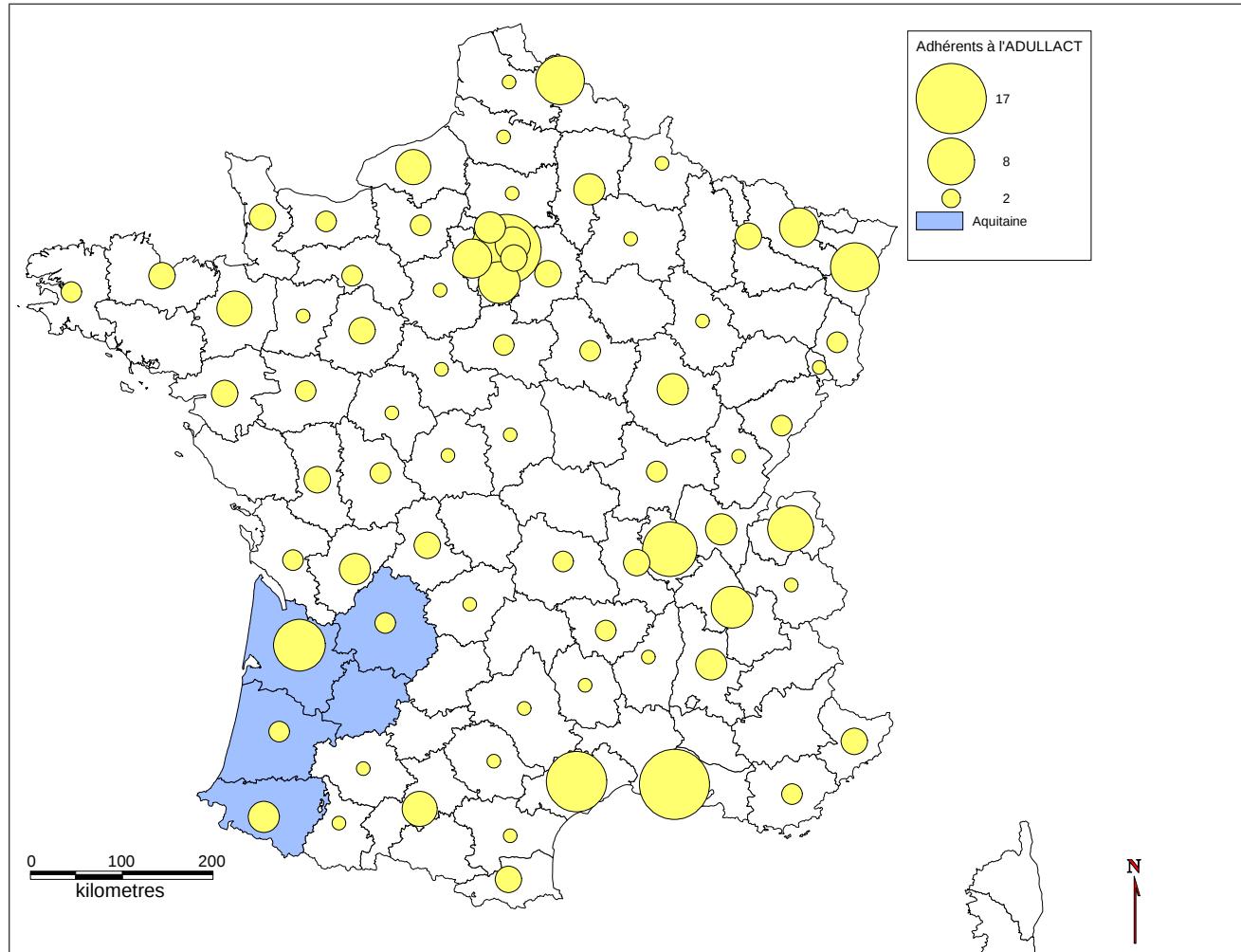
CARTE C.4 – Nombre d'individus membres de l'ADULLACT par département.

ANNEXE C. SÉRIE DE CARTES SUR LES MEMBRES DE L'ADULLACT



CARTE C.5 – Nombre d'hôpitaux membres de l'ADULLACT par département.

ANNEXE C. SÉRIE DE CARTES SUR LES MEMBRES DE L'ADULLACT



CARTE C.6 – Nombre total de membres de l'ADULLACT par département.

Liste des figures

3.1	Lisières et discontinuités [Mancebo, 2001].	12
3.2	Les lisières internes aux systèmes informatiques.	12
3.3	La France, <i>leader</i> de l' <i>open source</i> [PAC, 2009, p.126].	18
5.1	Les trois métastabilités du logiciel libre [Élie, 2009].	25
5.2	Les collectivités territoriales membres de l'ADULLACT.	27
6.1	Les RMLL, un budget en constante augmentation.	40
6.2	Les RMLL : le mondial comme interface entre le local et le régional.	42
7.1	Du territoire-sol au territoire-corps.	47
7.2	Petite géopolitique du projet Aquinetic.	53
12.1	Les bornes Automazic en France [chiffres : automazic.pragmazic.fr].	95
13.1	Acteurs, territoires, logiciels : une triple co-construction.	101
14.1	Transferts potentiels entre quatre catégories d'acteurs [Raffestin, 1980, p.217].	105

Liste des textes

3.1	Le logiciel libre dans le plan France Numérique 2012 (p.43).	19
5.1	Le logiciel libre vu par un auteur d'AEC (Chotard, 2009).	30
5.2	Les données sous licence libre, un choix politique (source : aquitaine.fr).	31
5.3	Le pacte du logiciel libre signé par des candidats aquitains.	33
6.1	Les RMLL, un outil de pénétration des territoires.	41

7.1	Le projet Aquinetic, selon son président (source : http://aquinetic.org)	44
7.2	Le soutien de la région au projet Aquinetic.	51
10.1	L'emploi du terme communauté dans la presse spécialisée [Belfiore, 2010]	63
11.1	L'organisation d'événements grâce au bazar (Jean Peyratout).	80
11.2	Le pingouin, symbole de la pratique territorialisée des GUL selon François Pellegrini.	84
12.1	Richard Stallman, leader charismatique du logiciel libre [Masutti <i>et al.</i> , 2010, p.80].	91
12.2	Le logiciel libre comme facteur potentiellement aggravant de la fracture numérique [Ben Youssef, 2004, p.203].	94
14.1	Le logiciel libre comme garantie de la liberté individuelle.	110
A.1	La perception de l'Aquitaine par la presse spécialisée [Noisette, 2010].	126
A.2	Parabole ou mythe de fondation ? L'épisode de l'imprimante [Stallman, 2002, p.127].	127
A.3	Le programme numérique d'Alain Rousset pour l'Aquitaine (2010-2016).	128
A.4	Le <i>Free Software Song</i> , hymne du logiciel libre [Stallman, 2002, p.71].	129
A.5	Préface au livret Sur la route des logiciels libres.	129
A.6	Le logiciel libre dans les textes du SMSI.	130
A.7	La modularité des licences <i>Creative Commons</i>	130

Liste des cartes

5.1	Les membres de l'ADULLACT par département.	26
7.1	Les entreprises du logiciel libre par département [données : Jullien, 2007].	49
8.1	Le rôle de l'action publique dans l'accès au haut débit [AEC et ADES, 2009, p.83-84].	56
11.1	Les GUL français [données : http://aful.org].	73
11.2	Localisation de GiroLL, telle que vue sur http://giroll.org	74
C.1	Nombre d'associations membres de l'ADULLACT par département.	135
C.2	Nombre de collectivités membres de l'ADULLACT par département.	136
C.3	Nombre d'entreprises membres de l'ADULLACT par département.	137
C.4	Nombre d'individus membres de l'ADULLACT par département.	138
C.5	Nombre d'hôpitaux membres de l'ADULLACT par département.	139

C.6	Nombre total de membres de l'ADULLACT par département.	140
-----	--	-----

Liste des illustrations

3.1	Être <i>open-source</i> , un argument commercial parmi d'autres pour Evolution.	14
6.1	Les RMLL au cœur de l'identité libriste [Dréo, 2006].	38
7.1	La convocation du territoire comme sol.	48
11.1	Logos des GUL d'Aquitaine.	84
11.2	La bataille navale sur l'Ill (photographie de François Pellegrini).	87
12.1	Le logiciel libre comme religion [Widder, 2007].	90
12.2	La borne Automazic [source : http://pragmazic.fr].	97
14.1	Publicité pour Chinese 2000 Linux : la convocation du territoire-sol.	109
B.1	Richard Stallman chez Google, le 11 juin 2004 (photographie : Ovidiu Predescu).	132
B.2	Le territoire-sol comme <i>hypomnematon</i> du logiciel libre ?	133

Liste des tableaux

3.1	Les définitions de la FSF et de l'OSI.	13
3.2	Les dix premiers États selon leur activité dans l' <i>open source</i> (Source : Noonan et alii, 2008).	17
8.1	Fracture numérique et fracture du logiciel libre.	55
10.1	Les principales entreprises contributrices au noyau Linux [données : Kidman, 2010].	65
14.1	La réduction de la place du libre dans les sessions de l'IGF [source : intgovforum.org].	108

Liste des tableaux

15.1 Le septuple dividende du logiciel libre.	113
---	-----

Bibliographie

AEC et ADES , 2009, *Atlas de l'Aquitaine numérique*, 94 p. Disponible sur <<http://www.aecom.org/index.php/Vous-informer/Publications/Atlas-de-l-Aquitaine-numerique>>. Consulté le 17 juin 2010.

AIGRAIN Philippe, 2010, « sans titre », *In Logiciel libre et économie de la contribution : le temps de la déprolétarisation, débat au théâtre de la colline*, 6 mars 2010. Disponible sur <<http://arsindustrialis.org/le-temps-de-la-d%C3%A9prol%C3%A9tarisation-100306pa>>. Consulté le 4 mai 2010.

ANDERSON Chris, 2004, « The Long Tail », *Wired*, (12.10), octobre 2004. Disponible sur <<http://wired-vig.wired.com//wired/archive/12.10/tail.html>>. Consulté le 11 juin 2010.

AURAY Nicolas et VICENTE Michaël, 2006, *Sociologie du logiciel libre : recherche sur la sociologie des communautés de développeurs*, ENST Paris. Disponible sur <<http://www.autourdu libre.org/actes/pdf/MichaelVicente.pdf>>. Consulté le 3 mai 2010.

BELFIORE Guillaume, 2010, « Streaming : la communauté du libre en appelle à Google », *Clubic*, 22 février 2010. Disponible sur <<http://www.clubic.com/actualite-326262-streaming-communaute-libre-appelle-google.html>>. Consulté le 6 mai 2010.

BEN YOUSSEF Adel, 2004, « Les quatre dimensions de la fracture numérique », *Réseaux*, 5-6 (127):pp.181–209, 2004.

BENKLER Yochai, 2006, *The Wealth of Networks : how social production transforms markets and freedom*, Yale University Press, New Haven & London, 516 p.

BENKO Georges, 2003, « Système productif local », *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, pp. 888–889, 2003.

BERKELEY George, 1713, éd. 1998, *Trois dialogues entre Hylas et Philonous*, Coll. Garnier-Flammarion : Philosophie, Flammarion, Paris, 300 p.

BERQUE Augustin, 2005, « La mondialisation a-t-elle une base ? ». In MERCIER Guy, éditeur, *Les Territoires de la mondialisation*, pp. 73–92. Presses Universitaires de Laval, Laval. 92 pages.

BESSON Éric, 2008, *Plan de développement de l'économie numérique*, La Documentation française, Paris, 81 p. Disponible sur <<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000664/index.shtml>>. Consulté le 5 mai 2010.

BIBLIOGRAPHIE

CALAME Pierre, 21 octobre 1997, *Le territoire, brique de base de la gouvernance du futur*, conférence au congrès NIKAN. Disponible sur <<http://www.alliance21.org/2003/article2909.html>>. Consulté le 13 juin 2010.

CAUQUELIN Anne, 2002, éd. 2007, *Le Site et le paysage*, Coll. Quadrige / Essais Débats, PUF, Paris, 200 p.

CHEMINAT Jacques, 2010, « Microsoft-Ministère de la Défense : un contrat qui dérange », *Le Monde informatique*, 2 avril 2010. Disponible sur <<http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-microsoft-ministere-de-la-defense-un-contrat-qui-derange-30347-page-2.html>>. Consulté le 13 juin 2010.

CHOPRA Samir et DEXTER Scott, 2008, *Decoding liberation, the promise of free and open source software*, Routledge, New-York – Oxon, 212 p.

CHOTARD Antoine, 2009, « Les modèles d'affaire de l'économie numérique », *L'Aquitaine numérique*, (24), novembre-décembre 2009. Disponible sur <<http://www.aecom.org/Vous-informer/Publications/La-Lettre-Aquitaine-Numerique/Les-modeles-d-affaires-de-l-economie-numerique-Novembre-decembre-2009-n-24/%28language%29/fre-FR>>. Consulté le 29 avril 2010.

COLEMAN Gabriella, 15 septembre 2005, *Three Ethical moments in Debian*, Rutgers, Center for cultural analysis, New Brunswick, 77 p. Disponible sur <<http://ssrn.com/abstract=805287>>. Consulté le 8 mai 2010.

COLEMAN Gabriella et HILL Mako, 2004, « How Free Became Open and Everything Else Under the Sun », *M/C Journal : a journal of media and culture*, 7, 2004. Disponible sur <http://www.media-culture.org.au/0406/02_Coleman-Hill.php>. Consulté le 30 mai 2010.

COSANDEY David, 2007, *Le secret de l'Occident. Vers une théorie générale du progrès scientifique*, Coll. Champs, Flammarion, Paris, 866 p.

DANEAU Marc-Antoine, 24 novembre 2009, *L'imposition d'une dépendance : les actions de Microsoft en Afrique*, Disponible sur <<http://www.framablog.org/index.php/post/2010/02/09/microsoft-afrigue-systeme-exploitation>>. Consulté le 14 juin 2010.

DARDEL Éric, 1952, éd. 1990, *L'Homme et la Terre*, Éditions du Comité des Travaux historiques et scientifiques, Paris, 200 p.

DAUPHINÉ André, 2003, *Les Théories de la complexité chez les géographes*, Coll. Géographie, Anthropos, Paris, 248 p.

DEBRAY Régis, 2005, *Les Communions humaines*, Coll. Les dieux dans la cité, Fayard, Paris, 160 p.

DI MÉO Guy, 2001, *La Géographie en fêtes*, Coll. Géophrys, Géophrys, Paris-Gap, 270 p.

DRIVER Mark, 2005, « Positions 2005 : Open-Source Solutions Will Restructure the Software Industry », 2005. Disponible sur <http://www.gartner.com/DisplayDocument?doc_cd=126518>. 12 p., Consulté le 28 avril 2010.

DRÉO Johann, 22 août 2006, « Dingue de geek », *In Geekscottes*. Disponible sur <<http://www.nojhan.net/geekscottes/index.php?id=13>>. Consulté le 30 avril 2010.

BIBLIOGRAPHIE

- DUMÉZIL Georges, 1966, *La Religion romaine archaïque*, Payot, Paris, 700 p.
- ELIADE Mircea, 1956, éd. 1987, *Le Sacré et le profane*, Coll. Folio, Gallimard, Paris, 186 p.
- FARINELLI Franco, 2003, éd. 2009, *De la raison cartographique*, Numéro 13 in Orientations et méthodes, CTHS, Paris, 252 p.
- FARRELL Nick, 2007, « Mandriva steals back Nigerian contract from Microsoft », *The Inquirer*, 9 novembre 2007. Disponible sur <<http://www.theinquirer.net/inquirer/news/1012192/mandriva-steals-nigerian>>. Consulté le 14 juin 2010.
- FRANCK Didier, 1986, *Heidegger et le problème de l'espace*, Coll. Arguments, Éditions de Minuit, Paris, 132 p.
- GADAMER Hans Georg, 1960, éd. 1996, *Vérité et méthode*, Coll. L'ordre philosophique, Seuil, Paris, 533 p.
- GOMEZ Florent, 1985, *Le Repas au collège : aspects psychosociologiques de la commensalité scolaire*, PUB, Bordeaux, 222 p.
- GONOD Pierre, 1976, « Matériaux pour de nouvelles politiques du transfert technologique », *Tiers-Monde*, 17(65):pp.9–42, 1976. Disponible sur <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_0040-7356_1976_num_17_65_2610>. Consulté le 12 juin 2010.
- GUADAMUZ Andres, 2010, « Encouraging open source could land you in trouble », *Technollama*, 22 février 2010. Disponible sur <<http://www.technollama.co.uk/encouraging-open-source-could-land-you-in-trouble>>. Consulté le 14 juin 2010.
- HARVEY David, 2001, « Globalization and the spatial fix », *Geographische Revue*, Marxism in geography(2001/2):pp.23–30, 2001. Disponible sur <<http://www.geographische-revue.de/gr2-01.htm>>. 107 p. Consulté le 29 mai 2010.
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, 1821, éd. 1999, *Principes de la philosophie du droit*, Coll. Garnier Flammarion – philosophie, Flammarion, Paris, 444 p.
- HENRY Michel, 1963, éd. 1990, *L'Essence de la manifestation*, Coll. Épiméthée, PUF, Paris, 908 p.
- HOUZET Sophie et GRASLAND Loïc, 2004, « Les dimensions spatiales de la fracture numérique en France », *Réseaux*, 5-6(127):pp.115–140, 2004.
- HOYAUX André-Frédéric, 2002, « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter », *Cybergeo : Revue Européenne de Géographie*, (216), 29 mai 2002. Disponible sur <<http://cybergeo.revues.org/index1824.html>>. Modifié le 2 mai 2007, consulté le 10 juin 2010.
- HUSSERL Edmund, 1932, éd. 1989, *La terre ne se meut pas*, Coll. Philosophie, Éditions de Minuit, Paris, 94 p.
- INTERNET AT, 2009, « À qui a profité le bug de Google ? », *AT Internet Institute*, 2009. Disponible sur <<http://www.atinternet-institute.com/fr-fr/arrets-sur-l-actualite/panne-google-2-31-janvier-2009/index-1-1-1-159.html>>. Consulté le 2 juin 2010.

BIBLIOGRAPHIE

- ISRAEL Esteban, 2009, « Cuba launches own Linux variant to counter U.S. », *Reuters*, 11 février 2009. Disponible sur <<http://www.reuters.com/article/idINN1137270420090211?rpc=44>>. Consulté le 14 juin 2010.
- JAKOBSON Roman, 1981, *Essais de linguistique générale*, Coll. Double, Éditions de Minuit, Paris, 260 p.
- JULLIEN Nicolas, 2007, « Annuaire des entreprises ayant une activité utilisant des logiciels libres », *M@rsouin.org*, 10 février 2007. Disponible sur <<http://www.marsouin.org/spip.php?article83>>. Consulté le 2 mai 2010.
- KELTY Christopher, 2008, *Two Bits : the cultural significance of Free Software*, Duke University Press, Durham, 378 p. Disponible sur <<http://twobits.net/>>. Consulté le 15 juin 2010.
- KIDMAN Angus, 2010, « 75% of Linux code now written by paid developers », *APCmag*, 20 janvier 2010. Disponible sur <<http://apcmag.com/linux-now-75-corporate.htm>>. Consulté le 29 mai 2010.
- KOYRÉ Alexandre, 1957, éd. 1988, *Du Monde clos à l'univers infini*, Coll. Tel, Gallimard, Paris, 350 p.
- LAHIRE Bernard, 1998, éd. 2006, *L'Homme pluriel*, Coll. Pluriel, Hachette littérature, Paris, 372 p.
- LATOUR Bruno, 1998, « Ramsès II est-il mort de la tuberculose ? », *La Recherche*, (307):pp.84–85, mars 1998.
- LESSIG Lawrence, 2006, *Code 2.0*, Basic Books, New-York, 410 p. Disponible sur <<http://codev2.cc/>>. Consulté le 15 juin 2010.
- LUZE Hubert de, 1997, *L'Ethnométhodologie*, Coll. Poche ethno-sociologie, Anthropos-Economica, Paris, 112 p.
- LÉVY Jacques, 2008, « Néolithique », *Développement durable et territoires*, 15 septembre 2008. Disponible sur <<http://espacestemps.net/document5823.html>>. Consulté le 6 mai 2010.
- MANCEBO François, 2001, « Discontinuités, lisières et territoires ; tentative de généralisation de la notion de frontière et de compréhension des dynamiques frontalières », *Sud-Ouest Européen, Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, (10):pp.77–87, 2001.
- MANCEBO François, 2006, *Le développement durable*, Coll. U-Géographie, Armand Colin, Paris, 270 p.
- MARKHAM Gervase, 2008, « Theological Cultural Analysis of the Free Software Movement », *gerv.net*, 1er mars 2008. Disponible sur <<http://www.gerv.net/writings/christianity-and-fsm/>>. Consulté le 6 mai 2010.
- MASUTTI Christophe, STALLMAN Richard et WILLIAMS Sam, 2010, *Richard Stallman et la révolution du logiciel libre*, Coll. Accès libre, Eyrolles & Framasoft, Paris, 324 p.
- MENG Yunliang et MALCZEWSKI Jacek, 2009, « Usability evaluation for a web-based public participatory GIS : A case study in Canmore, Alberta », *Cybergeo*, (483), 17 décembre 2009. Disponible sur <<http://www.cybergeo.eu/index22849.html>>. Consulté le 13 janvier 2010.

BIBLIOGRAPHIE

- MORISET Bruno, 2006, « Réseaux de télécommunications et aménagement des territoires », *Cybergeo : European Journal of Geography*, Science et Toile(489), 16 février 2006. Disponible sur <<http://cybergeo.revues.org/index22930.html>>. Consulté le 18 février 2010.
- MORLIER Emmanuelle et RINAUDO Jean-Luc, mai 2008, *Logiciels libres au lycée — Diffusion du cédérom Bureau libre dans quatre lycées bretons*, Coll. Rapport de recherche, CREAD-Marsouin, 49 p. Disponible sur <<http://www.marsouin.org/spip.php?article239>>. Consulté le 3 mai 2010.
- NOISETTE Thierry, 2004, éd. 2006, *La Bataille du logiciel libre*, Coll. Sur le vif, La Découverte, Paris, 144 p.
- NOISETTE Thierry, 2010, « Régionales 2010, l'état des TIC en Aquitaine », *ZDnet*, 11 mars 2010. Disponible sur <<http://www.zdnet.fr/actualites/informatique/0,39040745,39713637,00.htm>>. Consulté le 29 avril 2010.
- NOONAN Douglas, BAKER Paul et MOON Nathan, 2008, *Open source software potential index (OSPI) : development considerations*, Red Hat/Georgia tech oSPI project, 23 p. Disponible sur <<http://www.redhat.com/about/where-is-open-source/activity/>>. Consulté le 5 mai 2010.
- PAC , 2009, *The European Software Industry*, 340 p. Disponible sur <http://cordis.europa.eu/fp7/ict/ssai/study-sw-2009_en.html>. Consulté le 5 mai 2010.
- PAGE Lewis, 2009, « Royal Navy warships lose email in virus infection », *The Register*, 15 janvier 2009. Disponible sur <http://www.theregister.co.uk/2009/01/15/royal_navy_email_virus_outage/>. Consulté le 13 juin 2010.
- PEJOUT Nicolas, *Contrôle et contestation : Sociologie des politiques et modes d'appropriation des technologies de l'information et de la communication en Afrique du Sud post-apartheid*. doctorat de socio-économie du développement, EHESS, Paris, 2007. Disponible sur <<http://www.gdri-netsuds.org/spip.php?article112>>. Consulté le 16 juin 2010.
- PELLEGRINI François, 2010, « Alain Rousset signe le pacte du logiciel libre », *Pour que la politique atteigne l'âge numérique*, 19 mars 2010. Disponible sur <<http://www.fp2p.fr/general/alain-rousset-signe-le-pacte-du-logiciel-libre>>. Consulté le 30 avril 2010.
- PUMAIN Denise, 2006, « Technopôle », *dictionnaire la ville et l'urbain*, pp. 272–273, 2006.
- RAFFESTIN Claude, 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Librairies techniques Litec, Paris, 250 p.
- RASTETTER Yvon, 2008, *Le logiciel libre dans les PME*, Coll. Études et logiciels informatiques, Hermès & Lavoisier, Paris, 190 p.
- RAYMOND Eric, 1999, éd. 2001, *The Cathedral and the Bazaar : Musings on Linux and Open Source by an Accidental Revolutionary*, O'reilly Media, Sebastopol, 241 p.
- RONELL Avita, 2001, éd. 2008, *Stupidity*, Coll. Essais, Points, Paris, 250 p.
- SAINT-JULIEN Thérèse, 2004, « Diffusion spatiale », *Hypergéo*, 2004. Disponible sur <<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article11>>. Consulté le 29 avril 2010.

BIBLIOGRAPHIE

- SCHERRER Isabelle, 2005, « Internet, un réseau sans frontière ? Le cas de la frontière franco-belge », *Annales de géographie, Réseaux et frontières : Internet aux marges*(645):pp.471–495, 2005.
- SCOTT Allen et STORPER Michael, 2006, « Régions, mondialisation et développement », *Géographie, économie, société*, 8(2), 2006.
- SERRES Michel, 2008, *Le Mal propre : polluer pour s'approprier ?*, Coll. Manifestes, Le Pommier, Paris, 91 p.
- STALLMAN Richard, 2002, *Free Software, free society*, GNU press, Boston, 230 p.
- STAR Susan Leigh et GRIESEMER James, 1989, « Institutional Ecology, 'Translations' and Boundary Objects : Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology », *Social Studies of Science*, 19(3):pp.387–420, août 1989. Disponible sur <<http://links.jstor.org/sici?&sici=0306-3127%28198908%2919%3A3%3C387%3AIE%27AB0%3E2.0.CO%3B2-4>>. Consulté le 30 mai 2010.
- STIEGLER Bernard, 2005, éd. 2006, *Réenchanter le monde*, Coll. Champs essais, Flammarion, Paris, 176 p.
- STIEGLER Bernard, conférence donnée le 13 avril 2010, *Socrate et les hackers*, Disponible sur <<http://blip.tv/file/get/Framasoft-SocrateEtLesHackersBernardStiegler882.ogv>>. Consulté le 4 mai 2010.
- STIEGLER Bernard, GIFFARD Alain et FAURÉ Christian, 2009, *Pour en finir avec la mécroissance : quelques réflexions d'Ars industrialis*, Flammarion, Paris, 306 p.
- STOVELAND Jan Fredrik, 2008, *Managing Firm-Sponsored Open Source Communities : A case study of Novell and the openSUSE project*, Coll. mémoire de master, département d'informatique, Université d'Oslo, Oslo, 153 p. Disponible sur <<http://janfredrik.wordpress.com/master-thesis/>>. Consulté le 30 mai 2010.
- SUBRA Philippe, 2007, *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, Coll. Perspectives géopolitiques, Armand Colin, Paris, 328 p.
- SÉGUY Jean, 1999, *Conflit et utopie ou réformer l'Église : parcours wébérien en douze essais*, Cerf, Paris, 458 p.
- THEYS Jacques, 2002, « L'approche territoriale du "développement durable", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », *EspacesTemps.net, Approches territoriales du Développement Durable*, 23 septembre 2002. Disponible sur <<http://developpementdurable.revues.org/index1475.html>>. Consulté le 13 juin 2010.
- THOM René, 1983, éd. 1999, *Paraboles et catastrophes*, Coll. Champs, Flammarion, Paris, 190 p.
- TOMAS Julie, 2009, « Logiciels et logiciels libres, quel cadre juridique ? », *AECOM*, 2009. Disponible sur <<http://www.aecom.org/Vous-informer/Juridique-TIC/Propriete-intellectuelle/Droit-d-auteur/Logiciels-et-logiciels-libres-quel-cadre-juridique>>. Consulté le 29 avril 2010.

BIBLIOGRAPHIE

- TROMPETTE Pascale et VINCK Dominique, 2009, « Revisiting the notion of Boundary Object », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3(1):pp.3–25, 2009. Disponible sur <<http://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2009-1-page-3.htm>>. Consulté le 30 mai 2010.
- UIT , « Rapport de la phase de Genève du Sommet Mondial pour la Société de l'Information ». Rapport technique, ONU, 2003. Disponible sur <http://www.itu.int/wsis/documents/listing-all.asp?lang=fr&c_event=s|1&c_type=all|>. Consulté le 14 juin.
- UIT , « Engagement de Tunis ». Rapport technique, ONU, 2005. Disponible sur <http://www.itu.int/wsis/documents/doc_multi.asp?lang=fr&id=2266|2267>. Consulté le 14 juin.
- WEBER Max, 1919, éd. 2002, *Le Savant et le politique*, Coll. Bibliothèques, 10x18, Paris, 221 p.
- WIDDER Oliver, 2007, « Open Source », *The Podnoses*, (21), 25 août 2007. Disponible sur <http://geekandpoke.typepad.com/geekandpoke/the_podnoses/>. Consulté le 6 mai 2010.
- WILLSHER Kim, 2009, « French fighter planes grounded by computer virus », *The Telegraph*, 7 février 2009. Disponible sur <<http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/europe/france/4547649/French-fighter-planes-grounded-by-computer-virus.html>>. Consulté le 13 juin 2010.
- WITTGENSTEIN Ludwig, 1922, éd. 1993, *Tractatus logico-philosophicus*, Coll. Tel, Gallimard, Paris, 125 p.
- ZITTRAIN Jonathan, 2008, *The Future of The Internet and how to stop it*, Coll. Business/Culture, Penguin Books, Londres, 342 p. Disponible sur <<http://futureoftheinternet.org/static/ZittrainTheFutureoftheInternet.pdf>>.
- ÉLIE François, 2009, *Économie du logiciel libre*, Coll. Libre Accès, Eyrolles, Paris, 178 p.

Table des matières

Introduction : ouverture, fermeture, interface	1
1 Cheminement vers le sujet	2
2 Problèmes méthodologiques rencontrés et éventuelles solutions	4
2.1 L'implication du chercheur dans son objet de recherche	4
2.2 Des publications scientifiques sur le sujet souvent très engagées	5
2.3 Une masse de données protéiformes	6
2.3.1 Le passage du synoptique au panoptique	6
2.3.2 Tentative de classification en vue de l'exploitation	7
2.4 Un sujet par défaut, venu dans un second temps	9
3 Délimitation et description de l'objet de recherche	10
3.1 Le libre	10
3.1.1 Un objet flou dont les limites sont des lisières	11
La définition qui cache le sujet	11
Les couches des systèmes informatiques ou les lisières verticales du logiciel	11
Les licences et la conception du libre : des lisières horizontales	12
Le libre comme projet de société	14
3.1.2 Entre histoire et historiographie du libre : la construction d'un mouvement et la construction d'un récit	15
3.2 Délimitations spatiales de l'objet de recherche	16
3.2.1 La France, <i>leader</i> dans le logiciel libre ?	16
3.3 L'espace, point obscur des études sur le libre voire les réseaux	19
4 Objectif de ce mémoire : la mise en évidence de la composante fondamentalement territoriale du libre	21
I. L'Aquitaine, un territoire du libre	23
5 Une politique volontariste de la part du Conseil Régional	24
5.1 Les collectivités territoriales, actrices de premier ordre de la mutualisation par la demande	24
5.2 Une région perçue comme <i>leader</i> à différentes échelles	27
5.2.1 Une image dynamique au sein de la presse spécialisée nationale	28

TABLE DES MATIÈRES

5.2.2	La perception des acteurs locaux	28
5.3	Une politique régionale qui mise sur les TIC	29
5.3.1	Des services régionaux impliqués	29
	La promotion des logiciels libres	29
	La publication de données sous licence Creative Commons	30
5.3.2	Le logiciel libre comme enjeu géopolitique	33
	Une campagne électorale qui fait du logiciel libre un enjeu	33
	Vers un territoire du libre à l'échelle régionale ?	34
5.4	L'émergence de la région comme échelle pertinente pour le logiciel libre ?	35
6	Les RMLL, ou les échelles de la fête au service de la production territoriale	36
6.1	À l'échelle mondiale, une <i>catharsis</i>	37
6.2	À l'échelle nationale, une rencontre au cœur des représentations libristes	38
6.3	Aux échelles locale et régionale, la génération de territoires du libre	39
6.3.1	Une manifestation au succès croissant	39
6.3.2	Un vecteur de conquête territoriale : la fête comme stratégie	40
6.3.3	L'acculturation des RMLL par les GULL locaux	42
6.4	Les RMLL, une interface mondiale entre le local et le régional	42
7	Une catastrophe territoriale en devenir : le projet Aquinetic	44
7.1	Un exemple de pénétration réussie du territoire par les RMLL	45
7.1.1	De l'importance de la dimension diachronique dans la succession des événements	45
7.1.2	Le rôle de l'existant : avoir le territoire comme sol	46
7.1.3	... permet de mieux viser le territoire comme corps	47
7.2	Un SPL qui met en tension les échelles locale et régionale	47
7.2.1	« <i>Je ne connais qu'une seule échelle, c'est l'Aquitaine</i> »(J.-C. Élineau) . .	48
	Un maillage industriel insuffisant pour fonder un SPL ?	48
	Un soutien précoce et constant de la région	50
7.2.2	Mont-de-Marsan comme « <i>barycentre de l'Aquitaine</i> »(J.-C. Élineau) . .	51
7.2.3	Une gestion de projet qui implique une transparence maîtrisée	52
7.2.4	Petite géopolitique du projet Aquinetic	53
8	Usages et non-usages des logiciels libres en Aquitaine	54
8.1	L'accès au haut-débit favorise-t-il l'usage du logiciel libre ?	55
8.2	Les collectivités territoriales prescriptrices de logiciels libres	57
9	De la nécessité d'un nouveau modèle de la diffusion spatiale des innovations	59
II.	Les espaces de sociabilité des libristes aquitains	61
10	La « communauté », un acteur syntagmatique dont le territoire est un lieu ?	62
10.1	La convocation permanente d'une entité unanimiste	62
10.2	Les forges comme territoires de communautés productives	64
10.3	Dans l'antre des forges : de la coopération à la co-optation	65
10.4	Du rhizome au territoire polarisé	68
11	Les échelles des GULL et de l'activisme libriste	71
11.1	La localisation, entre stratégie et contingence matérielle	72
11.1.1	La localisation comme construction territoriale	72

TABLE DES MATIÈRES

11.1.2 La localisation influence-t-elle le profil des membres ?	74
11.1.3 Le centre-ville vu comme lieu de mixité sociale	74
11.1.4 Un collectif hétéronome ?	76
11.2 Des mouvements plutôt que des organisations	76
11.2.1 Volonté de diffusion vs. notion de l'entre-soi	77
11.2.2 La gouvernance de Giroll : confiance interpersonnelle et consensus	77
11.2.3 La participation à d'autres associations ou collectifs	78
11.2.4 La figure du bazar	79
11.3 Les <i>install-parties</i> : espaces-temps de génération et de régénération	81
11.4 L'attachement au territoire local : le librisme comme pratique territorialisée	83
11.5 Les espaces de combat des libristes	85
12 La dimension religieuse du librisme et de ses territoires	89
12.1 Rites et vocabulaire religieux chez les libristes	90
12.1.1 Le logiciel libre perçu comme une religion	90
12.1.2 Des rites et un langage qui vont au-delà du jargon	92
12.1.3 Le librisme comme communion humaine	93
12.2 La borne Automazic comme totem	93
12.2.1 Un symbole de la culture libre	94
12.2.2 À l'échelle nationale, une grande notoriété pour Gradignan et l'Aquitaine	95
12.2.3 À l'échelle locale, la construction d'un territoire libre	96
13 Des milieux associés aux territoires, ou du faire ensemble au vivre ensemble	98
III.Le territoire, brique de base du logiciel libre	100
14 Une volonté d'encapacitation des différents acteurs	103
14.1 Utiliser du logiciel libre pour maîtriser les flux d'information	104
14.2 Les logiciels libres favorisent l'émergence d'un monde multipolaire	107
14.2.1 Des encouragements timides de la part de l'ONU	107
14.2.2 Les États forts favorisent leur propre distribution GNU/Linux	108
14.3 Le renforcement des notions de propriété et d'appropriation	110
15 Des convergences profondes avec le développement durable	112
15.1 Le logiciel libre conforme au développement durable : vers un septuple dividende ?	112
15.2 L'émergence et la circulation des modèles de gouvernance	114
15.3 Une convergence très diversement perçue par les acteurs	115
16 L'émergence des territoires cyborgs	116
16.1 Il n'y a pas de cyberespace	116
16.2 Le code et la loi	117
16.3 Incorporation et territorialisation du logiciel (libre)	118
Conclusion : fermeture, ouverture, interface	121
Annexes	125
A Collection de textes	126

TABLE DES MATIÈRES

B Collection d'images	131
C Série de cartes sur les membres de l'ADULLACT	134
Liste des figures	141
Liste des textes	141
Liste des cartes	142
Liste des illustrations	143
Liste des tableaux	143
Bibliographie	145
Table des matières	152